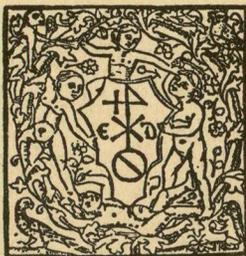


Cahiers

Ferdinand de Saussure

27

1970-1972



Genève
LIBRAIRIE DROZ
11, rue Massot

1972

Cahiers

Ferdinand de Saussure

Revue de linguistique générale

Comité de rédaction

LUIS J. PRIETO, président, Genève

MICHEL BURGER, secrétaire, Montblesson-Lausanne

JEAN-PIERRE MÉTRAL, trésorier, Genève

RENÉ AMACKER, Genève

ANDRÉ BURGER, Moussy-Cornier (Haute-Savoie)

ROBERT DE DARDEL, GRONINGEN (Pays-Bas)

ROBERT GODEL, Genève

FÉLIX KAHN, Genève

EDMOND SOLLBERGER, Londres

Rédaction et Administration

LIBRAIRIE DROZ S. A., 1211 GENÈVE 12
11, rue Massot — Téléphone 46 66 66 — CCP 12 - 2552

Tous droits réservés

Cahiers
Ferdinand de Saussure

27

1970-1972

Genève
LIBRAIRIE DROZ
11, rue Massot

1972

LETTRES DE I. DOCUMENTS SAUSSURE A
J. BAUDOÛIN DE COURTENAY

présentées par N. A. SLJASZYVA

Les deux lettres de F. de Saussure à J. Baudouin de Courtenay, conservées aux Archives de l'Académie des sciences de Leningrad, ont été publiées dans le revue Baltistica, VI 711, Février 1979, p. 111-122, par Madame N. J. Sljaszyva, par deux remarques à notre tour à notre disposition le texte de l'Avant-propos et du sommaire. Les traductions en a été faite par M. Georges De Preux, rattaché à la Faculté des lettres de l'Université de Genève. Toutefois, les notes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

AVANT-PROPOS

Dans les archives de l'Académie des sciences de l'URSS (Leningrad) sont conservées deux lettres de F. de Saussure à J. Baudouin de Courtenay, qui remontent à l'année 1889¹. On y trouve le reflet de l'intérêt que le linguiste suisse portait au problème de l'accentuation en lituanien, problème qui retenait l'attention de nombreux savants de l'époque (F. F. Fortunatov, A. Benzenberger, K. Brugmann, H. Hirt), car il permettait d'éclaircir certaines questions concernant l'indo-européen.

Comme on le sait, c'est précisément l'étude des faits de langues lituaniciennes qui a permis simultanément et parallèlement à F. de Saussure et à F. F. Fortunatov d'établir la loi du déplacement de l'accent de la racine du mot à la finale dans certaines conditions; à vrai dire, Saussure s'est limité au cas du lituanien, alors que Fortunatov a étendu sa démonstration aussi bien aux langues baltiques qu'aux langues slaves. Tous deux ont utilisé la matière fournie par les dialectes, auxquels les savants de l'époque attira-

¹ Archives Baudouin de Courtenay, F. 109, vol. 4 N° 285.

LETTRES DE FERDINAND DE SAUSSURE A J. BAUDOIN DE COURTENAY

présentées par N. A. SLJUSAREVA

Les deux lettres de F. de Saussure à J. Baudouin de Courtenay, conservées aux Archives de l'Académie des sciences, à Leningrad, ont été publiées dans la revue Baltistica, VI (1), Vilnius 1970, p. 117-124, par Madame N. A. Sljusareva, que nous remercions d'avoir mis à notre disposition le texte de l'Avant-propos et du commentaire. La traduction en a été faite par M. Georges De Preux, suppléant à la Faculté des lettres de l'Université de Genève. Toutefois, les notes 2, 3, 4, 7, 10 du commentaire et une partie de la note 12 ont été rédigées en français par Madame Sljusareva elle-même, en vue de la publication des lettres dans ces Cahiers.

AVANT-PROPOS

Dans les archives de l'Académie des sciences de l'URSS (Leningrad) sont conservées deux lettres de F. de Saussure à J. Baudouin de Courtenay, qui remontent à l'année 1889¹. On y trouve le reflet de l'intérêt que le linguiste suisse portait au problème de l'accentuation en lituanien, problème qui retenait l'attention de nombreux savants de l'époque (F. F. Fortunatov, A. Bezenberger, K. Brugmann, H. Hirt), car il permettait d'éclairer certaines questions concernant l'indo-européen.

Comme on le sait, c'est précisément l'étude des faits de langue lituaniens qui a permis simultanément et parallèlement à F. de Saussure et à F. F. Fortunatov d'établir la loi du déplacement de l'accent de la racine du mot à la finale dans certaines conditions; à vrai dire, Saussure s'est limité au cas du lituanien, alors que Fortunatov a étendu sa démonstration aussi bien aux langues baltiques qu'aux langues slaves. Tous deux ont utilisé la matière fournie par les dialectes, auxquels les savants de l'époque atta-

¹ Archives Baudouin de Courtenay, F.102, vol. 2 N° 292.

chaient une grande importance pour l'histoire de la langue; mais, selon les termes de Fortunatov, « ...aucune autre langue indo-européenne n'est aussi riche en variantes dialectales que le lituanien; cette langue ne possédant pas de vie littéraire dans les territoires russes de Lituanie, elle n'est pas absolument stable; à des points distants de 10 ou 20 verstes, on peut déjà observer des particularités intéressantes du point de vue étymologique, phonétique ou lexical. Il n'est pas rare qu'à certains endroits des traits de la plus haute antiquité soient conservés, alors qu'ils ont déjà disparu des autres parlars »².

Il faut noter que dès 1825 environ jusqu'à 1850 et au début du xx^e siècle ont été publiés de très nombreux textes de chansons populaires lituaniennes, et également toute sorte de textes représentant des parlars de diverses régions de la Lituanie. Toute cette matière a été mise à profit par les linguistes, même si parfois le manque d'unité dans la notation orthographique de la langue faisait difficulté, en particulier pour déterminer la place de l'accent et l'intonation. De nombreux linguistes se sont rendus en Lituanie et ont noté des dialectes lituaniens (J. Baudouin de Courtenay, F. F. Fortunatov, A. Bezzenger, K. Brugmann, etc.), et parmi eux F. de Saussure³. Son séjour dans ce pays lui a permis d'entendre de ses propres oreilles les particularités phonétiques du lituanien vivant.

Les données fournies par le lituanien ont été largement utilisées par Saussure lors de la préparation de son *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (1878)⁴, dans lequel il établit la correspondance entre le lituanien *-ir-* et *-îr-*, *-ɔw-*, *-ra-* du groupe indo-gréco-latin. (Fortunatov avait commencé par établir cette correspondance la même année).

Par la suite, Saussure consacra trois articles au lituanien.

² Cité d'après F. F. Fortunatov. *Œuvres choisies*, I (Moscou 1956) p. 6-7.

³ Selon Noël Valois, dans son article consacré à la mémoire de Saussure, ce dernier est allé en Lituanie après son court séjour à Berlin, c'est-à-dire en 1879 (Cf. CFS 21, 1964, p. 127); mais dans un autre article écrit par Ernest Muret, il est dit que Saussure s'est rendu en Lituanie après la soutenance de sa thèse, soit en 1880 (Cf. *Ferdinand de Saussure*, Morges 1962 p. 43).

⁴ Voir F. de Saussure, *Recueil des publications scientifiques*, Genève 1922 p. 9, 20, 48, etc.

Deux concernent spécialement l'accentuation ; dans le troisième est analysé le problème des finales de mots et des chutes de voyelles dans certaines terminaisons. Dans ces articles ⁵, tout comme dans le *Mémoire*, on remarque que Saussure a fait « de la morphologie le fil conducteur de ses recherches en phonétique », pour citer N. V. Kruševski dans sa critique de l'œuvre de Saussure ⁶. Il convient de citer encore un aspect plus moderne des travaux de Saussure en linguistique lituanienne : « il a appliqué une méthode de reconstruction interne dans l'analyse des paradigmes de l'accent du nom en lituanien et il a créé un schéma dont l'argumentation est irréfutable pour expliquer le déplacement de l'accent dans les différents paradigmes » ⁷.

Il faut noter que c'est à Paris déjà, durant l'année académique 1888-1889 que Saussure a ajouté au cours qu'il donnait sur la grammaire comparée des langues germaniques et la grammaire comparée du grec et du latin un cours de grammaire du lituanien, qu'il a repris à Genève en 1901-1902. Sur l'initiative de Saussure, des études furent entreprises pour le lituanien sous la conduite d'Antoine Meillet, parmi lesquelles on doit signaler celle du dialecte de Buividze, que R. Gauthiot a faite sur place, dans l'esprit de Saussure ; elle contient une analyse des particularités phonétiques et grammaticales (R. Gauthiot. *Le parler de Buividze*, Paris 1903).

Les lettres de F. de Saussure à J. Baudouin de Courtenay se situent dans une période où l'on étudiait intensivement les textes lituaniens. C'est précisément en 1889, à une séance de la Société de linguistique de Paris, que Saussure a fait un exposé sur l'accentuation du lituanien ; cet exposé est à la base du premier article qu'il a publié dans les Mémoires de cette société : *A propos de l'accentuation lituanienne* (1894). Bien que cet article se terminât par les mots « à suivre », il n'y eut pas de suite officielle, mais deux autres articles peuvent parfaitement en être considérés comme le complément. Le deuxième article, consacré au traitement des finales

⁵ Voir, dans le *Recueil...*, les articles : A propos de l'accentuation lituanienne ; Accentuation lituanienne ; Sur le nominatif pluriel et le génitif singulier de la déclinaison consonantique en lituanien.

⁶ N. V. Kruševski, *Lingvističeskie Zam'etki*, tiré à part de la RFV XV - 6087, Varsovie 1880, p. 5.

⁷ V. M. Illič-Svityč. *Imennaja Akcentuacija v baltijskom i slav'anskom jazykax*, Moscou 1963, p. 10.

lituanien, parut cette même année 1894, et le troisième, *Accentuation lituanienne*, publié deux ans plus tard, soit en 1896, contient un exposé détaillé de la « loi de Saussure » et une ample démonstration de son action sur les paradigmes des noms et des verbes. Il convient encore d'ajouter que, toujours en 1894, Saussure a fait un exposé sur cette loi au X^e Congrès des orientalistes, qui s'est tenu à Genève.

Sans nous arrêter à l'aspect polémique de la question de l'accentuation et de l'intonation en lituanien⁸, nous remarquons que Saussure a largement exploité dans ses articles les travaux de A. Leskien, de K. Brugmann, de F. Kurschat, de F. F. Fortunatov et de A. Bezzenberger; il a utilisé également des textes originaux en langue lituanienne du XVI^e siècle (de Bretkun, de Dauksza, de Szyrwid) ou de ses contemporains, A. Baranowski, K. Jaunius, Jakoby; il a utilisé également les textes d'autres Lituaniens qui publiaient leurs observations sur les dialectes soit dans les *Mitteilungen der litauischen literarischen Gesellschaft*, paraissant à Heidelberg depuis 1883, soit dans d'autres publications.

Les lettres de Saussure que nous publions montrent qu'il utilisait pour la préparation de ses articles le plus grand nombre possible d'originaux et que sa méthode d'analyse dans le cadre d'un vaste système lui a permis de préciser toute une série de traits dialectaux, parfois déformés dans des transcriptions illogiques. Ces lettres nous donnent la possibilité de jeter un regard dans le laboratoire du maître et de voir que son « équipement » était très perfectionné pour l'époque. Saussure s'était familiarisé non seulement avec la littérature lituanienne paraissant en Occident, mais aussi avec les différentes éditions des chants populaires lituaniens publiés par les frères J. et A. Juškevitch (Juška) à Saint-Petersbourg et à Kazan'.

Il ressort en outre de ces lettres que Saussure avait analysé très attentivement leurs recueils et s'était pris à douter de leur accentuation. Il suffit de considérer l'édition en trois volumes des chants lituaniens (environ 6000 chants) pour se faire une idée du travail gigantesque du savant. Dans l'une des lettres, Saussure

⁸ Voir par exemple F. M. Berezin. *Očerki po istorii jazykoznanija v Rossii*, Nauka, Moscou 1968, p. 64-83.

exprime l'avis que les textes originaux des transcriptions ont pu subir des « corrections », et pour cela il a dû confronter les différentes versions des textes dans un même dialecte, puis les variantes des mêmes formes dans différents dialectes, et ensuite comparer tout cela avec les témoignages des autres langues indo-européennes. On peut bien penser que tous les autres ouvrages étaient analysés par Saussure avec autant de soin. Par exemple, dans l'un des articles de Saussure se trouve une allusion aux ouvrages du pasteur Jakoby, de Memel ⁹, et dans la lettre N^o 1 Saussure exprime un doute sur la pureté de sa prononciation du lituanien. Ce doute était justifié, car Jakoby était un semi-lituanien et il avait reçu son instruction en Allemagne. La finesse des observations de Saussure surprend d'autant plus que, selon ses dires, ses connaissances en lituanien étaient toutes théoriques. Mais comme il avait compris l'évolution générale des langues indo-européennes et la nécessité de considérer la langue comme un système de faits interdépendants et conditionnés les uns par les autres, Saussure a pu en tirer certaines déductions sur des particularités des dialectes lituaniens. En outre, il insistait partout sur la nécessité d'une étude systématique, en particulier dans son article sur les finales des mots en lituanien, où il écrivait que, dans toute analyse, « ...on ne doit pas se départir de ce principe que la valeur d'une forme est tout entière dans le texte où on la puise, c'est-à-dire dans l'ensemble des circonstances morphologiques, phonétiques, orthographiques, qui l'entourent et l'éclairent » ¹⁰.

* * *

Les lettres de Saussure à Baudouin de Courtenay sont importantes aussi parce qu'elles confirment le fait qu'ils se connaissaient. Cette prise de connaissance a eu lieu en décembre 1881. J. Baudouin de Courtenay a été présenté à la Société de linguistique de Paris le 19 novembre 1881, mais Saussure n'assistait pas à cette séance; en revanche, il était présent le 3 décembre, jour de l'élection de Baudouin de Courtenay, ainsi qu'aux séances suivantes, le 17 décembre et le 7 janvier 1882. Ces jours-là, Baudouin de Courte-

⁹ F. de Saussure, *Recueil...* p. 521.

¹⁰ F. de Saussure, Sur le nominatif pluriel et le génitif singulier de la déclinaison consonantique en lituanien (*Recueil...* p. 514).

nay présenta ses travaux et ceux de N. V. Kruševski. Saussure présenta aussi à la séance du 3 décembre son travail sur le dialecte fribourgeois. Baudouin présenta de nouveau ses travaux en mars et en novembre 1882. En se référant à ces dates, E. Benveniste écrit: « On voit que Saussure a pu, en décembre 1881 et janvier 1882 (il avait alors entre vingt-quatre et vingt-cinq ans), s'entretenir avec Baudouin de Courtenay, et en tout cas, prendre connaissance de tout ce que ce dernier et son disciple Kruševski avaient écrit jusque-là »¹¹. Ajoutons que Baudouin, en tant que membre de la Société de linguistique de Paris, faisait parvenir à celle-ci des exemplaires de tous ses travaux, et par conséquent Saussure, devenu secrétaire-adjoint en décembre 1882, pouvait en prendre connaissance un des premiers. En outre, Baudouin envoyait de ses travaux à Saussure personnellement. La Bibliothèque publique et universitaire de Genève possède des exemplaires des ouvrages suivants, provenant de la bibliothèque de F. de Saussure: *Essai sur la phonétique des dialectes résians* (Varsovie-St. Petersburg 1875); *Der Dialekt von Cirkno (Kirchheim)*, ASPH 1884; *Podrobnýe programmu lekcij v 1876-1877 učebnom godu i v 1877-1878 g.*, et *Versuch einer Theorie phonetischer Alternationen* (Strasbourg 1895).¹²

Ces faits confirment que F. de Saussure avait connaissance des travaux de J. Baudouin de Courtenay, et les lettres démontrent qu'il était au courant des travaux rédigés ou dirigés par Baudouin sur les textes lituaniens.

¹¹ E. Benveniste, CFS 21 (1964) p. 129.

¹² Les renseignements sur les fonds de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève sont donnés d'après une lettre de R. Godé à N. A. Slusavera, datée du 17 novembre 1961. Il y est dit que dans le fonds F. de Saussure sont conservés des exemplaires des travaux de N. V. Kruševski: *Lingvističeskije Zam'etki*, Varsovie 1880; *K voprosu o gune. Issledovanije v oblasti staroslav'anskogo vokalizma*, Varsovie 1881, et *Über die Lautabwechslung*, Kazan' 1881.

1

16 octobre 1889

Genève (Suisse)

Rue de la Cité n° 24.

Monsieur

Je ne sais si je puis espérer que vous ayez gardé le souvenir de l'occasion pour moi très agréable que j'eus de vous rencontrer à Paris il y a sept ans ¹, et vous me trouverez peut-être bien indiscret de venir m'adresser à vous pour obtenir certains renseignements qui me manquent, dans un travail que j'ai entrepris sur la langue lituanienne?

Je tiendrais à savoir, et vous êtes je crois à même de me dire immédiatement ce qu'il en est,

1. si Antoine et Jean Juškevič ² que vous avez connus sont de nationalité lituanienne, et parlent (ou parlaient, puisque le premier est mort) le lituanien comme leur *langue maternelle*? Et en même temps si le dialecte de Velûnà ³ où Antoine a recueilli ses chants populaires, est leur *propre dialecte*?

2. quel est le lieu d'origine et la langue maternelle de Schliupas ⁴ qui a publié quelques textes dans les Mitteilungen der Litauischen Literarischen Gesellschaft ⁵? Je vous serais, par parenthèse, également très obligé de me dire si Schliupas a publié dans des revues *russes* des textes lituaniens *accentués*, car c'est de l'accent que je m'occupe spécialement; et il me serait, d'une manière générale, très utile de savoir si les publications russes, que nous connaissons malheureusement très mal, contiennent quelque source importante pour l'*accent lituanien*, soit de Schliupas, soit d'un autre auteur quelconque?

3. Peut-être savez-vous, quoique ceci ne concerne plus la Russie, si le pasteur Jacoby de Memel ⁶ est allemand ou lituanien de naissance? Je le suppose Allemand, mais il dit dans les Mitteilungen en parlant du lituanien « musu prygimtosės kalbos », et autres expressions semblables, par lesquelles il semble vouloir se donner pour un pur Lituanien.

4. Antoine Baranowski de Kowno ⁷ n'a pas donné de continuation à ses Ostlitauische Texte, publiés à Weimar en collaboration de Hugo Weber. Mais j'ignore s'il n'a pas publié, depuis, quelque texte ou quelque mémoire en Russie?

Telles sont, Monsieur, les questions que je me suis plusieurs fois posées sans avoir le moyen de les éclaircir, et je vous serais, encore une fois, extrêmement reconnaissant si vous pouviez m'envoyer ces quelques renseignements.

Croyez je vous prie, Monsieur, à mes sentiments de considération très distinguée

Ferd^d de Saussure

Genève. Cité 24

2

9 décembre 89

Monsieur

Je me reprochais depuis longtemps de n'avoir pas encore répondu à votre aimable lettre du 4 novembre quand j'ai reçu votre nouvel envoi du 24, qui me rend tout-à-fait confus en me montrant quelles peines vous avez prises pour me procurer les renseignements demandés. Grâce à votre extrême obligeance, me voilà fixé sur plusieurs points que j'aurais probablement dû renoncer à éclaircir sans votre aide. Si je n'arrive qu'aujourd'hui à vous écrire mes remerciements, veuillez ne mettre ce retard que sur le compte des voyages continuels que j'ai dû faire depuis un mois à Paris et en Suisse ⁸. Je ne suis pas rentré à Genève depuis 3 semaines et c'est aussi cette circonstance qui fait que je n'ai reçu votre dernière lettre qu'avec huit jours de retard (à cause des formalités qu'entraîne en cas d'absence une lettre recommandée).

M. Kantel ⁹ se mettant à ma disposition avec beaucoup de complaisance, je me suis empressé d'user de sa permission, et je lui écris aujourd'hui même pour avoir des détails sur Fréd. Kuschat ¹⁰, etc. C'est encore à vous que je devrai d'avoir été mis en relation avec lui.

J'ai été particulièrement intéressé de ce que vous m'apprenez sur les frères Juškevič. L'évidence des faits m'avait amené à douter non-seulement que leur accentuation fût conforme à celle de Velūnà, mais même qu'elle pût exister dans un dialecte quelconque, et c'est ce qui m'avait inspiré des soupçons sur leur nationalité lituanienne. Vous me confirmez dans l'opinion que j'avais sur la valeur de cette accentuation, et en même temps vous m'expliquez

le phénomène par des détails biographiques qui permettent de classer les Juškevič dans la catégorie des semi-Lituanienis.

La seule chose que je voudrais bien encore savoir pour être tout-à-fait édifié, c'est si les manuscrits d'Antoine J. (que vous avez probablement vus) portaient des accents, ou si au contraire les accents des œuvres posthumes comme Svotbinis Dájnos ont été simplement rajoutés *par son frère?*¹¹ Toutefois je ne voudrais point que pour satisfaire ma curiosité vous prissiez encore une fois la peine de m'écrire tout au long; si vous y pensez dans un moment perdu, une carte postale de trois lignes me renseignera suffisamment.

Je me félicite infiniment de n'avoir pas cru être trop indiscret en m'adressant à vous, et pour le profit que j'en ai retiré, et pour l'occasion que j'y ai trouvée de rentrer en relations avec le savant distingué que nous n'avons point oublié à Paris. Veuillez encore une fois agréer, Monsieur, tous mes remerciements, en même temps que l'expression de mes sentiments de considération très particulière

Genève.

Ferd^d de Saussure

J'ai écrit à M. le chanoine Jaunius¹² en lui posant plusieurs questions sur l'accent, mais je n'ai plus guère l'espoir de recevoir une réponse. Peut-être aura-t-il cru que je lui faisais une mauvaise plaisanterie parce que ma lettre était rédigée en latin, mais je ne sais malheureusement ni le russe ni le polonais, le lituanien trop peu pour l'écrire couramment, et je ne savais si je serais compris en français ou en allemand.

¹ Saussure se trompe vraisemblablement d'année: il a fait la connaissance de Baudouin de Courtenay en décembre 1881, alors que celui-ci était en visite à Paris pour son élection au titre de membre de la Société de linguistique de Paris [E. Benveniste, CFS 21, 1964, p. 129-130].

² Antoine Juškevič (Antanas Juška, 1819-1880), ethnologue et linguiste, a fait ses études au séminaire de Kowno (Kaunas). Prêtre en Lituanie, il a recueilli 6000 chansons populaires; il a de même consigné des rites nuptiaux et composé un « Dictionnaire lituanien avec interprétation en russe et en polonais » (*Litovskij slovar' s tolkovaniem slov na russkom i polskom jazykax*, St. Peterbourg 1897). Tous les matériaux recueillis ont été publiés avec l'aide de son frère Jean Juškevič (Jonas Juška, 1815-1886), qui, après avoir terminé ses études à l'Université de Kharkov, a enseigné l'histoire, la géographie et les langues classiques dans les écoles de Russie. Jean Juškevič a écrit une critique du manuel de lituanien de Schleicher, et publié deux ouvrages sur les parlers lituaniens, posant ainsi la première pierre de la dialectologie

lituanienne. De 1878 à 1883, à Kazan', sous la direction de Baudouin de Courtenay, ont été édités trois volumes de chansons lituaniennes recueillies par son frère (dernière édition: Vilnius 1954), et un livre sur les rites nuptiaux lituaniens. Jean Juškevič a de même édité le dictionnaire de son frère; il a rédigé les préfaces et les commentaires de toutes les éditions, qu'il a corrigées d'après les dictionnaires de Schleicher et de Kurschat. L'œuvre des frères Juškevič, que Baudouin de Courtenay aidait beaucoup, est un apport précieux à l'étude du folklore et de la dialectologie lituaniens.

³ Velūnà, localité située à l'ouest de Kowno sur le Neman. Le parler de cette localité est à la base de la langue littéraire lituanienne.

⁴ Jean Schliupas (1861-1944), médecin, a recueilli des contes et des chansons, qu'il a ensuite publiés dans les *Mitteilungen der Litauischen Literarischen Gesellschaft*. Il est l'auteur de la première histoire de la littérature lituanienne.

⁵ La Société littéraire lituanienne a été fondée en 1879 par Bezenberger, Nesselmann, Miklošič, Kurschat et d'autres, à Tilsit (Tilzé, aujourd'hui Sovjetsk). L'organe de la société, dans son édition régionale, a été publié à Heidelberg de 1883 à 1912, à raison d'un fascicule par an. Les 31 fascicules publiés forment 5 tomes. On y publiait différentes études sur l'ethnographie, le folklore, la dialectologie, ainsi que des recherches sur la langue lituanienne.

⁶ Le pasteur Jakoby (Karolis Rudolfas Jakobis, 1817-1881) est un linguiste lituano-prussien, qui a fait ses études à Heidelberg et à Halle. Dès 1848, il est pasteur à Memel, et à partir de 1870 il s'occupe de lituanien et écrit dans l'organe de la Société littéraire lituanienne.

⁷ L'évêque Antoine Baranowski (Antanas Baranauskas, 1835-1902), poète, ethnographe et linguiste lituanien réputé. Tous ceux qui vers la fin du XIX^e siècle ont fait des recherches sur la langue lituanienne, Saussure entre autres, ont cité ses ouvrages dans leurs travaux.

⁸ Saussure hésitait à rester en France, où il enseignait à l'École pratique des Hautes Etudes, et où il aurait pu occuper une chaire à condition d'adopter la nationalité française, ou à rentrer dans son pays. C'est en 1889 qu'il opta définitivement pour ce dernier parti, mais il resta encore une année à Paris, après une brève interruption. Il s'établit à Genève en 1891 et occupa, avec le titre de professeur extraordinaire, la chaire de grammaire comparée des langues indo-européennes.

⁹ H. Kantel (nous n'avons pas pu obtenir à son sujet de renseignements plus précis) était professeur à Tilsit (aujourd'hui Sovjetsk). Il a pris part aux activités de la Société littéraire lituanienne, dont il fut pour un temps le secrétaire, au début des années 90.

¹⁰ Frédéric Kurschat (Fr. Kuršaitis, 1806-1885), linguiste lituanien réputé, professeur de lituanien à l'Université de Königsberg. Tout en citant ses œuvres, Saussure polémisait avec lui et notait que la langue de Kurschat était « une sorte de norme idéale dont beaucoup de dialectes s'écartent et à laquelle il n'est pas téméraire de dire qu'aucun ne répond complètement » (*Recueil...* p. 503; cf. p. 529). Les Lituaniens connaisseurs de leur langue maternelle, tels Baranowski et Jaunius, n'étaient pas d'accord eux non plus avec Kurschat.

¹¹ Le doute de Saussure est fondé: F. F. Fortunatov, dans son introduction au Dictionnaire lituanien de A. Juškevič (1^{re} éd. 1897), écrivait que « les différences entre les sons lituaniens sont reproduites d'une manière imprécise, illogique et fautive, tant en ce qui concerne la quantité (et partiellement la qualité) des voyelles, qu'en ce qui concerne la place de l'accent » (p. III). Plus loin, Fortunatov remarque que dans les textes de A. Juškevič les particularités des dialectes de Velūnà et de Pušlotas sont transcrites de manière inconséquente; c'est pourquoi J. Juškevič a fait des corrections d'après les dictionnaires de Schleicher et de Kurschat, ce en quoi il a commis une grave erreur: il devait tout au plus éliminer les lapsus (ib. p. XXVII).

Il est très probable que dans l'édition des chants populaires de semblables « corrections » ont été apportées, et naturellement Saussure n'a pas pu ne pas y prendre garde. C'est peut-être pour cette raison que dans ses publications il ne se réfère pas aux frères Juškevič.

¹² En ce qui concerne ce grand érudit, les doutes de Saussure n'étaient pas fondés. Casimir Jaunius (Kazimieras Jaunius, 1848-1908), linguiste renommé, fut professeur à l'Académie théologique de St. Petersbourg, où il enseignait les langues classiques et l'hébreu. Il a étudié les parlers lituaniens. Docteur *honoris causa* de l'Université de Kazan', il connaissait parfaitement tous les ouvrages de linguistique publiés en allemand, en français et en anglais, et cherchait des indices de parenté entre les langues sémitiques et les langues indo-européennes. Baudouin de Courtenay appréciait beaucoup la science de Jaunius et son éloquence. Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que Jaunius, tout comme Saussure, a critiqué Schleicher qui, n'étant pas Lituanien d'origine, s'est égaré dans les subtilités des sons de la langue lituanienne. Il a également critiqué Kurschat, lequel, quoique Lituanien d'origine, a commis quantité de fautes. Dans ses articles, Saussure se réfère aux travaux de Jaunius

II. ARTICLES

TRADUCTION ET LINGUISTIQUE¹

Complexité de l'activité traductrice en linguistique.

1. Processus général de la traduction.

11. La demande proposée à l'interlocuteur ou au traducteur.
12. Les opérations fondamentales à effectuer par le « traducteur », sa fonction et les libertés requises.
13. Le produit de la traduction, sa qualité principale.

2. Processus de traduction de nature linguistique

20. « L'absence de traduction » et le transfert tel quel.
 201. Absence d'équivalent en LA² d'un donné de TLD³.
 202. Reproduction plus ou moins fidèle en LA de signes qui figurent dans TLD.
 2021. Besoin de fidélité textuelle à une demande de départ.
 2022. Présence de LD. 2023. Liaison ou conséquence d'une liaison en LA.
21. Le calque.
 211. Calque de structure. 212. Calque d'expression.
22. La traduction littérale
23. La réinterprétation.

Transposition facultative ou obligatoire, simple ou combinée (parallèle ou croisée)

 231. Changement de classe de mots.
 2311. Classe de mots invariables \leftrightarrow classe de mots variables.
 2312. Classe nominale \leftrightarrow classe verbale ou classe nominale différente.
 232. Changement de catégorie grammaticale.
 2321. Nombre et détermination. 2322. Degré de comparaison.

¹ L'auteur tient à remercier chaleureusement MM. André et Michel Buzge, Henri Poi et Marcel Morier, Georges Moirin, Thomas Henderson, Louis Kedy et John Kott, Jess Darbinnet et William Mackay, professeurs aux Universités de Genève, de Provence, d'Orléans et à Laval, d'avoir bien voulu bénéficier de son critique et de leurs suggestions des versions précédentes du présent exposé.

² LA = langue d'arrivée; LD = langue de départ; TLD = texte de la langue de départ.

FÉLIX KAHN

TRADUCTION ET LINGUISTIQUE ¹

Complexité de l'activité traduisante et linguistique.

1. Processus général de la traduction.

11. La donnée proposée à l'interprète ou au traducteur.
12. Les opérations fondamentales à effectuer par le « translateur », sa fonction et les facultés requises.
13. Le produit de la traduction, sa qualité principale.

2. Procédés de traduction de nature linguistique.

21. « L'absence de traduction » et le transfert tel quel.
 211. Absence d'équivalent en LA ² d'une donnée de TLD ².
 212. Reproduction plus ou moins fidèle en LA de signes qui figurent dans TLD.
 2121. Besoin de fidélité textuelle à une donnée de départ.
 2122. Prestige de LD. 2123. Lacune ou conséquence d'une lacune en LA.
22. Le calque.
 221. Calque de structure. 222. Calque d'expression.
23. La traduction littérale.
24. La transposition.

Transposition facultative ou obligatoire, simple ou combinée (parallèle ou croisée).

 241. Changement de classe de mots.
 2411. Classe de mots invariables \rightleftarrows classe de mots variables.
 2412. Classe nominale \rightleftarrows classe verbale ou classe nominale différente.
 242. Changement de catégorie grammaticale.
 2421. Nombre et détermination. 2422. Degré de comparaison.

¹ L'auteur tient à remercier chaleureusement MM. André et Michel Burger, Henri Frei et Henri Morier, Georges Mounin, Thomas Henderson, Louis Kelly et John Kohr, Jean Darbelnet et William Mackey, professeurs aux Universités de Genève, de Provence, d'Ottawa et à Laval, d'avoir fait bénéficier de leur critique et de leurs suggestions des versions provisoires du présent exposé.

² LA = langue d'arrivée; LD = langue de départ; TLD = texte de la langue de départ.

2423. Personne. 2424. Aspect. 2425. Voix. 2426. Mode. 2427. Temps.

243. Changement de fonction syntaxique.

244. Changement de rapport syntaxique.

245. Changement de plan ou de compartiment de langue.

Traduction et sciences de la culture.

COMPLEXITÉ DE L'ACTIVITÉ TRADUISANTE ET LINGUISTIQUE

Certes, d'importants obstacles d'ordre linguistique et autre s'opposent à la traduction parfaite³. Il y a pourtant lieu de se demander en quoi au juste consiste l'activité fondamentale des innombrables interprètes et traducteurs qui passent le meilleur de leur temps à transposer d'une langue à l'autre des textes de tout genre, dits ou écrits sur une multitude de sujets, sans s'attarder en général eux-mêmes à l'analyse de leur démarche et des procédés qu'ils appliquent. Celui que les hasards d'une éducation et d'une instruction plurilingues ont conduit à l'enseignement des langues, à la traduction et à la linguistique pourra cependant fort bien être amené à réfléchir sur la nature exacte du phénomène complexe qu'est la traduction orale ou écrite. En tant que linguiste, il se sentira peut-être suffisamment préparé pour essayer de définir le processus général de cette activité et ses procédés de caractère linguistique comme « l'absence de traduction » et le transfert tel quel, le calque, la traduction littérale et la transposition. En revanche, l'étude approfondie d'autres procédés comme la modulation (qui correspond, d'après Jean-Paul Vinay et Jean Darbelnet, à un changement « de point de vue, d'éclairage et très souvent de catégorie de pensée »⁴) et l'adaptation (« utilisation d'une équivalence reconnue entre deux situations »⁴) exige une maîtrise conceptuelle

³ Comme l'a déjà abondamment démontré Georges Mounin, dans *Les problèmes théoriques de la traduction* (Paris, Gallimard, 1963, XII + 297 p.).

⁴ *Stylistique comparée du français et de l'anglais* — Méthode de traduction, 1^{re} édition, nouvelle édition revue et corrigée; Paris, Didier, 1958, 1968, p. 11 et 4. Je dois bien des idées et des exemples à cet ouvrage de pionniers, qui demande toutefois à être refondu sur une base plus rigoureuse et précise, comme l'a suggéré, voici une douzaine d'années, le compte rendu de Robert Godel, paru dans *Cahiers Ferdinand de Saussure* 17 (1960) 69-72. Le présent article voudrait être, entre autres, une contribution à une telle refonte et à la composition d'un véritable précis ou traité de traduction. — Voir aussi un aperçu plus récent de J.-P. Vinay, *La traduction humaine*, dans *Le langage*, publié sous la direction d'André Martinet, Paris, Gallimard, 1968, p. 744 et 748 (Encyclopédie de la Pléiade, vol. 25).

du référé et de la situation, qui dépasse nettement le cadre de la linguistique considérée comme étude des systèmes de signes dont le signifiant se compose d'un ou de plusieurs phonèmes et prosodèmes.

Les résultats de la réflexion sur la nature de la traduction et sur son produit par rapport à l'original devraient être de quelque utilité pour la formation et le perfectionnement du « traducteur » (interprète ou traducteur)⁵, ainsi que pour la critique des bases de la confrontation et de l'enseignement des langues.

1. PROCESSUS GÉNÉRAL DE LA TRADUCTION

11. La DONNÉE proposée au traducteur est un texte (T) dit ou écrit dans une langue de départ (LD), soit TLD, exprimant un certain contenu de conscience (C) de l'auteur.

12. Les OPÉRATIONS FONDAMENTALES à effectuer par le traducteur sont la réception de TLD et l'émission d'un texte équivalent dans une langue d'arrivée (LA). La réception se compose des trois étapes que voici: 1) perception auditive ou visuelle de TLD, 2) reconnaissance (généralement rapide, sommaire et inconsciente, dans la pratique) des signes linguistiques du texte et des rapports qui existent entre eux, 3) compréhension et reconstitution de C par la conception d'un contenu de conscience (C') dans l'esprit du récepteur de TLD. L'émission d'un texte équivalent en LA passe par les deux phases suivantes: 4) expression mentale de C' à l'aide de signes et de rapports de signes de LA et 5) leur réalisation physique en TLA par la parole ou l'écriture.

Afin de bien remplir leur FONCTION d'intermédiaires entre l'auteur d'un texte de départ et l'usager d'une autre langue, l'interprète et le traducteur doivent donc avoir pour FACULTÉS ESSENTIELLES celles de comprendre LD, de saisir le contenu de conscience de l'auteur et de le communiquer fidèlement en LA. Moins ils seraient maîtres des deux idiomes et des sujets abordés ou traités par l'auteur, plus ils seraient amenés à analyser et à faire du mot à mot.

⁵ Vu que l'interprète et le traducteur exercent chacun une activité ayant des traits fondamentaux en commun, le besoin se fait parfois sentir de les désigner par un terme générique comme « traducteur », repris de l'ancien et du moyen français.

13. Le **PRODUIT** de la traduction est un texte dit ou écrit en LA, évoquant dans l'esprit du destinataire un contenu (C'') qui ressemble le plus possible à C et à C'.

En principe, TLA est censé avoir pour **QUALITÉ** d'être, quant au fond et au style, l'équivalent de TLD, en produisant sur l'usager de LA une impression analogue à celle que TLD fait sur l'usager de LD.⁶

Cette règle d'or de la traduction fidèle et exacte est cependant soumise à toutes sortes d'exceptions, déterminées par le genre particulier du texte à transposer et par la destination du produit. L'adaptation littéraire répondra souvent plus au goût d'une certaine époque qu'à la forme et au contenu de l'original; la transposition d'un texte publicitaire pourra être plus élégante, mais parfois aussi moins raffinée que TLD, et la traduction d'un texte technique ou scientifique confus ou négligé pourra ou même devra être plus claire et soignée que l'original. Pour la transposition de messages relevant de la simple information, où la vérité objective du contenu importe en général plus que le respect de la pensée et de la personnalité de l'auteur du texte soumis au traducteur, celui-ci devra non seulement interpréter, clarifier, expliciter ou éventuellement simplifier la communication proposée, mais encore, au besoin, la rectifier ou même la compléter, en se reportant aux sources les plus sûres qu'il pourra atteindre.

2. PROCÉDÉS DE TRADUCTION DE NATURE LINGUISTIQUE

Les procédés de traduction, directs ou bien indirects ou obliques, constituent des manières de parvenir d'une donnée de TLD à une donnée équivalente en TLA. « L'absence de traduction » et le trans-

⁶ Comme toute traduction devrait être l'équivalent de l'original, j'hésite à tenir « l'équivalence » pour un procédé particulier, comme Vinay et Darbelnet, pour qui elle « rend compte de la même situation que dans l'original, en ayant recours à une rédaction entièrement différente »: *the story so far* → *résumé des chapitres précédents* (*Stylistique comparée*, p. 8-9). M. Darbelnet reconnaît que toute la matière de leur ouvrage « est faite d'équivalences; mais j'insiste aussi, m'a-t-il écrit en juillet 1971, sur le sens technique que je donne à ce terme quand il désigne un 'passage': Il y a équivalence entre deux énoncés quand, étant de structure différente, ils correspondent à la même situation: *To Life Boats* = *Evacuation*. » — Il serait cependant souhaitable de trouver un terme spécial pour exprimer ce sens technique.

fert tel quel, le calque et la traduction littérale sont des procédés directs; la transposition, la modulation et l'adaptation des procédés indirects ou obliques. Toutefois, les deux dernières ne ressortissent guère à la linguistique.

21. « L'ABSENCE DE TRADUCTION » ET LE TRANSFERT TEL QUEL ⁷

211. *Absence d'équivalent en LA d'une donnée de TLD*

Le français *Bon appétit!* et l'allemand *Guten Appetit!*, dits au début d'un repas, n'ont pas d'équivalent exact en anglais. Parfois, il faudra reconnaître leur intraduisibilité vers certaines langues et renoncer à les transposer. *Enjoy your dinner, I hope you will enjoy your dinner* n'y suppléent que dans des cas particuliers. En entrant dans une maison au moment d'un repas, on pourra bien dire, en français, *Bon appétit!* et, en anglais, *Hello!* ou *Hi!*. Pourtant, il s'agira non pas d'une équivalence de sens, mais de réactions linguistiques différentes à une même situation générale.

Il y a absence de traduction dans les cas innombrables où il n'est pas possible ou approprié de rendre tous les éléments de l'original en TLA.

212. *Reproduction plus ou moins fidèle en LA de signes qui figurent dans TLD*

Dans certains contextes, le traducteur français d'un message anglais pourra être amené à reproduire tels quels *self-service, last but not least, O.K.* L'interprète en adaptera la prononciation aux habitudes de LA.

Les paroles françaises *Dieu et mon droit* restent inchangés dans la devise de la Grande-Bretagne, que le contexte soit anglais, français ou allemand, et les devises latines *A mari usque ad mare, Post tenebras lux*, etc., ne se traduisent pas dans les armoiries.

Les principales RAISONS de l'emploi en LA de signes qui figurent dans TLD semblent être les suivantes:

⁷ « Absence de traduction » et « transfert tel quel » indiquent ici des notions propres à la perspective de la traduction généralement individuelle, tandis que le terme traditionnel d'« emprunt » désigne un phénomène de linguistique diachronique et son résultat devenu partie intégrante d'un idiome ou d'une terminologie.

2121. *Besoin de fidélité textuelle à une donnée de départ*

Les noms d'entreprises commerciales, c'est-à-dire les raisons sociales, dont il n'existe pas de traduction officielle, se reproduiront tels quels en TLA quand la langue de départ est partiellement ou totalement intelligible au destinataire de la traduction. Mais si LD a un autre système d'écriture que LA, la translittération, voire la traduction de la raison sociale s'imposera tout de même.

En principe, la transposition d'un article scientifique destiné à une revue spécialisée laissera inchangés les titres cités de textes non traduits. Pourtant, si les lecteurs de la transposition ne connaissent pas ou guère la langue du titre original, la traduction de celui-ci s'y ajoutera entre parenthèses. Dans les quotidiens, les titres cités de textes non traduits se transposeront bien plus fréquemment que dans les revues spécialisées.

Le titre d'une conférence s'annonce dans la langue dans laquelle elle sera donnée, à moins qu'une traduction n'en soit exigée pour les besoins du cadre où elle est organisée, et du public auquel elle s'adresse.

Foreign Office pourra éventuellement demeurer tel quel dans un texte français ou allemand où il s'agit d'évoquer le caractère particulier de cette institution et de ses membres. Autrement, le terme anglais se rendra par *Ministère britannique des affaires étrangères* ou par *Britisches Aussenministerium*.

2122. *Prestige de LD*

L'expression *last but not least* confère à la fin d'un discours mondain une note de raffinement ou de snobisme... que n'auraient guère les équivalents approximatifs « et brochant sur le tout, pour le bouquet », ni le calque « le dernier (nommé), mais non le moindre ; la dernière, mais non la moindre ».

En raison de sa brièveté, *O. K.* ou *OK* restera souvent inchangé dans les communications télégraphiques et dans les échanges de message par télex, mais pourra fort bien se traduire, dans d'autres circonstances, par *d'accord, entendu, c'est parfait*.

2123. *Lacune ou conséquence d'une lacune en LA*

Sandwich et *jeep* ont été des emprunts nécessaires. Leur importation a accompagné les choses qu'ils désignent, sans rencontrer

des noms et des objets correspondants en français. Dès que l'emprunt et la chose qu'il exprime font partie de la langue d'arrivée et de sa civilisation, la lacune est, à proprement parler, comblée.

Week-end est un emprunt qui se justifie encore, dans une certaine mesure, parce qu'il évoque plus que *fin de semaine* les loisirs du samedi et du dimanche. En effet, *Bonne fin de semaine!* pourra signifier « Bonne fin de semaine de travail ! » si le souhait est formulé un mercredi ou un jeudi.

Certains sigles anglais d'organisations internationales comme UNESCO (= United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization), GATT (General Agreement on Tariffs and Trade), FAO (Food and Agricultural Organization) passent sans changement de lettres dans les textes français parce qu'aucun sigle français équivalent n'a réussi à s'imposer. En revanche, UNO (United Nations Organization), WHO (World Health Organization), WMO (World Meteorological Organization), NATO (North Atlantic Treaty Organization) se rendent par ONU (Organisation des Nations Unies), OMS (Organisation mondiale de la santé), OMM (Organisation météorologique mondiale) et OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord).

Suivant les besoins du contexte, le syntagme anglais *self-service* restera tel quel en français ou deviendra *libre-service* par traduction de ses éléments. Dans ce dernier cas, il s'agira d'un calque.

22. LE CALQUE

Le calque (angl. *loan-translation*, all. *Lehnübersetzung*) consiste en général dans l'emprunt d'un syntagme étranger dont les éléments se traduisent plus ou moins littéralement.

Ce procédé reproduit souvent l'ordre que les éléments avaient en LD. Il s'agira d'un « calque de structure »⁸ ou seulement d'un « calque d'expression »⁸ selon que l'ordre des éléments traduits n'est pas ou au contraire est bien conforme à celui qui est normal en LA.

⁸ J.-P. Vinay et J. Darbelnet, *Stylistique comparée*, p. 47.

221. *Calque de structure*

Alors que, dans les langues germaniques, l'adjectif précède généralement le nom, il le suit ou le précède dans les langues romanes, suivant des règles dont la formule n'est pas simple. Mais comme l'antéposition de *national* dans *national-socialisme* ne correspond pas aux normes de la place de l'adjectif en français, ce syntagme est senti comme étant d'origine étrangère et l'usager cultivé y reconnaîtra un calque de l'allemand *Nationalsozialismus*.

222. *Calque d'expression*

Dans *l'homme de la rue* et *Le temps, c'est de l'argent*, l'ordre des éléments respecte parfaitement des types de syntagmes français. Seule l'association des éléments aura encore, pour certains francophones, quelque chose de tant soit peu étrange et rappellera à ceux qui ont des notions d'anglais les expressions d'origine *the man in the street*, *Time is money*.

Le traducteur pourra cependant tenter de voiler la provenance étrangère de *l'homme de la rue* par des termes comme *Monsieur Tout le monde*, *le Français moyen*, *l'honnête homme*, *le profane*, *n'importe qui*, dont le choix exact sera déterminé par le sens et le style du contexte.

23. LA TRADUCTION LITTÉRALE

L'application du procédé réversible de la traduction littérale ou mot à mot présuppose que forme et sens soient à peu près parallèles en LD et LA :

Where is he? — He is in Paris.

Wo ist er? — Er ist in Paris.

Où est-il? — Il est à Paris.

De tels parallélismes de faits de langue se trouvent dans les cours de langues étrangères qui décrivent l'idiome à apprendre, dans la langue de l'élève. Les lexiques, dictionnaires et terminologies bilingues ou multilingues en contiennent un grand nombre, vu qu'ils ont pour but de faire comprendre le sens d'un terme par un ou plusieurs signes équivalents d'une autre langue et de

montrer comment un même référent extralinguistique s'exprime dans deux ou plusieurs idiomes. Les grammaires, il est vrai, s'attachent plutôt aux différences de système et de fonctionnement de la langue décrite par rapport à celle du lecteur.

De par leur nature, toutes les langues ont en commun d'être chacune un système original, fortuit et précaire de signes arbitraires. Les parallélismes de forme et de sens ne sont donc qu'approximatifs et limités à certains contextes. Loin d'avoir la simplicité souvent artificielle des exemples de manuels scolaires, les textes à transposer par le traducteur ou l'interprète sont généralement fort complexes, et la traduction littérale demeure un procédé d'une application relativement rare.

Le plus fréquemment, le traducteur passe d'une langue à l'autre, à l'aide de procédés de traduction indirects, parmi lesquels la transposition est encore du domaine de la linguistique.

24. LA TRANSPOSITION

Procédé qui consiste à faire correspondre à un signifié de LD un signifié de LA qui relève d'une classe de substitution linguistique différente, la transposition peut être un changement de classe de mots (ou partie du discours), de catégorie grammaticale, de fonction ou de rapport syntaxiques, de plan ou de compartiment de langue.⁹

Ainsi, l'adverbe dans le titre de journal *Situation STILL critical* se rend par un verbe en français : *La situation RESTE critique*. Entre l'anglais et le français, il peut y avoir une différence de nombre grammatical : *put up your hands* et *levez LA main*; *keep your distance please* et *gardez vos distances, je vous prie*. Dans la traduction de *WE miss HIM* par *IL NOUS manque*, le sujet et le complément d'objet d'une langue correspondent chacun à une fonction syntaxique distincte dans l'autre idiome : le sujet anglais à un complément d'objet indirect, et le sujet français à un complément d'objet

⁹ L'élargissement de la notion de transposition comme procédé de traduction semble permettre de surmonter la plupart des difficultés qu'a dégagées K. Richard Bausch, dans une critique pénétrante de ses prédécesseurs, *Die Transposition, Versuch einer neuen Klassifikation*, in *Linguistica Antverpiensia* 2 (1968) 29-50.

direct. La coordination dans *come AND see me tomorrow* répond à un rapport de subordination dans *venez me voir demain*. Dans *Je vous assure*, l'insistance est exprimée par des moyens prosodiques, tandis que, dans *I DO assure you*, il s'y ajoute un moyen lexical, et, dans *IT SEEMS that they were killed* et *Ils auraient été tués*, il y a passage du lexique à la grammaire.

La transposition peut être FACULTATIVE ou OBLIGATOIRE :

As soon as he awakes, he gets up.

Traduction littérale: Dès qu'il se réveille, il se lève.

Transposition facultative: Dès son réveil,

Dans cet exemple, la traduction littérale est plus conforme à la langue parlée et la transposition est plus recherchée. Le traducteur fera une option d'ordre stylistique pour la version littérale ou la version transposée, selon le niveau de langue qui convient au texte et à la situation.

She is disarmingly frank.

Transposition obligatoire: Elle est d'une franchise désarmante.

En revanche, ici, la transposition est imposée par une lacune en LA: le français n'a pas d'adverbe qui corresponde à l'adjectif *désarmant*.

La transposition s'applique sous une forme SIMPLE ou COMBINÉE.

La transposition simple ne comprend qu'un seul changement de classe de substitution linguistique:

Préposition: *From*: Paul Martin.

Nom: *Expéditeur*: Paul Martin.

Mais la transposition combinée et globale, qui est bien plus fréquente, consiste dans le changement, PARALLÈLE ou CROISÉ, de plusieurs classes de substitution:

Conjonction + pronom + verbe: *when he leaves*.

Préposition + déterminatif + nom: *à son départ*.

Adjectif + nom: Moving with *leisurely deliberation*,

Nom + adjectif: Avançant avec une *lenteur délibérée*,

the Allies appeared before the town.

les Alliés apparurent devant la ville.

Le changement croisé de plusieurs classes de substitution, leur permutation, est un chassé-croisé: une classe chasse l'autre, suivant la formule $X + Y \rightarrow Y + X$.

Dans les exemples qui précèdent, il y a changement combiné de classes de mots, c'est-à-dire de classes de substitution de même nature. Mais des changements de classes de nature distincte peuvent aussi se réunir, des changements de classes de mots et de catégorie grammaticale par exemple. Dans la traduction de *he ALMOST fell* par *il FAILLIT* ou *A FAILLI tomber*, l'adverbe et le prétérit du verbe se rendent par un verbe différent au passé simple ou au passé composé, et le verbe à la forme personnelle par un infinitif.

Comme le traducteur et l'interprète doivent pouvoir passer d'une classe de substitution linguistique à l'autre, avec la plus grande aisance et généralement sans la moindre hésitation, il y a lieu d'illustrer les divers types de transposition d'une façon quelque peu détaillée, bien que, dans la pratique, les traducteurs fassent des transpositions globales sans même se rendre compte des particularités de leur démarche et sans guère les analyser. D'autre part, il s'agira aussi d'éviter des transformations artificielles. A la vue de *No smoking*, le traducteur de langue française pense d'emblée à *Défense de fumer*, alors que l'ingénieur aura peut-être besoin, pour l'économie de sa machine à traduire, d'étapes intermédiaires en LD ou en LA, telles que **Prohibition to smoke*, **Aucun fumant* ou **Pas de fumer*.

241. *Changement de classe de mots*

La transposition peut s'opérer entre classes de mots invariables et classes de mots variables, entre classes nominales et verbales.

2411. *Classe de mots invariables \rightleftarrows classe de mots variables*

La classe de mots invariables pourra être une préposition, un adverbe ou une particule verbale, et la classe de mots variables

un nom, un groupe nominal ou un participe, un verbe ou un groupe verbal.

Sur un colis, la préposition anglaise *From*, nous venons de le voir, peut correspondre à un nom français, *Expéditeur*. Les adverbes dans *He spoke WELL of you*, *The visit is OVER*, *Situation STILL critical* se transposeront en un groupe nominal, en un participe employé comme un adjectif ou en un verbe: *Il a dit DU BIEN de vous*. *La visite est TERMINÉE*. *La situation RESTE critique*. La locution adverbiale et la particule verbale dans *Vous le connaissez SANS DOUTE*, *I helped him UP* s'étofferont en groupes verbaux: *I EXPECT you know him*. *Je l'ai aidé à SE RELEVER*. Enfin, dans la traduction de *READ ON* et de *He rowed ACROSS the lake* par *CONTINUEZ de LIRE* (dans certains contextes, en français parlé, *Lisez toujours*) et par *Il TRAVERSA le lac à la RAME*, la particule verbale *ON* et la préposition *ACROSS* se rendent par le radical des syntagmes verbaux *CONTINUEZ* et *TRAVERSA*, et, inversement, le radical des verbes anglais *rowed* et *READ* par la partie lexicale de la locution adverbiale à *la RAME* et de l'infinitif *LIRE*.

2412. *Classe nominale* \rightleftharpoons *classe verbale ou classe nominale différente*

Dans *This paper has just begun PUBLICATION*, *I consider him A GOOD CONVERSATIONALIST*, *DÈS SON RETOUR*, *nous vous écrirons*, il y a un nom ou un groupe nominal qui peuvent se transposer en un infinitif, en un groupe verbal ou en une subordonnée complète: *Ce journal vient de commencer à PARAÎTRE*. *Je trouve qu'il PARLE BIEN*. *AS SOON AS HE COMES BACK*, *we will write to you*.

Dans *She admitted DEFEAT*, *HER GUILT*, le substantif et le groupe substantif peuvent se traduire par des groupes substantifs ou par un participe adjectivé et un adjectif: *Elle reconnut SA DÉFAITE*, *SA CULPABILITÉ*. *Elle s'avoua VAINCUE*, *COUPABLE*. L'adjectif dans *in the EARLY 19th century* et les participes adjectivés dans *Foreign Currencies BOUGHT and SOLD* se rendront par des substantifs: *au DÉBUT du 19^e siècle* – *ACHAT et VENTE de devises* = *CHANGE*, le groupe adjectif dans *The day was OPPRESSIVELY HOT* deviendra un groupe substantif: *La journée était d'UNE CHALEUR ACCABLANTE*, et nous avons déjà vu, sous 24., que l'adjectif et le substantif dans *with LEISURELY DELIBERATION* permutent, dans *avec une LENTEUR DÉLIBÉRÉE*.

242. *Changement de catégorie grammaticale*

La transposition peut s'effectuer entre classes relevant de catégories grammaticales telles que le nombre et la détermination, le degré de comparaison, la personne, l'aspect, la voix, le mode et le temps.

2421. *Nombre et détermination*

Le pluriel des compléments dans *Those men have families to support in the mountains* se transposera en un singulier: *Ces hommes ont UNE famille à entretenir à LA montagne*, et le singulier dans *to keep one's distance* en un pluriel: *garder SES distances*.

Les pluriels indéfinis dans *Englishmen smoke pipes* se traduisent par un pluriel et un singulier définis: *LES Anglais fument LA pipe*.

L'article indéfini et l'absence d'article dans *Here is A light*, *You'd rather have tea* ainsi que dans *He has A weak heart*, *We fight for right and liberty* se rendent par l'article partitif ou par le défini: *Voici DU feu*. *Vous feriez mieux de prendre DU thé*. — *Il a LE cœur faible*. *Nous luttons pour LE droit et LA liberté*.

Il peut aussi y avoir article indéfini dans une langue et absence d'article dans l'autre:

His sister, who is	a secretary,	always waits for	the mail
Sa sœur, qui est	secrétaire,	attend toujours	le courrier
with	great	impatience.	
avec	une	grande	impatience.

2422. *Degré de comparaison*

Les comparatifs *sooner* or *later* correspondent aux positifs *tôt* ou *tard*, et le superlatif relatif dans *He was at his BEST* au superlatif absolu contenu dans *Il était en FORME*.

2423. *Personne*

A une troisième personne indéfinie ou neutre peut répondre une troisième personne définie, une deuxième ou première personne du singulier ou du pluriel, selon le contexte et la situation:

Elle est bien à plaindre, *on* ne lui accorde pas de liberté. (722)¹⁰

She is much to be pitied, *they* don't give her any freedom.

She's really to be pitied, *she*'s got no freedom.

C'est un jardin privé, *on* ne peut pas entrer. (626)

It's a private garden, *you* can't go in.

APRÈS UN BAIN: *On* se sent de nouveau tout frais et gaillard. (792)

I feel quite fresh and jolly again.

You feel as fresh as a daisy again.

APRÈS LA GUERRE: *On* croyait qu'*on* aurait la paix pour toujours.

(1589)

We believed *we*'d have peace for ever.

We thought *we*'d have eternal peace.

Il faut bien avouer qu'ils n'ont pas joué comme d'habitude. (684)

You'll admit that they didn't play as well as usual.

You've got to admit they didn't play as well as usual.

NOUS: *Il* vaut mieux prendre le sentier. (401)

We'd better take the path.

Comment *ça* va? (651).

How are *you* ?

Comment allez-vous ?

IL S'AGIT DE FAIRE PASSER

Ça ira. (848)

UNE AUTO PAR UN CHEMIN ÉTROIT:

It'll be alright.

We'll get through.

SURPRISE: Is *it* the first already? (1677)

It's the 1st already?

ETONNEMENT: C'est le 1^{er} déjà?

Nous sommes le 1^{er} déjà?

¹⁰ Les phrases suivies d'un numéro entre parenthèses sont des réponses données en français et en anglais (par deux témoins britanniques, Dora Green et Thomas J.A. Bennett) au questionnaire du *Livre des deux mille phrases* d'Henri Frei (Genève, Droz, 1953, réimpr. 1966).

2424. *Aspect*

La manière dont est envisagée dans son développement l'action exprimée par le verbe peut se communiquer à l'aide de moyens différents en LD et en LA ou ne pas s'expliciter, nécessairement et au même degré, dans les deux langues.

Ainsi, pour rendre l'opposition entre aspect duratif et aspect ponctuel dans le passé, l'anglais utilise le prétérit progressif et le prétérit ou le présent simples, et le français l'imparfait et le passé composé (dans la langue écrite, aussi le passé simple) ou le présent:

Yesterday evening she *was sleeping*; suddenly the phone *rang*.
rings
 Hier soir, elle *dormait*; soudain, le téléphone *a sonné*.
sonna
 voilà que le téléphone *sonne*.

La concomitance indiquée à l'aide de la forme progressive du système verbal anglais peut se rendre au moyen de la formule *être en train de* ou aussi ne pas s'expliciter en français:

What *are you doing* (now) ? —
 Qu'est-ce que vous *êtes* EN TRAIN DE *faire* ? —
 Qu'est-ce que vous *faites* maintenant ? —

I *am writing* to Paul.
 J' *écris* à Paul.
 Je *suis* EN TRAIN D' *écrire* à Paul.

L'habitude désignée à l'aide de *will* + infinitif en anglais ne se communique pas forcément par une périphrase correspondante en français:

She *WILL bite*
 Elle *se ronge*
 IL FAUT QU'elle *se ronge* (toujours)
 Elle NE PEUT S'EMPÊCHER DE *se ronger*

her nails.
 les ongles.
 les ongles.
 les ongles.

He would always answer back when he was scolded.
 Il répondait toujours quand on le grondait.

2425. Voix

Une certaine relation du verbe à l'égard du sujet et, éventuellement, d'un complément peut être exprimée au moyen de l'actif, du passif ou de la voix pronominale.

L'indicatif, l'infinitif et le participe actifs dans *Il PASSE pour le meilleur étudiant, Il y a encore beaucoup de travail à FAIRE, The bell needs REPAIRING* se traduisent par un passif: *He IS CONSIDERED the best student. There's still a lot of work to BE DONE. La sonnette a besoin d'ÊTRE RÉPARÉE.*

D'autre part, il est aussi possible de rendre le passif anglais d'un verbe transitif direct ou indirect par la voix pronominale en français, au besoin à l'aide d'un auxiliaire de transposition:

Salmon IS eaten cold. He WAS awarded the Nobel Prize.
 Le saumon SE mange froid. Il s'EST vu décerner le prix Nobel.

2426. Mode

La modalité, c'est-à-dire l'attitude adoptée par l'auteur à propos du message à communiquer, peut s'exprimer, dans le verbe, par un mode personnel dans une langue et par un mode impersonnel dans un autre idiome.

Ainsi, à un indicatif et un impératif anglais dans *Let us go back before we GET LOST* et *Go and SEE him*, peut répondre un infinitif français: *Retournons avant de nous ÉGARER. Va le VOIR.* Et à l'infinitif dans *It's said to BE very warm in Italy in August, What do you want me to DO?* correspond un indicatif ou un subjonctif dans *On dit qu'il FAIT très chaud en Italie au mois d'août. Que voulez-vous que je FASSE?*

A l'intérieur des modes personnels, l'indicatif anglais se transposera, dans certains contextes, en un subjonctif ou en un conditionnel:

That's the first French book he has ever read.
 Voilà le premier livre français qu'il ait jamais lu.

I *wish* he were in my place.

was

Je *voudrais* qu'il fût à ma place.

soit

Je *voudrais* le voir à ma place.

Inversement, le subjonctif et l'impératif anglais peuvent se traduire par un indicatif français :

If he *were* to refuse, his opponent would be elected.

should

S'il *allait* refuser, son adversaire serait élu.

devait

All papers *should* be written in ink.

Les copies *doivent* être écrites à l'encre.

Les copies *seront* écrites à l'encre.

Don't forget to give it back to me when you 've

N'oublie pas de me le rendre quand tu l'auras

Tu n'oublieras pas de me le rendre quand tu l'auras

You won't forget to give it back to me when you 've

read it. (1674)

lu.

lu.

read it.

Enfin, à un indicatif et à un subjonctif peuvent correspondre, à la suite d'une double transposition, un conditionnel et un infinitif, comme le montrait déjà un exemple cité ci-dessus :

I *wish* I *were* wrong.

was

Je *voudrais* avoir tort.

2427. Temps

Un temps grammatical simple peut se rendre par un temps composé, et réciproquement :

I *spoke* to him yesterday. She *HAS BEEN* here since ten.
 Je lui *AI parlé* hier. Elle *est* ici depuis dix heures.

He *must HAVE thought* we would not come.

Il *A dû penser* que nous ne viendrions pas.

devait penser

aura pensé

Dans le verbe français, les rapports temporels se précisent souvent plus ou autrement qu'en anglais. Pour évoquer l'avenir dans une subordonnée, le français emploiera un futur ou un futur prochain quand l'anglais se contente d'un présent exprimant la simultanéité par rapport au futur de la principale :

We'll come back as soon as it *rains*.

Nous rentrerons dès qu'il *pleuvra*.

VA pleuvoir.

The longer you *wait*, the harder it will be.

Plus vous *attendrez*, plus ce sera dur.

De même, dans une subordonnée introduite par un subordonnant de postériorité, un temps grammatical simple suffit à l'anglais là où le français utilise un temps composé :

After *listening* to the news we started to

Après *AVOIR écouté* les nouvelles, nous nous sommes mis au

travail.

They arrived after she *left* the house.

Ils sont arrivés après qu'elle *AVAIT quitté* la maison.

243. *Changement de fonction syntaxique*

Un changement de fonction syntaxique peut être lié à un changement de construction ou de catégorie grammaticale.

Un sujet se rendra par un complément, et un complément réel ou possible par un sujet en cas d'emploi d'un verbe à construction différente ou s'il y a changement de voix, que ce soit à l'intérieur d'une seule et même langue ou dans le passage d'un idiome à l'autre :

We missed you.

Vous nous avez manqué.

Only a miracle saved the world.

Seul un miracle a sauvé le monde.

Le monde n'A ÉTÉ sauvé que PAR miracle.

The world was only saved by a miracle.

You are wanted on the phone.

ON vous demande au téléphone.

Le groupe sujet-verbe peut se transposer en un complément circonstanciel, et une proposition infinitive complément en noyau de phrase sujet-verbe:

INTO THE LAKE:

No one saw

Personne ne l'a vu

Il est tombé SANS

être vu par personne.

SANS

TÉMOIN

He fell

unseen.

him fall.

tomber.

Une proposition principale peut devenir une subordonnée, et une subordonnée ou son équivalent une principale:

Vous savez QUE le soleil a des taches,

As you know,

sunspots

have appeared

There're sunspots

cette année! (1275)

this year.

this year, you know!

Je pense QUE c'est pire. (845)

I think it's worse.

It's worse, I think.

Il parle EN faisant beaucoup de gestes. (964)
He gesticulates a lot WHEN he talks.
He waves his hands around a lot WHEN he talks.
arms about

Un groupe nominal jouant le rôle de noyau (N) peut se traduire par un complément de nom (C), et un complément par un noyau:

N	C
Donnez-lui <i>un jour</i>	DE <i>délat.</i>
Allow him <i>one day's</i>	<i>delay.</i>
C	N

244. *Changement de rapport syntaxique*

Il est possible et parfois nécessaire de remplacer une partie d'énoncé ou un énoncé coordonnés par une partie d'énoncé ou un énoncé subordonnés, et inversement, ou bien, en termes plus abstraits, de transposer la coordination en un rapport de subordination, et vice versa:

Let's go AND have lunch now. (172)
 Allons prendre le déjeuner maintenant.

I 'd like to sell my camera AND buy
 J'aimerais vendre mon appareil (photographique) POUR en acheter
 a new one. (1067)
 un neuf.

International co-operation is much more than a program. It
Bien plus qu'un programme, la coopération
is a condition for our survival.
 internationale est une condition de notre survie.

CETTE AFFAIRE: Connu! tout le monde le sait! (894)
 Do I know about it? Everyone knows!
 That's an old story, AS everybody knows.

Pourquoi tu le bats QUAND il n'a rien fait? (1561)
 Why are you thrashing him when he 's done nothing?
 Why are you beating him? He has done no harm.

Un énoncé brisé peut se rendre par un énoncé monobloc :

Est-ce qu'il mord, VOTRE CHIEN ? (1192)

Does he bite, your dog?

Does your dog bite?

245. *Changement de plan ou de compartiment de langue*

Dans la traduction de *Je vous assure!* par *I DO assure you!*, de *SHÈ did it* par *C'EST ELLE QUI l'a fait*, il y a changement de plan linguistique parce que, dans un idiome, l'insistance est exprimée par des moyens prosodiques tels que l'accroissement de la durée et de l'intensité de phonèmes ainsi que l'élévation de la hauteur musicale, tandis que, dans l'autre, il s'y ajoute un ou plusieurs signes articulés, un auxiliaire d'emphase ou une formule de mise en relief.

Le traducteur peut aussi être amené à changer de clavier en quelque sorte, en passant d'un compartiment de langue à un autre, du lexique à la grammaire par exemple :

It seems that he was briefed.

Il paraît qu'il a été mis au courant.

Il aurait été mis au courant.

They are said to be in town.

Ils sont, paraît-il, en ville.

Ils seraient en ville.

* * *

Voilà les principaux faits qui se dégagent, pour le moment, de la réflexion sur le processus de la traduction et ses procédés de nature linguistique. Ici, ces faits ont été illustrés par des exemples empruntés presque tous à l'anglais et au français, langues de grande diffusion, comprises par la plupart de ceux qui s'intéressent à la constitution d'une science de la traduction, si nécessaire à la formation et au perfectionnement raisonnés du traducteur et de l'interprète. Certes, le choix de langues de départ et d'arrivée plus dissemblables l'une de l'autre que ne le sont ces deux idiomes permettrait

de tirer des conclusions d'une valeur plus générale¹¹. Mais ce qui importe, pour la connaissance des caractères propres à la traduction, c'est de chercher à en cerner les mécanismes de manière adéquate, en se rendant bien compte que des procédés comme « l'absence de traduction » et le transfert tel quel, le calque, la traduction littérale et la transposition peuvent être examinés du point de vue de la linguistique, tandis que l'étude appropriée de moyens tels que la modulation et l'adaptation relève de sciences différentes ou plus générales que la simple connaissance de la langue : de la psychologie, de la logique, des sciences de la culture.¹²

¹¹ Comme l'a déjà fait, entre autres, du point de vue de la linguistique et de l'anthropologie culturelle américaines, à propos de la traduction de la Bible en anglais et dans de nombreuses langues indigènes, Eugene A. Nida, dans *Toward a Science of Translating* (Leyde, Brill, 1964, x + 331 p.) et, avec Charles R. Taber, dans *The Theory and Practice of Translation* (ibidem, 1969, viii + 220 p.).

¹² Pour les importants problèmes d'ordre linguistique, logique et culturel qui se posent à un professeur de thème grec, voir Jean Rudhardt, *Réflexions philosophiques à l'occasion d'un exercice de traduction*, dans CFS 21 (1964) 55-85.

LUISA MURARO

HJELMSLEV LETTORE DEL CORSO DI LINGUISTICA GENERALE

Quando si parla di forma e sostanza nella glossematica, è comunemente ammesso che si tratti di una distinzione che la glossematica avrebbe sviluppata desumendola da Saussure. Questo è vero solo approssimativamente.

Tutta l'analisi interna, su questo argomento, conferma la testimonianza resa dallo stesso Hjelmslev riguardo il suo debito verso il pensiero teorico di Saussure: « It is difficult to know what were in detail the conceptions in Saussure's mind, and my own theoretical approach had begun to take shape, many years ago, before I even knew of Saussure's theory. Reading and rereading Saussure's lectures has given me confirmation in regard to many of my views; but I am necessarily looking at his theory from my own angle, and I should not like to go too far in my interpretation of his theory »¹.

Hjelmslev ebbe conoscenza del *Cours* prima del 1928, anno in cui appare il suo primo lavoro importante, i *Principes de grammaire générale*, nel quale Saussure è più volte citato.

Come ha notato E. Fischer-Jørgensen², Saussure compare attraverso i suoi discepoli, Sechehaye e Meillet principalmente. Io aggiungerei che in seguito quella mediazione sparirà solo per essere sostituita da un'altra, lo stesso pensiero di Hjelmslev: per dire, di nuovo, che in Saussure egli ha cercato la conferma delle sue idee, soprattutto, ma ve la cercava con passione. Con uguale atteggiamento

¹ *Structural Analysis of Language* (1948), in EL, p. 32.

² E. Fischer-Jørgensen, *Louis Hjelmslev*, « AL » IX, 1 (1965), p. VI.

mento, negli anni attorno al « 30 » si accostò all'opera di Rasmus Rask ³.

Il *Cours* fu da Hjelmslev letto e riletto. La sua attenzione a Saussure è costante e documentata dalle relazioni e discussioni del Circolo linguistico di Copenaghen, dalle comunicazioni ai congressi, e via via in tutta la sua opera, fino alla commemorazione che ne fece per il centenario della nascita, il 15 dicembre 1957.

Le citazioni del *Cours* sono continue. La cosa che più colpisce, delle citazioni, è la loro monotonia: finalmente, riunendole tutte, ci si accorge che coprono pochi paragrafi del testo. Questo è un tratto tipico della letteratura glossematica, la quale probabilmente ha contribuito per parte sua a quella lettura essenziale di Saussure, il cui risvolto negativo è di essere una lettura stereotipata.

Tra gli stereotipi ricorrenti nella presentazione del pensiero di Saussure, la distinzione forma/sostanza è quasi un prodotto della glossematica.

L'antisostanzialismo di Saussure non è certo un'invenzione della glossematica; questo tratto – forse del pensiero di Saussure quello che più anticipa sul suo tempo – non può esser riguardato attraverso la distinzione di forma/sostanza, e non soltanto per ragioni di convenienza terminologica.

La distinzione forma/sostanza nel pensiero di Hjelmslev ⁴ porta un carico epistemologico difficilmente esagerabile:

essa entra nella definizione del segno: come unità che consiste di forma del contenuto e forma dell'espressione, e che è stabilita

³ Riferisco questo giudizio come mi è stato espresso oralmente da alcuni linguisti del Circolo di Copenaghen, non potendo io controllare l'interpretazione data da Hjelmslev di un autore la cui produzione è in lingua danese, che non conosco. La lettura di Hjelmslev sembra essere, in ambedue i casi, introiezione del pensiero indagato; ciò che conta non è la fedeltà filologica, ma il legame interno con l'autore.

⁴ Sull'argomento, si veda: E. Fischer-Jørgensen, *Form and Substance in Glossematics*, « AL » X, I (1966), pp. 1-33; come risulta da questo saggio, si può dire che tutti gli scritti di Hjelmslev, dal 1936, tocchino l'argomento. In particolare, oltre ai PTL, si veda dello stesso: *Forme et substance linguistiques*, in « BCLC » IV (1937-38), pp. 3-4; *Structural analysis of Language*, cit., *La stratification du langage*, in EL, pp. 36-68 e *Pour une sémantique structurale*, in EL, pp. 96-112. Sulla rilevanza di quella distinzione per la teoria del segno: H. Spang-Hanssen, *Recent Theories on the Nature of the Language Sign*, TCLC IX, Copenhague 1954, pp. 129-137 e N. Ege, *Le signe linguistique est arbitraire*, TCLC V, Copenhague 1949, pp. 20-29; sui rapporti con la fonetica: E. Fischer-Jørgensen, *Remarques sur les principes de l'analyse phonémique*, ibid., pp. 214-234.

dalla solidarietà chiamata funzione segnica; entra anche nella definizione del rapporto di designazione: il segno è segno di qualcosa in quanto è segno di una sostanza del contenuto e di una sostanza dell'espressione;

è prima rispetto il principio d'arbitrarietà, del quale comanda lo sdoppiamento, in quanto il rapporto tra forma e sostanza è arbitrario allo stesso titolo di quello tra espressione e contenuto e perciò l'arbitrarietà del segno si ripete tra forma e sostanza in ciascuno dei due piani;

definisce l'analisi linguistica come analisi formale, essendo la forma separata dalla sostanza,

e comanda, di conseguenza, l'estromissione della fonetica e della semantica dalla semiologia;

e poiché la sostanza presuppone, manifesta e determina la forma, regola rigidamente la gerarchia tra analisi formale e studio della sostanza, assegnando la precedenza a quella;

in generale è il criterio per ordinare tutto l'ambito delle scienze che trattano del linguaggio ⁵.

Da questo punto di vista, dell'importanza epistemologica, a quella distinzione corrisponde appena in Saussure il principio dell'arbitrarietà del segno. Ciò nonostante ogni esposizione su forma e sostanza viene da Hjelmslev introdotta citando la famosa frase del *Cours*: « La langue est une forme, non une substance » e l'altra che la precede di poche pagine nello stesso capitolo sul valore linguistico: « leur combinaison ne produit pas une substance, mais une forme ».

Se tutto ciò che a partire da quelle frasi si dice nella glossematica riguardo forma e sostanza, fosse da intendere come una loro interpretazione e sviluppo, si avrebbe ragione di opporre altri testi di Saussure o una più corretta interpretazione degli stessi citati ⁶. Ma non è questo il caso, per due ragioni.

⁵ Non è l'unico criterio, poichè ha un ruolo importante anche il principio della natura bilaterale del segno.

⁶ Fischer-Jørgensen ha rilevato la rottura, che interviene nel momento in cui L. Hjelmslev distingue forma e sostanza per il contenuto e l'espressione, rispettivamente (*Form and substance*, cit., p. 6). È una rottura che dovrebbe far rinunciare al tentativo di stabilire una qualche corrispondenza, come quella tra sostanza secondo Saussure e *purport* nei PTL, almeno per questo, che molte affermazioni di Saussure, sulla lingua che non è sostanza, sarebbero ridotte, sulla base di quella corrispondenza, alla banalità.

1. Le frasi del *Cours* sono una *formula riassuntiva* degli Editori, in sè legittima, di un discorso che si trova alluso e in parte presente nel contesto (capitolo IV della parte seconda del CLG, su *La valeur linguistique*). Rispetto questo discorso, non facile e non privo di problemi, la glossematica prenda posizione, risolvendo tra l'altro alcuni di quei problemi, con la *sua* formula « la lingua è una forma non una sostanza » che dobbiamo interpretare nel suo proprio contesto.

Vi è insomma una coincidenza materiale tra la formula degli Editori e quella della glossematica. Quest'ultima ha dalla sua parte una gravidanza, delle ragioni e degli sviluppi tali, che non ha la prima, per cui finalmente conviene dire che in Saussure non si trova la coppia forma/sostanza. S'intende che a questo rigore induce il confronto con un discorso in cui invece la distinzione è presente ed operante, e non tanto l'istanza filologica, che serve solo per pesare con giusta bilancia le frasi del *Cours*: formule riassuntive e non tesi vera e propria, come s'è detto.

2. La distinzione forma/sostanza in Hjelmslev assolve un compito che non ha il suo corrispondente nelle frasi citate del *Cours*, ma che per altro non è evitato da Saussure – e questo va detto, a correzione di quella rilettura che parla di incompletezza⁷ – ma si trova distribuito in più luoghi e diversi contesti. Sono, e riassumo per semplicità ricorrendo ad altri meno contestabili stereotipi: la distinzione di *langue* e *parole* e quella di linguistica interna e linguistica esterna.

Presentando *Langue et parole*, che è un contributo alla teoria glossematica tutto filtrato attraverso la lettura del *Cours*, e in altre occasioni, Hjelmslev ci informa dei suoi criteri di lettura. Egli scrive che il *Cours* riporta idee elaborate da Saussure in tempi

⁷ Oltre, naturalmente, ai glossematici, parla di incompletezza su questo punto anche lo studioso italiano G. C. Lepschy: « La concezione della lingua come forma e non sostanza, dove non ci sono che differenze, senza termini positivi, costituisce uno degli aspetti più suggestivi e avanzati del *Cours*, anche se Saussure sembra non aver portata questa intuizione fino alle sue ultime conseguenze » (G. C. Lepschy, *La linguistica strutturale*, Torino 1966, p. 47). Che la concezione della lingua come formata di sole differenze, possa apparire solo un'intuizione non portata alle sue ultime conseguenze, mi sembra l'effetto di una lettura che cerca in Saussure quello che la glossematica dice di averne desunto e nei luoghi in cui la glossematica dice d'averlo trovato.

diversi, delle quali alcune hanno perso validità rispetto altre; è un compromesso di idee nuove con le tradizionali vedute psicologistiche; non è interamente sviluppato nelle sue conseguenze⁸. I criteri sono impliciti e facilmente possiamo ricavarli: a) decurtare, b) essenzializzare, c) sviluppare.

La devozione ideale di Hjelmslev per Saussure si esprime in ciò, che egli volle, ogni volta che gli fu possibile, far passare il suo proprio pensiero attraverso una lettura del *Cours*, alla quale per altro assicurava, con quei criteri, la massima libertà. Concilia così due esigenze, una affettiva – mantenere un'ideale continuità con l'autore del *Mémoire* e del *Cours* – e una intellettuale: non confrontarsi nella elaborazione del suo pensiero con nessuna autorità.

Questo rende a volte difficile il lavoro di chi si propone di districare nelle sue acute esegesi saussuriane quello che è interpretazione, innovazione e correzione. Così non è agevole seguire le vie che nel suo pensiero impone al testo del *Cours* su una serie di temi saussuriani che ristrutturata sulla base della distinzione forma/sostanza. Tra questi quello di *langue* e *parole*.

Proprio nel contesto del discorso sul valore, le fonti manoscritte, qui non utilizzate dagli Editori, ci informano che Saussure attribuiva al valore due fonti: il sistema – come è detto nel *Cours* – e la società⁹. Questa omissione degli Editori, che parlano della collettività piuttosto come condizione perché un sistema linguistico si istituisca, ha permesso a Hjelmslev di citare proprio quel capitolo a sostegno della sua riduzione della *langue* a schema o forma, e della *parole* a uso o sostanza¹⁰. Per far questo egli infatti ha dovuto estromettere dalla definizione della *langue* il suo essere un'istituzione sociale.

Tra altri Hjelmslev ricorre a questo argomento minore: non si può in alcun modo dire che *langue/parole* separino sociale/individuale. Ma da questo sensatissimo argomento altre conclusioni sono

⁸ Cfr. EL, pp. 69 e 30.

⁹ « Pour trouver la base, *id est* la valeur, il faudra la chercher dans le milieu social. C'est la collectivité qui est créatrice de la valeur, laquelle n'existe pas en dehors d'elle » (Edition critique, p. 271). Delle due fonti del valore Saussure parla nel III corso (cfr. R. Godel, *A Geneva School Reader in Linguistics*, Indiana University Press, 1969, p. 56).

¹⁰ L. Hjelmslev, *Langue et parole*, « CFS » 2 (1942), p. 39; anche in EL, p. 77.

possibili. Si può per esempio sostenere che il rapporto tra il singolo e l'istituzione non è sempre configurabile sociologicamente come rapporto tra individuale e sociale. Hjelmslev ha comunque altri argomenti per concludere che individuale/sociale riguardano la *parole*, cioè l'uso cioè la sostanza, non la *langue*. La *langue* è forma.

La riduzione della *parole* a uso esige, a sua volta, una decurtazione, che sacrifica l'atto della parola. Non è teorizzata, però, e più volte si legge negli scritti glossematici che la parola comprende l'uso più l'atto della parola. Ma è tutto e questo aspetto dovette apparire trascurabile. Non però ai suoi critici ¹¹.

Il risultato, in un'esposizione rapida come questa, è che: a) Louis Hjelmslev risolve, inavvertitamente ma è lo stesso che se ne fosse stato avvertito, un nodo dell'esegesi saussuriana, quello riguardante le due fonti del valore, b) definisce il rapporto *langue/parole* prendendo alla lettera l'affermazione saussuriana che la *parole* è esecuzione, e ciò nonostante (o proprio per questo), c) prefigura uno schema delle modificazioni linguistiche che è in contrasto con la saussuriana opposizione sincronia/diacronia. Questo punto esige una chiarificazione.

Per Saussure, è fin troppo chiaro, il rapporto tra *langue/parole* non è quello tra forma e sostanza nella glossematica. Che la *parole* sia esecuzione rispetto la *langue* (e lo è per la stessa ragione teorica che comanda di separarle) non esclude che le modificazioni della *parole* abbiano per effetto di modificare il sistema linguistico, come non esclude nemmeno che si tratti di modificazioni accidentali e imprevedibili. La *langue* è separata dalla *parole* come la norma dai fatti che essa consente di ordinare; quindi i fatti che modificano il sistema per definizione non possono che essere casuali e imprevedibili.

Si potrebbe però escludere che i fatti di *parole* arrivino a modificare il sistema. Ma questa è un'altra separazione, è appunto la

¹¹ Nell'introduzione alla traduzione italiana di *Sproget*, G. C. Lepschy scrive: « la linguistica strutturale... non ha indagato sufficientemente da un lato i singoli atti linguistici, dall'altro i rapporti fra diversi stati di lingua » (L. Hjelmslev, *Il linguaggio*, Torino 1970, p. XVII). È da notare che se il primo aspetto fu trascurato da Hjelmslev per una completa mancanza d'interesse, il secondo, riguardante i rapporti tra stati di lingua, lo interessò costantemente, certo più che non risulti dalla letteratura glossematica conosciuta. Lo proverà la pubblicazione di un secondo volume di *Essais*, lo provano i suoi interventi al Circolo di Copenaghen, i corsi universitari, conferenze, ecc.

separazione tra forma e sostanza, che pone la glossematica: se il sistema cambia, cambia per una sua ragione; le modificazioni di ciò che è soltanto manifestazione del sistema, non possono cambiare il sistema stesso¹².

Molti critici, a partire da A. Martinet nella sua recensione all'edizione danese dei *Prolegomena, Omkring Sprogteoriens Grundlæggelse*, hanno oposto a L. Hjelmslev che escludere la considerazione della sostanza nell'analisi linguistica può essere un ostacolo soprattutto ai fini dello studio diacronico. Questo sembra molto saussuriano. Ma così non è. La corrispondenza stabilita da Hjelmslev rispettivamente tra *langue* e schema, tra *parole* e uso, è una libera rielaborazione delle idee di Saussure, che non si estende, senza far intervenire un'altra libera rielaborazione, fino a dire che Saussure avrebbe compreso tra le cause di modificazione di uno stato di lingua quello che aveva escluso nello studio sincronico.

La decurtazione della tesi saussuriana essere la lingua una istituzione sociale – donde per Saussure che la fonte del valore è insieme nel sistema e nella collettività – era stata in qualche modo già anticipata da Hjelmslev ancor prima che intraprendesse a elaborare con H. J. Uldall la glossematica. Nei *Principes de*

¹² Su questo punto il distacco da Saussure è nettissimo ed è singolare che Hjelmslev nei testi scritti abbia ommesso di rilevarlo. Che vi fosse in lui quasi una resistenza psicologica a riconoscere la rottura da Saussure, lo prova un suo intervento al Circolo linguistico di Copenaghen, nell'aprile del 1942, sul tema sincronia e diacronia: egli parlò di uno studio separato delle modificazioni dell'uso e delle modificazioni del sistema, chiamandoli rispettivamente diacronia e metacronia. Diacronia e metacronia si possono chiamare genericamente genetica. Ebbene, detto questo, egli fa una precisazione che rischia di confondere del tutto, dicendo che la genetica corrisponde alla diacronia secondo Saussure (cfr. « BCLC » VIII-XXXI, 1941-1965, pp. 96-99). Dovette comunque vincere la resistenza, perchè a Uppsala, in una conferenza del sett. 1950, di cui Eli Fischer-Jørgensen mi ha gentilmente fornito il testo dattiloscritto, L. Hjelmslev disse: « It is a misunderstanding, due to F. de Saussure's Cours..., that language history is concerned with substance only (the so-called parole). At least... it has been obvious to most linguists that since linguistic change involves a possibility of a change of the system, and not only of the particular way in which the system is used, a change of form and not only a change of substance, the 'diachronic' aspect in Saussure's sense, which is defined as independent of the language system and concerned with the substance only, must be supplemented and supplanted by a larger view, in which language change may be either a change of form or a change of substance ». Forse conviene notare, a costo di essere monotoni, che il distacco da Saussure non è quello indicato da Hjelmslev, poichè Saussure non ha detto, in nessun senso, che i cambiamenti riguardano solo la sostanza, ma ben sì che i cambiamenti vengono dalla *parole*.

grammaire générale (1928) Hjelmslev dibatte se nelle modificazioni del sistema grammaticale entrino in giuoco anche aspetti sociologici: le ricerche di A. Meillet sul ruolo dei fattori sociali negli stati e nei cambiamenti di lingua, nonostante la grande considerazione che aveva per lo studioso francese, non l'hanno interamente persuaso. E per tre volte quasi di seguito, scrive che raramente si nota l'influenza del fattore sociale sul sistema grammaticale. In compenso « le principe sociologique s'applique avec la plus grande évidence sur ce qu'a appelé Ferdinand de Saussure les éléments externes de la langue »¹³. Il residuo di esitazione sarà risolto come sappiamo.

Della « linguistica esterna » di Saussure Hjelmslev tornerà ad occuparsi fino nei suoi ultimi scritti. Su questo punto il confronto è relativamente facile.

La ragione di distinguere linguistica interna ed esterna è per Saussure il riconoscimento della *langue* come organismo o sistema di rapporti, di cui il tratto fondamentale e decisivo è la natura arbitraria e differenziale del segno. È questo che separa la lingua dalle altre istituzioni sociali e impedisce che sia solidale con le sue condizioni storico-ambientali. Al riguardo Saussure introduce il primo paragone con il giuoco degli scacchi, che ritornerà nel discorso sul valore linguistico (il cavaliere perduto)¹⁴ — il secondo, e diverso, paragone, è quello della partita¹⁵. Hjelmslev dei due paragoni ritiene naturalmente solo il primo, l'altro essendo per lui inutilizzabile, poiché serve ad illustrare l'opposizione tra diacronico e sincronico.

È stato notato da alcuni che le fonti manoscritte rivelano un Saussure più attento allo studio dei fattori esterni e ai rapporti della linguistica con le altre scienze, di quanto non risulti dalla redazione del *Cours*. È vero, ma a mio avviso il testo carica senza

¹³ P. 279. « Il vaudrait la peine — scrive poche pagine più avanti — de chercher à expliquer tous les changements connus par ce facteur, par les nécessités du système même. Il peut y avoir ici une causalité des plus rigoureuses. Le changement phonétique est probablement lié à ce jeu rigoureux de causalités synchroniques et ne s'explique à la longue que par lui. On en viendrait ainsi à voir dans les lois phonétiques des nécessités d'ordre général » (p. 287).

¹⁴ CLG, Intr., V e 2, III.

¹⁵ CLG 1, III, 4.

travisare il senso di quella distinzione tra linguistica interna ed esterna, la quale conta soprattutto per ciò che esclude, e non per ciò che collega. La valorizzazione della linguistica esterna verrebbe solo nel momento in cui fossero chiariti i rapporti tra i fattori esterni e la lingua come sistema.

Qualcosa del genere si può dire anche della glossematica riguardo la separazione di forma e sostanza: essa produce l'esclusione dalla linguistica vera e propria (o semiologia) dello studio della materia linguisticamente formata, che sia sostanza dell'espressione o del contenuto. Per Hjelmslev uno studio esauriente dell'oggetto esige anche lo studio della sostanza: fonetica e semantica vengono infatti recuperate in una complessa organizzazione delle scienze semiotiche che si spartiscono il campo degli oggetti. Fonetica e semantica rientrano, naturalmente del tutto modificate rispetto la pratica corrente, nella metasemiologia, scienza che studia la semiologia (o linguistica): una scienza che studia una scienza (che è per se stessa un testo e/o sistema semiotico), la quale a sua volta studia i testi e i sistemi semiotici, non sarebbe che una ripetizione di questa: essa quindi si fisserà su argomenti che la linguistica non può indagare ulteriormente, da un punto di vista mutato: sono la sostanza dell'espressione e del contenuto. Parallelamente vi è una scienza che indaga la sostanza dei connotatori (stili, dialetti, codici, gerghi...), residuo della linguistica della semiologia connotativa. Questo secondo ambito di indagine, chiamato metasemiotica, corrisponde *grosso modo* alla linguistica esterna di Saussure¹⁶.

¹⁶ Cfr. PTL, cap. 22. Nel testo inedito di Louis Hjelmslev, *Theory of Language. Résumé*, di cui F. J. Whitfield sta preparando la pubblicazione il parallelismo tra metasemiotica e metasemiologia, e l'analogia che si può stabilire tra la prima e la linguistica esterna saussuriana, sono posti in evidenza da una terminologia modificata rispetto ai PTL: la metasemiologia è chiamata metasemiologia interna, mentre la metasemiotica è chiamata metasemiotica esterna. La separazione forma/sostanza della glossematica potrebbe essere meno approssimativamente messa in rapporto con la distinzione saussuriana di fattori esterni/interni, in questo senso, che ambedue le distinzioni producono la divisione di ambiti di ricerca che sono richiesti per uno studio esauriente e completo dell'oggetto della linguistica; quello che invece viene escluso quando Saussure parla di sostanza, non è mai qualcosa il cui studio possa contribuire a meglio farci conoscere il linguaggio; sono sempre punti di vista irrilevanti o scorretti.

Come e più che in Saussure, la suddivisione dell'ambito della ricerca è condotta in termini tali da indebolire ogni motivazione propria a un tipo di indagine di carattere sociologico. Hjelmslev forse intuì la poca rilevanza di un recupero dello studio della « sostanza » condotto attraverso vie tanto tortuose¹⁷ e nei due suoi ultimi scritti importanti, *La stratification du langage* (1954) e *Pour une sémantique structurale* (1957) lo semplifica; analizza la sostanza, articolandola in vari livelli dei quali quello dell'*appréciation collective* gli appare immediatamente pertinente dal punto di vista semantico; arriva fino a dire che « on entrevoit que de telles définitions sémantiques auront de graves répercussions sur l'analyse purement formelle des unités en question »¹⁸.

Può sembrare quasi un ripensamento; ma tutta l'impostazione glossematica ci vieta di pensare che queste poche parole possano segnalare una crisi riguardo il principio sempre da Hjelmslev tenuto fermo, della necessaria separazione di forma e sostanza.

Era in un certo senso la sua sfida; la sfida che sempre rappresenta una scienza teorica nei confronti di una pratica scientifica senza teoria o provvista di una teoria di comodo: contraddire quello che sembra la costatazione immediata e nella quale, invece di una esplicita ragione teorica, si possono inserire i punti di vista dell'abitudine, del buon senso e del senso comune.

In questo Louis Hjelmslev è saussuriano: anche Saussure vide la necessità di quella sfida. E l'impressione comune di un legame diretto dalla glossematica a Saussure sul tema forma/sostanza, che non può venire solo dalla parziale coincidenza di poche frasi, viene certo anche dal fatto che quella distinzione assolve nella

¹⁷ E tuttavia egli vedeva almeno una ragione diretta che poteva motivare lo studio della « sostanza »; è persuaso infatti che, una volta stabilita con criteri interni la parentela genetica tra due lingue, non si possa senza lo studio di fatti storici e culturali stabilire se si tratti di lingue sorelle oppure di madre/figlia e in tal caso quale sia la madre, quale la figlia. Ma non ne parla che nei corsi universitari e in rare altre occasioni, mai nelle pubblicazioni. Ho avuto questa, con altre informazioni, da E. Fischer-Jørgensen, che è stata per molti anni insieme allieva e critica tenace di Hjelmslev proprio sulla questione forma/sostanza. Se il maestro ebbe delle esitazioni su questo punto e se negli ultimi scritti ne corregge l'inevitabile impressione di rigidità, ciò si deve, a mio avviso, non tanto alle molte critiche generali, quanto alle precise obiezioni che ella gli muoveva a partire dalle istanze della pratica scientifica.

¹⁸ *Pour une sémantique structurale*, in EL, p. 110.

glossematica un compito epistemologico che anche Saussure assume.

La differenza è che Saussure lo distribuisce in una molteplicità di discorsi che non sono tutti allo stesso livello, non hanno le stesse implicazioni nè le stesse conseguenze. La *langue* distinta dalla *parole* non è la *langue* distinta dall'oggetto della linguistica esterna; distinguere l'identità semiologica dalla somiglianza o identità di suono e senso non è lo stesso che affermare « dans la langue il n'y a que des différences ».

Questa diversità di impostazione conta, quando accade di riscontrarla in chi, come Saussure e Hjelmslev, rigorosamente pensa che sia la scienza a costituire il suo oggetto.

Abbreviazioni usate

« AL »: « Acta Linguistica » e « Acta Linguistica Hafniensia ».

« BCLC »: « Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague ».

« CFS »: « Cahiers Ferdinand de Saussure ».

CLG: Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*; viene citato senza riferimento a una specifica edizione, e solo con l'indicazione della parte (Intr., 1, 2), del capitolo (I, II...) e eventualmente del paragrafo (1, 2...)

Edition critique: Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Edition critique par R. Engler, tome 1, Wiesbaden 1968.

EL: Louis Hjelmslev, *Essais linguistiques*, TCLC XII, Copenhague 1959.

PTL: id., *Prolegomena to a Theory of Language*, trad. inglese di F. J. Whitfield, The University of Wisconsin Press, Madison 1961.

TCLC: Travaux du Cercle linguistique de Copenhague.

FRANK C. PARKINSON

LINGUISTIC AND MATHEMATICAL INFINITY

In reading the syntactic theory of Noam Chomsky one is struck by the force with which he criticises the Saussurean idea of a linguistic system. In his opinion Saussure had a "naive view of language structure" which completely fails to give "an explicit formulation of the 'creative' processes of language".¹ He rejects Saussure's "concept of language as a systematic inventory of items",² and accuses him of "a narrowly conceived empiricism" and of "a preoccupation with inventory and taxonomic procedures",³ and, in short, considers him as the instigator of an "impoverished and thoroughly inadequate conception of language."⁴ Such an explicit and total condemnation leads one to ask precisely what Professor Chomsky finds so completely unsatisfactory in the *Cours de linguistique générale*. The answer to this question is significant for several reasons, not least because it throws light on two opposed concepts of linguistic infinity, one implicit in Saussurean principles, the other very explicitly argued by Chomsky in his transformational-generative grammar.

In part Chomsky is echoing a criticism originally made by Bloomfield that Saussure concentrates his attention too closely on the word as the unit of language, rather than the sentence.⁵ This is a criticism which must be accepted, but at the same time Saussure's

¹ *Aspects of the Theory of Syntax* (Cambridge, Mass., 1965), p. 8.

² *Ibid.*, p. 4.

³ "Current issues in Linguistic Theory", In Fodor and Katz (eds.) *The Structure of Language* (Englewood Cliffs, N.J., 1964), p. 114.

⁴ *Language and Mind* (New York, 1968), p. 18.

⁵ "Review of Saussure's *Cours de linguistique générale*", *MLJ*, 8, 1924, p. 13.

defence is a strong one: until the linguist has identified the basic linguistic sign, the study of language cannot assume the status of science. Chomsky, however, is not objecting that Saussure made a faulty identification of the sign but that he considered language simply as a collection of signs and, by neglecting the processes by which these signs become a system, that he was responsible for propagating the error that a language is a finite system. Repeatedly one finds in Chomsky's work this criticism of the concept of language as an inventory or a taxonomy. (In fact he seems to regard both as equally unworthy of the linguist's attention, though clearly every science must base itself on a taxonomy of some sort.) The paradox which Chomsky wishes to point out, and to resolve, is that if a language is considered as a lexicon of words, or even if the sentence is considered as a limited series of syntactic paradigms, one cannot explain the fact (or at least the feeling) that language gives unlimited opportunity for the expression of thought. In other words, given a fixed number of words in a language one has to postulate, apparently, a fixed number of combinations of these words. However great this number may be, it cannot be infinite. How then can one reconcile a finite system of language with the apparently infinite potential of the individual to create and understand new sentences?

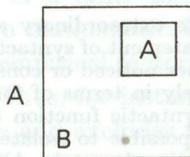
This is surely a valid and fundamental question, for the answer to it leads to two contrary definitions of the very subject of linguistic investigation: language (Saussure's *langue* or Chomsky's competence) is either a vast but finite inventory of words and sentence paradigms or it is an infinite system. Faced with this problem it is natural that one should consider the infinity of language as an analogue of the infinity of a mathematical series. This is a tempting solution. Professor Godel assures us that Saussure himself had no dearer wish than to "cast the theory of language into the rigid mold of a mathematical treatise".⁶ In American linguistic circles this wish has assumed the nature of a specified intention. We find, for example, Joos claiming that linguistics "must adopt a technique of

⁶ "Ferdinand de Saussure's Theory of Language", In Sebeok (ed.), *Current Trends in Linguistics* (The Hague, 1966), Vol. 3, p. 481.

precise treatment which is a kind of mathematics.”⁷ It is Chomsky’s conviction that only in this way can the infinite potential of the sentence be given a rational explanation, thus enabling language to be defined as an infinite system.

The method Chomsky uses is worthy of attention. It is based on the logical algebra first proposed by George Boole in 1854 in his seminal work *An Investigation of the Laws of Thought*, but its novelty lies in the fact that it uses a much more modern and less known field of mathematical logic, the so-called “Post rewriting system.”⁸ Chomsky’s innovation is to adopt this system in order to construct a recursive model of the sentence on the lines of Post’s special theory of mathematical recursiveness. If the sentence can be shown to be essentially a recursive syntactic operation, it may be inferred that it contains a property of syntactic infinity which would account for the creativity of language. The significance of this approach is that it breaks away from the closed system of the Boolean equation. In place of the symbol of equality (=) Post used the symbol of rewriting (\rightarrow), by means of which a mathematical, or logical, symbol could generate itself indefinitely. This rewrite operation may be considered as an instruction rather than a statement of equality, or it may be considered as an equation of form rather than of quantity. To the linguist whose mathematical thinking is in terms of orthodox equations it is probably easier to understand the rewriting operation as an equation in terms of form, and to represent it initially in visual terms, though neither Post nor Chomsky make this concession.

Every geometrical figure is capable of being divided into two figures, one of which is of the same form as the original. Thus:



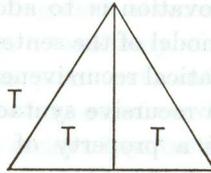
⁷ “Description of Language Design”, In Joos (ed.), *Readings in Linguistics: The Development of Descriptive Linguistics in America since 1925* (Washington, D.C., 1950), p. 701.

⁸ Post’s essential ideas are to be found in an article of 1944 in the *Bulletin of the American Mathematical Society*, 50, pp. 284-316.

This fact can be expressed algebraically in the instruction:

$$A \longrightarrow B + A$$

The generality of this instruction reduces it to a trivial example. A better analogy, though still a limited one in linguistic terms, is the special topological case where the same form can be "generated" indefinitely by using a simple dividing line. Thus a triangle can be divided *ad infinitum* into other triangles by dividing one of the angles:



This operation may be expressed in the instruction:

$$T \longrightarrow T + T$$

These simple examples may suffice to show the mathematical validity of the rewrite instruction. As regards linguistics, its relevance is, as Chomsky realised, that certain elements in the sentence have the same syntactic form as the sentence itself. For example, if one regards the basic form of the sentence as *noun phrase + verb phrase*, as does Chomsky,⁹ the sentence "I see you smoke" may be analysed into the structure

NP + VP

I see you smoke

⁹ There is, in fact, a quite extraordinary assumption underneath this apparently unobjectionable statement of syntactic form, an assumption that no linguist seems to have either noticed or considered significant. Chomsky insists that his system is purely in terms of form and that syntactic form must not be confused with syntactic function (cf. *Aspects of the Theory of Syntax*, p. 68-9), but it is impossible to isolate the units *noun phrase* and *verb phrase* without using functional criteria. Although Chomsky rejects the functional terms *subject* and *predicate* in his system, he uses them implicitly in his identification of the formal syntactic units. In one place at least ("The Formal Nature of Language," Appendix to E. Lenneberg, *Biological Foundations of Language*, New York, 1967, p. 427) he explicitly declares that one can assume that *noun phrase* and *verb phrase* are the same as *subject* and *predicate*.

But the *verb phrase* is also analysable into a *verb phrase* (see) and a dependent element of sentence form (you smoke). Thus,

$$VP_1 \longrightarrow VP_2 + S_2$$

Therefore, the original sentence form—like the geometrical figures above—contains within it a component of the same form:

$$S_1 \longrightarrow NP_1 + VP_1 + S_2$$

S_2 is capable in theory (though not, of course, in this particular example) of the same division—*ad infinitum*. Chomsky asserts, therefore, that we have a quasi-mathematical proof that the sentence contains within itself the property or recursiveness and that this is sufficient to justify the definition of language as an infinite system. Furthermore we have a basis for analysing the syntactic processes of language, which Chomsky claims are incapable of analysis within a Saussurean framework.

There is one immediate objection to Chomsky's rewriting system, namely that, if this syntactic model is adopted, one must accept also the theoretical existence of sentences of infinite length. The point is delicate. Empirically such infinitely long sentences do not exist. To say, therefore, that they could exist as abstract logical constructs is to redefine the subject matter of linguistics, making it not an empirical phenomenon but an ideal system. A linguistic description thus is envisaged as similar to the ideal model of the mechanical engineer, which ignores such factors as friction and heat loss—factors which can never be eliminated from a real model. Transformationalists claim, with truth, that all linguistic analysis is based on abstraction from the empirical data of speech, but the problem in a mathematical system is of a quite different dimension. To keep intact the framework of a mathematically based linguistic description one must reject all empirical factors which are not capable of quantitative treatment. Thus, for instance, Chomsky rejects stress as a syntactic irrelevance and excludes from the proper domain of syntactic description all figurative language. In face of the difficulty of deciding when an expression is being used figuratively or when it has a normal and orthodox meaning Chomsky's answer is that only those expressions can be considered normal which are susceptible to the transformational rules of his system. The subject matter of

linguistics becomes, in a curiously circular fashion, those elements of language which are describable within an ideal—indeed almost Platonic—system.

It is obvious that the gravest theoretical objections ramify from the assumption that linguistic infinity is essentially a logico-mathematical property of the sentence. Only one other need be mentioned here, namely that to retain such an assumption the semantic unit must equally be considered as a mathematical analogue. That is to say, the word or the sememe must be treated as a unit as discrete as a mathematical integer. In Chomsky's system the word becomes what he calls a "matrix of semantic features", each element of meaning being capable of abstraction in much the same way that the mathematician can analyse the number 30 into $2 \times 3 \times 5$. This is of course the method of componential analysis, a semantic method with a long history and an obvious appeal to commonsense. Whether or not such an analysis corresponds to the way in which words actually communicate meaning is, however, a different matter from using it as a simple and *ad hoc* instrument of semantic description. It is interesting, and significant, that as Chomsky has developed his theory of syntax the central difficulty has become increasingly a problem of semantic description.

These two considerations, the infinity of the sentence and the precise limitation of meaning of the word, lead one to wonder if in fact the creativity of language may be explained by the very opposite assumptions. All linguists may be grateful to Chomsky for proposing a solution which, if not in itself very useful, suggests that the contrary of this solution may provide the answer to the question he has posed. Is it possible that the infinite creativity of language may be explained by assuming that *langue* is a finite system composed of infinite items? In a formal and ideal model of language the word must be considered, as the last paragraph has indicated, as a finite semantic unit. In a semiological system the word cannot be considered as a finite unit with a precisely determinable semantic content. Semiologically the meaning of a word is, as Saussure pointed out, better approached as a matter of value rather than signification. The semantic import of a word is therefore to be found in the communicative effect it creates and this implies psycholinguistic processes which are unlikely to be describable in

very precise terms. It is possible that this very lack of precision is bound up with the infinite creativity of language.

This approach to the problem of linguistic infinity is suggested by the principle of the arbitrariness of the sign. One accepts without question that there is an arbitrary connection between the sound sequences *cheval*, *Pferd*, *horse* and the concept which these three words immediately suggest. There are other dimensions of arbitrariness. The existence, for example, of homonyms in a language creates a special problem for the linguist, for they demonstrate arbitrariness in its most obvious form. Furthermore, there is an arbitrariness which arises from the simple fact that the same word means different things to different people. The apparent consensus of agreement on the meaning of such concrete words as *horse*, *cup*, *tree*, or such clearly imaginable actions as *swim*, *fly*, *cut*, is in fact illusory and obscures the fundamental nature of semantic arbitrariness. Regardless of the precision with which, for example, the words *courage*, *beauty*, *fear*, may be defined, common observation assures us that everyone assigns to these words a very personal meaning. It is surely a false argument that "abstract" words represent a special case of arbitrariness. If we step momentarily from *langue* to *parole*, we become at once aware of the fact that every individual has the capability, not infrequently exercised, of extending the meaning of *any* sign in the language, according to his caprice.

This fact alone would suffice to explain the infinite creativity of language, but if we consider also the syntactic processes by which complex signs are created and communicated we have a basic explanation of linguistic infinity which is not only independent of any mathematical parallelism but which drastically weakens the value of such parallelism. The hypothetical concept of the infinitely long sentence becomes as unnecessary as the hypothetical concept of the ether, long since abandoned by physical science. Consequently the principle of syntactic recursiveness becomes no more significant than the fact that one can construct an infinitely long sentence by the repetition of one word (e.g. He is very, very, very . . . intelligent).¹⁰ The syntactic mechanisms may be presumed to be finite

¹⁰ Such examples of linguistic infinity are seriously proposed by E. Bach in his *Introduction to Transformational Grammars* (New York, 1964). Among

in number (in a synchronic state): it is the indeterminate associability of the word which is the fundamental reason for the unlimited semantic potential of the syntactic combination.

This is a very simple explanation and by no means exhausts the capability of a semiological or functional linguistics to explain the dynamic nature of the system of *langue*. More sophisticated reasons are proposed, explicitly and implicitly, by Charles Bally in his syntagmatics. Of these one is worth particular mention, since it appears to be necessary to a semiological model of syntactic processes. If Bally is correct, a functional linguistic description must be based on the function of language to communicate not a series of facts but detailed information about the state of mind of the speaker. This demands a quite Copernican view of syntax that is of little interest to the supporters of transformational theory which, as Chomsky admits, adds, as it were, more complex epicycles to traditional syntactic orthodoxy.¹¹ Bally's most basic contention is that every sentence functions as an elaboration on a modality which gives to the sentence "les nuances les plus diverses du jugement, du sentiment et de la volonté."¹² Speech is thus capable of expressing an unbounded range of affective attitudes towards the factual content of the sentence. Seen in this light, linguistic creativity becomes more analogous to geometrical unboundedness (as, for example, in the surface of a sphere) than to the indefinite extensibility of an arithmetical set. As a simple illustration of this unboundedness of the modality of an utterance we may note how our proposal of a fact can be based on a spectrum of modalities which merge with each other: I love — I like — I tolerate — I dislike — I hate — I detest — I abominate. These examples represent, as do the colours in a spectrum, abstractions from a continuum. And just as

the examples he gives are: "I know that I know that I know . . . (*ad inf.*) that he is here" and "There are two (three, four, five . . . an infinite number) of guinea pigs in the field" (p. 13).

¹¹ Bally's shift of viewpoint was, in fact, also proposed (in the same year as the *Linguistique générale et linguistique française*) by A. H. Gardiner in his *Theory of Speech and Language*, though the latter does not concern himself with the syntactic implications. Interestingly, Gardiner attributes his insight to another work, the *Neuaufbau der Grammatik* of Th. Kalepky (Leipzig, 1928).

¹² *Linguistique générale et linguistique française*, 4th ed. (Berne, 1965), p. 36.

the words for colours are artificially clear signs for what is not clearly delimited, so too the degrees of affective intention are represented by linguistic signs which are psychological approximations.

It seems that Saussure's hopes of a linguistic algebra are denied by his principles, that, on the contrary, all linguistic models within a semiological framework must accept an inevitable element of semantic approximation, just as a real mechanical model must accept the inconveniences of friction, etc. But if a linguistic model lacks the precision of a mathematical model it is only reasonable to suppose that the system itself of *langue* also lacks this precision. It is organic rather than architectural. Linguistic science seems to present the scholar with these irreconcilable alternatives.

This choice has been well expressed by Bally in a passage which at the same time throws light on the processes, psychological and linguistic, which combine to produce the creativity and the infinity of language. He points out some of the anomalies and irregularities of a system of *langue* and poses the question: "Peut-on, après tout cela, continuer à parler de système et d'unité?" The strength of his conviction gives a rhetorical flavour to his answer: "Non, encore une fois, si le mot système évoque l'idée d'une harmonie, si le principe 'tout se tient, tout est associé' fait penser à une construction architecturale. Et pourtant l'usage constant que nous faisons de la langue prouve que, en fait, notre cerveau assimile, associe, compare, oppose sans cesse les éléments de la matière linguistique, et que ceux-ci ont beau être parfois disparates, ils ne se juxtaposent pas simplement dans la mémoire, mais réagissent les uns sur les autres, s'appellent, se repoussent, et ne demeurent jamais isolés; ce jeu incessant d'action et de réaction finit par créer une sorte d'unité, toujours provisoire, toujours réversible, mais réelle."¹³

a) Kwézi (Bokwézi): autour de Bokwézi (Bokwézi);

b) Oyézi (Oyézi): autour d'Oyézi (Oyézi);

c) Mianzi (Mianzi): autour de Mianzi (Mianzi). Ce dialecte est l'objet d'une grammaire écrite par le P. Jean Prost, en 1917;

d) Oyézi (Oyézi): autour d'Oyézi.

¹³ *Ibid.*, p. 20.

THÉOPHILE OBENGA

ÉGYPTIEN ANCIEN ET NÉGRO-AFRICAIN *

Le but et l'objet de la présente étude sont les suivants: tenter d'établir la parenté généalogique qui existerait entre deux langues africaines, l'ancien égyptien et le mbosi. Il s'agit d'identifier et de localiser ces deux langues avant la présentation des faits et leur analyse systématique.

Le mbosi se localise dans le nord de la République populaire du Congo, à cheval sur l'équateur, mais surtout entre la Likuala-Mosaka et l'Alima, tous deux affluents navigables du Congo (rive droite). Le mbosi est une langue bantoue, avec toutes les caractéristiques propres aux langues de cette famille. Celle-ci est assez bien connue depuis les travaux de W. H. Bleek (1862-1869), de M^{lle} L. Homburger (1913), du professeur Malcolm Guthrie (1948) qui a pu établir le bantou commun, de C. M. Doke (1954), de M^{lle} M. A. Bryan (1959) et de nombreux missionnaires. Le mbosi comprend plusieurs dialectes:

- 1° mboo (mboko), ngare: autour d'Odzala;
- 2° akua (akwa): autour de Makwa (Makoua);
- 3° koyo (kouyou): autour d'Owando (l'actuel Fort-Rousset);
- 4° mbosi (mbösi), subdivisé en:
 - a) kwele (bokwele): autour de Bokwele (Bokuele);
 - b) obaa (obakha): autour d'Oyomi, Oyendze;
 - c) mbondzi: autour de Mbondzi (Boundji). Ce dialecte est l'objet d'une grammaire faite par le P. Jean Prat, en 1917;
 - d) omboo (ombokho): centre Oyomi;

* Cet article, destiné aux *Mélanges Henri Frei*, nous est parvenu après la mise sous presse du tome 26 des *CFS*.

- e) olee (boleko): centre Nganya (Ngagnia);
- f) likouba: centre Bohoulou;
- g) likwala (likuala): rayonnant autour de Mosaka.

Le corpus linguistique analysé dans ce travail – en ce qui concerne le mbosi – est tiré du parler de Mbondzi et ses environs.

L'ancien égyptien, lui, est la langue de l'Égypte pharaonique. Les plus anciens textes hiéroglyphiques (I^e dynastie) datent des environs de 3000 avant notre ère.

Le copte représente l'état de langue le plus proche de nous: c'est l'égyptien de l'époque romaine, byzantine et arabe, écrit avec l'alphabet grec augmenté de quelques graphèmes démotiques, autrement dit des signes graphiques puisés dans l'écriture autochtone qui servait à transcrire l'égyptien « vulgaire », de la XXV^e dynastie (environ 700 avant notre ère) à la fin du Haut-Empire romain.

Il convient de noter qu'il n'y a pas de différences fondamentales entre l'état de langue supporté par l'hiéroglyphique et ceux de l'hieratique et du démotique: il s'agit toujours de l'ancien égyptien.

Le copte, à la différence de l'ancien égyptien qui présente les mots sous une forme consonantique squelettique, est vocalisé. Ce qui est d'un grand intérêt pour l'appréhension des faits de l'ancien égyptien par le linguiste de notre époque (cf. l'ouvrage fondamental de K. Sethe, *Das ägyptische Verbum im Altägyptischen, Neuägyptischen und Koptischen*, Leipzig, 1899-1902, 3 vol.).

On connaît actuellement neuf dialectes coptes. Les voici par ordre d'importance:

- 1^o le sahidique (S) ou thébain, parlé finalement dans le sud de l'Égypte après l'avoir été dans tout le pays à une époque ancienne;
- 2^o le bohaïrique (B) ou memphitique, parlé dans la partie occidentale du Delta. Important du IV^e au VIII^e siècle, il a résisté à l'invasion arabe (VII^e siècle) et, entre les XI^e et XIV^e siècles, son extension va jusqu'à éclipser le sahidique. Le bohaïrique est actuellement la langue liturgique de l'Église copte;
- 3^o le bachmourique (?) (G), dialecte du Delta. Il n'est écrit qu'avec des lettres grecques. Il n'existe que très peu de manuscrits en bachmourique;

- 4° le fayoumique (F), prépondérant dans la région du Fayoum.
Caractéristique importante: le phonème r des autres dialectes se présente comme l en fayoumique. L'unité r en copte comporte donc deux interprétations (r et l);
- 5° l'achmouninique (H) (ou hermopolitain);
- 6° le moyen égyptien (M);
- 7° l'akhmîmique (A), dominant dans la région d'Akhmîm;
- 8° le sub-akhmîmique (A₂) ou lycopolitain (L), comportant des textes manichéens;
- 9° le paléo-thébain (P).

Les données

Ce sont des lexèmes tirés de l'ancien égyptien, du copte et du mbosi: ces lexèmes sont manifestement hérités.

Les mots égyptiens (ancien égyptien et copte) sont donnés sous leur transcription, les mots mbosi correspondants l'étant sous leur forme orthographique (et non phonétique, ce qui est ici de peu d'importance). La longueur des voyelles mbosi est notée par la répétition de la voyelle en question (double voyelle: aa, oo, etc.). Une remarque essentielle s'impose encore: pour notre démonstration, nous avons choisi de comparer les mots égyptiens avec les formes radicales des mots mbosi correspondants. Pourquoi? C'est que, les linguistes africanistes ne l'ignorent pas, les formes radicales sont les plus stables et, par conséquent, offrent le plus de garantie (les préfixes mbosi seront donc mis entre parenthèses).

Voici ces lexèmes:

ancien égyptien	copte	mbosi
<i>b^c i</i>	S <i>ba, bae</i> B <i>baï</i> AA2 <i>bae</i> F <i>bei</i>	(<i>i</i>) <i>bia</i>
palme	palme, branche de palmier	palmier

ancien égyptien	copte	mbsi
<i>bw</i>	SPAAH2BG <i>ma</i> MF <i>me</i>	(<i>e</i>) <i>be</i>
place, endroit, région	id.	id.
<i>b3</i>	<i>baï</i> (vieux copte)	<i>ba</i>
âme, esprit	id.	(être) plein, intègre; avoir ses esprits
<i>bín.t</i>	SPA <i>boone</i> S <i>baane</i> B <i>boni</i>	(<i>e</i>) <i>bena</i>
<i>bn.t</i>	S <i>boïne</i> A ₂ <i>baïne</i>	(<i>i</i>) <i>bina</i>
harpe	id.	danser
<i>m</i> ou <i>mí</i>	B <i>moï</i> SAA ² <i>ma</i>	<i>mā</i>
prends ¹	id.	id. (pas d'infinitif, qui serait * (<i>i</i>) <i>ma</i> : donc fossile très révélateur)
<i>mw.t</i>	SP <i>maau</i> B <i>mau</i> H <i>maou</i> A2MF <i>meu</i> A <i>mo</i>	<i>màà</i> (invocation: <i>mòó</i>)
mère	id.	id.

¹ Cet impératif ne se rencontre que dans de vieux textes religieux. Cf. par exemple A. Erman, *Hymnen an das Diadem der Pharaonen*, in « Abhandlungen der königl. preuss. Akademie der Wissenschaften », Berlin, 1911: voir *Hymnen etc.*, 13, 4.

ancien égyptien	copte	mboosi
<i>mn</i>	SPAA2MBF <i>moun</i> S <i>moune</i> SAA ² MBF (qualit.) <i>mēn</i> S (qualit.) <i>mēne</i>	<i>maana</i>
rester, demeurer, être ferme	id.	qui est fixé, établi à jamais
<i>km</i>	SA <i>kame</i> S <i>kam</i> F <i>kemi, kem</i>	(<i>i</i>) <i>kama</i>
noir	id.	(être) noir, noirci par excès de brûlure; charbonner
<i>rmt</i>	SPAA2 <i>rōme</i> M <i>rome</i> H <i>rômè</i> BG <i>rōmi</i> F <i>lōmi</i>	(<i>o</i>) <i>lomi</i>
homme	id.	mari, homme
<i>kkw</i>	S <i>kake</i> AA2MF <i>keke</i>	(<i>e</i>) <i>koko</i>
ténèbres	id.	soir; ténèbres du soir
<i>ktt</i>	SAMHF <i>koui</i> A2 <i>kouei</i>	<i>kiye</i>
(être) petit, insigni- fiant; un peu, quelques	id.	un peu, peu; (—) <i>kiye</i> : (être) petit, insignifiant

ancien égyptien	copte	mbosei
<i>sk3</i> (ce verbe n'est pas un causatif, donc pas *s+k3)	S <i>skai</i> AA2F <i>skei</i>	(i) <i>saa</i> ; (i) <i>saka</i> dialecte koyo
labourer, cultiver, moissonner	id.	id.
š(Ancien Empire :z)	SAA ₂ BF <i>sa</i>	(o) <i>si</i>
homme (<i>vir</i>), quelqu'un	homme, faiseur de	quelqu'un originaire de, homme
š	SAA ₂ BF <i>šei</i> S <i>šai</i>	(o) <i>saa</i>
lac, étang, bassin	citerne	endroit marécageux, inondable
<i>°š3</i>	SBH <i>ašai</i> AM <i>ašei</i> A2F <i>ašeei</i>	<i>saa</i>
(être) riche, nombreux, abondant; beaucoup	id.	id.
<i>rš</i>	SP <i>raše</i> H <i>rašé</i> B <i>raši</i> AA2M <i>reše</i> F <i>leši</i>	(e) <i>se</i>
se réjouir, être content	joie	joie
<i>psš</i>	S <i>paše</i> H <i>pašé</i>	(e) <i>pasi</i>

ancien égyptien	copte	mbosi
	AA2 <i>peše</i>	
	F <i>peši</i>	
	B <i>phaši</i>	
diviser, partager	moitié	moitié
<i>psš.t</i> : division, portion		(<i>i</i>) <i>pasa</i> : diviser, partager
<i>ii</i>	SAA2MH <i>ei</i>	(<i>i</i>) <i>ya</i>
	BFGP <i>i</i>	
	var. <i>eie, ie</i>	
	<i>eia</i> (?), <i>hie</i>	
venir, arriver	id.	id.

Analyse des faits.

Une remarque d'ordre général s'impose d'emblée. Les formes coptes et mbosi sont généralement courtes :

- monosyllabiques : *ma/(e) be, ma/mā, sa/(o) si* ;
- dissyllabiques : *boone, bani/(e) bena, kame/(i)kama, rome lōmi/(o) lomi, paše/(e) pasi, kake/(e) koko*.

Les mots de trois ou quatre syllabes sont très rares en copte. D'ailleurs, l'ancien égyptien lui-même comporte beaucoup de vocables dits bilitères (thème composé de deux lettres). Une même physionomie paraît caractériser les langues égyptienne et mbosi.

Tentons maintenant de dégager les *concordances morphologiques* (faits grammaticaux) entre l'égyptien et le négro-africain.

Le mbosi, comme toutes les langues bantoues, comporte des modalités nominales préfixées : ce sont des marques grammaticales de nombre. Ainsi, on a au singulier : *i-bia* « le palmier », pl. : *a-bia* « les palmiers » ; sing. : *e-be* « la place », pl. : *i-be* « les places » ; sing. : *o-lomi* « le mari », pl. : *a-lomi* « les maris ».

Dans cette langue, le nomino-verbal a également un préfixe de classe : i. Ex. : *i-bina* « danser » ; *i-pasa* « diviser » ; *i-ya*, *i-yaa* « venir ».

Or, le copte possède un article défini. Nous avons donc en copte et en bantou deux structures grammaticales identiques. En effet, les préfixes nominaux bantous donnent au nom une sémantique voisine de celle de l'article défini copte.

De plus, la distribution des préfixes nominaux bantous et de l'article défini copte dans les lexèmes est identique (pour le bantou, voir *supra*):

<i>tmaau</i>	« la mère »	<i>nmaau</i>	« les mères »
<i>pšēre</i>	« le fils »	<i>nšēre, nšrēu</i>	« les fils »
<i>tšeere</i>	« la fille »	<i>nšeere</i>	« les filles »
<i>pson</i>	« le frère »	<i>nson, nsnēu</i>	« les frères »
<i>tsōne</i>	« la sœur »	<i>nsōne</i>	« les sœurs »

On constate que la marque du féminin en ancien égyptien et en copte est : t. Le mbosi exprime le genre sexuel par des affixes faisant partie (dans l'énoncé) des formes nominales. De toute façon, des langues bantoues présentent ce t, marque égyptienne du féminin : « Dans certains mots, on rencontre la particule *ati*, ajoutée au mot pour lui conférer une idée féminine »¹, exactement comme en égyptien. Là terminaison correspondante, en zoulou, est : *azi*.

La langue mandé (Afrique occidentale), par exemple, a comme l'égyptien un suffixe w, u pour former le pluriel des substantifs :

dialecte bambara : *ma* ou *ba* « mère », *bau* « mères »

dialecte dyoula : *ba* « mère », *baru* « mères »

dialecte dyoula : *morho* « homme », *morhoru* ou *morhou*, *morhou-*
« hommes »

Nous avons en copte *ma* « prends » et en mbosi *mā* « prends ». Le fait lexicologique se confond ici avec le fait syntaxique : ce mot *mā*, le même en copte et en mbosi, est un membre de phrase, un fait de syntaxe. L'identité est éclatante dans les deux cas. Seule une diffusion par tradition (mais nullement par emprunt) peut expliquer raisonnablement de telles concordances.

¹ Henri A. Junod, *Grammaire ronga*, Lausanne, Georges Bridel, 1896, p. 78.

En copte, *ma* « lieu, place » est suivi d'un verbe pour former un nom composé. Soit par exemple le verbe *šōpi* « habiter ». Nous avons alors: *ma-n-šōpi*, « demeure » (littér. : « lieu d'habiter, lieux d'être »).

Cette formation des substantifs coptes dérive de l'ancien égyptien. En effet, *bw* « place, lieu, endroit », a la valeur d'un préfixe en ancien égyptien: il précède un adjectif pour former un mot abstrait. Cette formation d'abstrait égyptien est attestée déjà dans les *Textes des Pyramides*, par conséquent à l'Ancien Empire (2778 à 2423 environ avant notre ère): *bw + bīn* « mal » (*bīn* « mauvais »); *bw + nfr* « bonté, beauté » (*nfr* « bon, beau, parfait »).

Il y a un paradigme de formation grammaticale semblable en négro-africain.

Le préfixe hausa *ma-* s'emploie également avec les verbes pour former les noms de lieu: *sabka*, « décharger », précédé de *ma-*, donne *masabki* « un logement ».

Le témoignage du bantou n'est pas moins éclatant:

OBU-GANDA: « l'Ouganda »

OLU-GANDA: « la langue parlée par les habitants de l'Ouganda »

OMU-GANDA: « l'habitant de l'Ouganda »

KI-GANDA: « la manière des Ganda (BaGanda) »

Il est aisé de constater que *OBU* est un préfixe locatif et *OBU-GANDA*, *BU-GANDA* signifie « le lieu, la place, le pays des Ganda ».

Nous avons encore, en bantou:

lunganda: *lungi* « fin, beau »; *obulungi* « finesse, beauté, bonté »

kikongo: *mbote* « bon, beau »; *bubote* « bonté beauté »

mbosi: *nyele* « beau »; *onyele*, *bonyele* « beauté »

mbosi: *-ve* « bon »; *ove* (perte de la consonne du préfixe: * *bove*) « bonté »

lunganda: *bi* « mauvais »; *obubi* « mal »

kikongo: *mbi* « mauvais »; *bubi* « mal »

mbosi: *-be* « mauvais »; *obe*, *bobe* « mal »

Ces faits nous révèlent, avec force, la permanence de l'héritage négro-égyptien; entre l'égyptien et le négro-africain, la concordance est totale: lexicologique, morphologique et syntaxique.

L'analyse phonétique est la partie la plus instructive de la comparaison: il s'agit d'établir des règles de correspondances entre les langues

supposées appartenir à une même famille linguistique (parenté génétique).

Les consonnes

Les articulations consonantiques en copte (ancien égyptien vocalisé) et en mbosi sont relativement simples. D'après les données de cette étude, on voit que l'ancien égyptien n'a pas de consonnes doubles: *kkw/kakě, kěkě/(e) koko*.

La dentale sourde t, marque du féminin en ancien égyptien (a.e.) est tombée au stade du copte. Ce qui entraîne l'allongement ou la diphtongaison de la voyelle médiane du radical: *b̄n.t/b̄ně, b̄āně; bn.t/boinė, baïne*; etc. A l'exception de l'élément caduc t, les mêmes faits phonétiques fondamentaux se retrouvent dans les formes lexicales de l'a.e., du copte et dans les radicaux du mbosi: partout, présence de l'occlusive bilabiale sonore/b et de la nasale n dans les formes: *bn.t, b̄ně, b̄āně* et (*e*) *bena*.

De la même façon, la dentale sonore du radical de l'a.e. disparaît en copte et en mbosi: *ktt/koy/kiyě; rmt/rōmě, rōmi, lōmi/(o) lom̄i*.

L'occlusive bilabiale sonore b

A l'initiale, elle garde la même position en a.e., en copte et dans les radicaux mbosi:

<i>ancien égyptien</i>	<i>copte</i>	<i>mbosi</i>
<u>bc</u> í « palme »	<u>ba</u> , <u>baě</u> « palme »	(i) <u>bia</u> « palmier »
<u>b3</u> « esprit »	<u>ba</u> ī « esprit »	<u>ba</u> « plein, intègre, avoir ses esprits »
<u>b̄n</u> . t « mal »	<u>b̄n</u> ě « mal, infortune » <u>b̄ā</u> ně <u>b̄n</u> ī <u>b̄n</u> ī	(e) <u>bena</u> « infirmité, défaut, anomalie »
<u>bn</u> .t « harpe »	<u>bo</u> inė « harpe » <u>ba</u> ïne	(i) <u>bina</u> , « danser »
<u>bw</u> « place, endroit »	<u>ma</u> « place, endroit » <u>m</u> ě	(e) <u>be</u> « place, endroit »

Ces derniers mots offrent un cas où b est devenu la bilabiale nasale m. Ce changement n'infirmé en rien notre démonstration : ces deux éléments; b et m, présentent de nombreux points de similitude, eu égard à leur réalisation physiologique, de sorte que dans plusieurs langues, on passe facilement de l'un à l'autre. En kibemb', dialecte kikongo (famille bantoue), bwa signifie également « lieu, place ». Le yorouba (Nigeria, sud) donne : (i) bi « place, endroit ».

Ce b est réalisé sous forme de variante phonétique, à savoir la labiodentale v en bohaïrique; en boulou (langue bantoue parlée au Cameroun et au nord du Gabon), on a : vôm « place, endroit ».

A la finale, l'occlusive bilabiale sonore de l'a.e. et du copte est tombée en mbosi : a.e. w^eb « pur, propre »; copte : waab (S), wab (B), waabě (A), wěb et wěb (F) « pur, propre »; mbosi : waa « pur, propre », car * waaba ou * waba serait trop lourd.

Cette même consonne initiale introduit des éléments vocaliques ou consonantiques identiques dans les trois synchronies :

b/ǀ	b/ǁ	(i) b/ǁa
	b/ǁi	
	b/ǁě	
b/w	m/ǁ	(e) b/ǁ
	m/ě	
b/ǃ	b/ǁ, ǁ	b/ǁ

L'occlusive nasale apico-dentale n

Médiane ou finale, cette consonne apparaîtra dans les lexèmes de mêmes signifiés :

b ^h n.t	bōně	(e) be ^h na
	bāně	
	boni	
	bani	
b ^h n.t	boině	(i) bi ^h na
	baïně	

<u>m</u> n	mū <u>n</u>	ma <u>ana</u>
	mū <u>ně</u>	
	mē <u>n</u>	
	mē <u>ně</u>	

L'occlusive bilabiale nasale m

A l'initiale: même position en a.e., en copte et en mbosi dans les signifiants de mots à signifiés semblables:

<u>m</u> /mí « prends »	<u>m</u> o « prends »	<u>m</u> ā « prends »
	<u>m</u> a	
<u>m</u> w « eau »	<u>m</u> ou « eau »	<u>m</u> āá « eau »
	<u>m</u> ou	
	<u>m</u> au	
<u>m</u> w.t « mère »	<u>m</u> aa <u>u</u> (<u>au</u> diphtongue), <u>m</u> àà, <u>m</u> òó « mère »	
	« eau »	
	<u>m</u> au	
	<u>m</u> eu (eu diphtongue)	
	<u>m</u> o	

Cette nasale introduit les mêmes éléments: ceux-ci sont de nature vocalique dans les exemples que nous venons d'analyser.

En finale ou à l'intervocalique, cette consonne apparaîtra dans la même position en a.e., en copte et en mbosi:

<u>k</u> m « noir »	ka <u>mě</u> « noir »	(i) ka <u>m</u> a « être noirci par excès de feu, charbonner »
	kē <u>m</u> i	
<u>r</u> mt « homme »	rō <u>mě</u> « homme »	(o) lo <u>m</u> i « mari, homme »
	rō <u>m</u> i	
	lō <u>m</u> i	
	sē <u>m</u> u « prier »	(i) se <u>m</u> e « prier »

Les éléments qui introduisent cette nasale sont les mêmes:

<u>k</u>	<u>k</u>	<u>k</u>
<u>r</u>	<u>r/l</u>	<u>l</u>
	<u>s</u>	<u>s</u>

L'occlusive dorso-vélaire sourde k

A l'initiale et en médiane: même position, même entourage en a.e., en copte et en mbosi.

Dans cette position, elle introduit l'occlusive bilabiale nasale m:

<u>km</u>	<u>kamě</u>	(i) <u>kama</u>
	<u>kam</u>	
	<u>kěmi</u>	
	<u>kěm</u>	

On a par conséquent: k k k et m m m

Ce k peut introduire également une autre occlusive dorso-vélaire sourde:

<u>kkw</u> « ténèbres »	<u>kakě</u> « ténèbres »	(e) <u>koko</u> « ténèbres vespérales »
	<u>kěkě</u>	

Ce qui donne ces correspondances: k k k et k k k

Cette occlusive dorso-vélaire sourde k peut encore introduire deux occlusives dentales sourdes tt: a.e. ktt « petit »; copte: koy, koyěi « petit »; mbosi: kiye « peu, petit ». En copte et en mbosi, ces deux consonnes ont disparu, mais ont entraîné une diphtongaison (le mbosi présente encore: (e) kee « petit »). Le kikongo (langue bantoue) offre: *nke*, *-ke* « petit peu ». En revanche, on retrouve la dentale sourde en sango (langue de la République centrafricaine): kete (kεtε) « petit, peu ».

La spirante sourde introduit cette occlusive dorso-vélaire sourde k dans les trois cas suivants: a.e. sk3 « labourer »; copte: sěkaï « labourer »; mbosi: (i) sa_ka « labourer ». Le kikongo donne: (ku) saaka, « moissonner, faucher les céréales, houer ».

La vibrante apico-alvéolaire r

L'absence de cet élément phonétique à l'initiale en mbosi permet de constater:

1° Que le r égyptien correspond à zéro en mbosi:

<u>rš</u> « joie, se réjouir »	<u>rašě</u> « joie »	(e) se « joie »
	<u>rašī</u>	

rěšělěši

La forme mbosi attendue serait: *(e)rese ou *(e)lese. Le kikongo présente *se* « être du même avis »; absence également de l'élément phonétique *r* à l'initiale (kikongo: *sa se* « jurer que oui »).

2° Que le r égyptien est devenu un l en mbosi:

<u>r</u> mt « homme »	<u>r</u> ōme « homme »	(o) <u>l</u> omi « mari, homme »
	<u>r</u> ōmi	
	<u>l</u> ōmi	
<u>r</u> n « nom »	<u>r</u> an « nom »	<u>l</u> ina, <u>d</u> ina « nom »
	<u>r</u> ěn	
	<u>l</u> ěn	
í3 <u>r</u> r.t « grappe de raisin »	ě <u>l</u> olě, id. <u>a</u> loli	(i) <u>l</u> oi, (a) <u>l</u> oy « vin »

La vibrante apico-alvéolaire *r* de l'a.e. perd sa vibration et devient une latérale apico-alvéolaire en copte (dial. fayoumique) et en mbosi.

3° Que le r égyptien (a.e., S, B, etc.), en perdant sa vibration, est devenu une latérale, l, en fayoumique. Cette latérale, en se nasalisant, est devenue une oclusive apico-dentale nasale n en mbosi:

<u>r</u> , <u>r</u> 3 « bouche »	<u>r</u> o, <u>r</u> ō (S) id.	(o) <u>n</u> oo
	<u>l</u> a, <u>l</u> ō (F)	

Ce vocable ne peut être qu'hérité. Voici ce qu'offre l'ensemble des familles du négro-africain, pour ce lexème « bouche »:

Langues couchitiques:

sidama de l'Omo:	<i>dōnā</i> (dial. wolamo ou walamo)
	<i>dunā</i> (dial. zala)
	<i>donau</i> (dial. gofa)
	<i>nunā</i> (dial. badditou)
	<i>nōnā, dona</i> (dial. šara, čara)

sidama septentrional: *nōnō* (dial. ġanġero, ġianġero, janġero)

sidama occidental: *nōnō* (dial. anfillo)
nōnā (dial. šinasa, činača)
nōn (dial. ghimira benečo)

caffino: *nōnō*

Bahr-el-Ghazal:

tagbou: *nja'*

sere: *nje'*

ndogo: *nje'*

bai: *njo'*

bviri: *njo'*

Darfour:

fouraoui: (*u*) *do*

République centrafricaine (Oubangui)

gmbwaga: *mo*

gbanziri: *mo*

mondzombo: *mo*

Stock Congo-Niger (du Prof. Greenberg):

yorouba: *enu*

fongbe: *nu*

bini: *unu*

fang: *anu, anyu*

kikongo: (*n*) *nwa*; (*mu*) *nu* (dial. vili ou tchivili)

swahili: (*ki*) *nywa, nwa*

ronga: (*mu*) *nomo*. Etc.

Langues Mandé-Sud (groupe mana-busa):

boko ou bousa: *lè*

bisa: *lè*

lebir: *lè*

samo: *lè*

gban: *lé*

gouro: *lé*

mana: *lé*

mwa:	<i>li/di</i> (deux variantes dialectales)
vaï (vay):	<i>da</i>
bobo-fing:	<i>do</i>
dan:	<i>di</i>
kpele:	<i>la</i> (comme le copte)

Mandingue ou Mandé-Nord (bambara ou bamana, malinké, dyoula, etc.): *da* (cf. l'expression: *da mo* « faire la moue, boudier »; litt. « palper la bouche, enduire la bouche »).

Dogon (dial. *tôr*): *ána* (η une nasale dorsale qui nasalise la voyelle qui précède).

Ces faits appellent quelques observations. La vibrante apico-alvéolaire (a.e.), en perdant sa vibration, est devenue la latérale apico-alvéolaire l (copte: fayoumique; mandé-sud), qui se nasalise en devenant l'occlusive bilabiale nasale m (R.C.A.) ou l'occlusive apico-dentale nasale n (sidama, caractérisé par la réduplication de n: *nōnō*; Congo-Niger) et, si l'évolution se poursuit, devient l'occlusive apico-dentale sonore d (mandé-sud: dan = *di*, bobo-fing = *do*, vaï = *da*; mandé-nord: bambara, malinke, dyoula = *da*). Les formes du Bahr-el-Ghazal (*nja*, *njo*, *nje*) et du dogon (*ána*) sont elles-mêmes intelligibles dans ce contexte.

4° Que le r égyptien (a.e. et copte) est devenue, par assibilation, une spirante apico-alvéolaire s en mbosi:

<u>r</u> ^c « soleil »	<u>r</u> ē « soleil »	(mu) <u>e</u> se « chaleur du soleil » <u>s</u> ê, <u>s</u> ee (kikongo) « luire, briller »
<u>r</u> m « poisson »	<u>r</u> ami « poisson »	<u>s</u> ue « poisson » (affaiblissement, ensuite disparition de <u>m</u> intervocalique: * <i>sueme</i> serait trop lourd).
<u>r</u> mí « pleurer »	<u>r</u> imě « pleurer » <u>r</u> imi	(i) <u>s</u> ami « moqueries qui vont jusqu'à faire pleurer quelqu'un », (ku) <u>s</u> amina « se moquer de,

tourner en dérision »
(kikongo-nord : aux environs de Kingoyi, Mindouli).

La spirante apico-alvéolaire sourde s

A l'initiale, la même position est maintenue dans les trois états de langue :

	sěmu « prier, bénir »	(i) seme « prier, bénir » (ku) sema « sanctifier, bénir, aller bien grâce à un fétiche » (kikongo)
sk3 « moissonner, labourer »	sěkaĩ, id. sěkěĩ	(i) saka, id.
sn « frère »	son, id. san	sona « (frère ou sœur) aîné »
sn.t « sœur »	sōně, id. sōni	(O) sona, nom propre exclusivement féminin
s « homme »	sa « homme, mari »	(o) si « homme, quelqu'un originaire de

Nous retrouvons ce dernier radical * *sa* dans plusieurs langues négro-africaines :

Langues couchitiques :

agaw :	āsaū, āsō « masculin » (dial. hamir)
sidama septentrional :	asu « homme » (dial. ġanġero)
sidama de l'Omo :	asā « homme » (dial. wolamo, zala, gofa)
sidama occidental :	ašō « homme » (dial. činača, anfillo)
caffino :	ašō « homme, quelqu'un »

Bahr-el-Ghazal :

tagbou, ndogo, bviri : *nji* « semence »

République centrafricaine (Oubangui):

Monzombo: (*wo*) *se*, (*wu*) *se* « femme » (*za wose* « prendre femme »; *za moose* « prendre mari »)

sango: *zo* « homme », « personne humaine » (cf. a.e. s = z à l'Ancien Empire)

Stock Congo-Niger:

yorouba: *so* « produire, porter fruits »

fongbe: *sunu* « homme » (cf. a.e. *sn*)

fongbe: *asu* « mari, époux »; *asi* « épouse, femme, femelle »

bini: *eso* « quelques-uns »

fang: *ésa* « famille, père, mâle »

kikongo: *sa*, *se*, *si* « père »

swahili: *mzee* « personne âgée »; *mzazi* « parent »

Langues Mandé-Sud (groupe mana-bousa):

mana, dan: *su* « semence, race, famille »

mandingue (bambara, malinké, dyoula, etc.):

si, *sye*, *sey* « semence, descendance, postérité » (mot archaïque qui signifie encore « famille, quelqu'un »)

hausa: *iri* « semence, espèce, tribu »

La spirante apico-alvéolaire sourde s s'est désassibilée et est devenue une spirante apico-alvéolaire ʃ en hausa (* *isi*, forme primitive du hausa, vraisemblablement).

dogon (dial. t̄òrò):

sà « sœur »; *sàna*, « frère »

sì « famille, catégorie » (mot employé plutôt dans les prières ou formules religieuses)

wolof (Sénégal):

set « petit-fils » (t, élément additionnel)

sey « mariage »

sérère (Sénégal):

sél « mariage » (l, élément additionnel).

La chuintante sourde a.e. š; copte š = ch français comme dans « chignon ».

A la chuintante sourde de l'a.e. et du copte correspond la spirante sourde ḡ du mbosi (ceci systématiquement):

ḡ « étang, lac, bassin »	ḡēi, id. ḡai	(o) ḡaa « endroit marécageux, inondable » kikongo: ḡa « très grande pièce d'eau, étang »
cš3	ašai ašēi ašēēi	ḡaa

Ces trois formes signifient « être riche; riche, nombreux, abondant; beaucoup ». Le mandingue présente: *so, swo, su* «grand nombre; être en nombre ».

rš « se réjouir »	rašē « joie » rašī rēšē lēšē	(e) ḡe « joie »
psš « diviser »	pašē « moitié » pēšē pēši faši	(e) paši « moitié » (i) paša « diviser » kikongo (dial. kibemb'): paša « diviser, découper »

Analyse du constituant verbo-nominal « venir, arriver » :

Nous avons les formes ci-après:

íí « venir, arriver »	ēi, id. ī var.: ēiē, iē, ēia, ēya, hiē	(i) yaa, (i) ya, id.
-----------------------	---	----------------------

Une variante du copte donne ēia (ēya), forme très semblable à celle du mbosi *iya*: l'identité phonique est totale.

D'autre part, la spirante dorso-palatale sonore y de la forme mbosi confirme l'hypothèse des savants qui soutiennent que le í de l'a.e. était parfois employé comme une semi-consonne (*íí = yá*).

Il convient de poser **ya* et **wa* comme formes communes du négro-égyptien (langue « mère », préhistorique):

Langues couchitiques :

- sidama de l'Omo: *wā* « venir » (dial. čara)
 sidama occidental: *wā* « venir » (dial. anfillo, činača)
 ghimira: *wo* « venir »
 caffino: *wā* « venir »

Bahr-el-Ghazal

- ndogo: *ye* « arriver »
 Baguirmien: *yôyô* « vite » (idée de mouvement;
 réduplication)
 Sara: *yi* « ici » *abě yi* « marche ici, viens ici »

Stock Congo-Niger :

- yorouba: *wá* « venir » (*ó ti wá láti Èkó* « il vint de Lagos »)
 fongbe: *wa* « venir »
 bini: *ya* « aller » (*oyaru e* « il va le faire »;
ru « faire »)
 mpongwe: *bya* « venir, arriver » (impératif en galoa,
 dial. de Lambaréné: *yaga, yaha*)
 kikongo: *yîza, yîsa* « venir » (cette forme n'est ici
 peut-être que le causatif de la forme primitive * *ya*)
 teke (Tεo): *ya* « venir, arriver » (*ya mbali ipali* « viens
 demain matin »)
 swahili: (*ku*)*ya* « venir » (dial. de Kiamu) et (*ku*)*ja*
 « venir » (dial. de Kimvita; *j* = *d̥yi, d̥ji* et *yi*
 selon les régions)
 Dogon (dial. tòrɔ): *yá* « aller, marcher, partir »
 Mandingue (bambara, malinké, dyoula, etc.):
ya, yè, dya, dye « lieu où l'on se trouve, ici »
 (la consonne *y* devient assez souvent *dy*, sur-
 tout en bambara et parfois aussi en malinké, et
 peut évoluer en *gy*, palatale sonore également)

Mandé-Sud (groupe mana-busa):samo, loma: *dye* « venir »bisa: *gye* « venir »*Peul*: *yah-* « aller, partir, marcher »

Le risque pour une langue d'emprunter à une autre un verbe comme « venir » est pratiquement nul (le verbe « venir » du français actuel est encore un verbe indo-européen).

Le tableau ci-après résume les résultats des analyses précédentes, à savoir les correspondances consonantiques des lexèmes de nos listes :

b	b	b
b	b	b
b	m	b
b-n	b-n	b-n
b-n	b-n	b-n
m	m	m
m	m	m
m-n	m-n	m-n
k-m	k-m	k-m
r-m	r-m	l-m
	l-m	
k-k	k-k	k-k
k-tt	k-∅	k-∅ (∅ = zéro)
s-k	s-k	s-k
s	s	s
š	š	s
-š	-š	s-
r-š	r-š	∅-s
	l-š	
p-sš	p-š	p-s
y	ī/y	y

Une telle régularité de correspondances, confirmée par d'autres langues modernes de l'Afrique noire, ne peut avoir un sens que si les langues examinées renvoient à un prototype commun, à une langue originelle commune.

Les voyelles

Le système vocalique copte est extrêmement instable, variable, fuyant. Et ce n'est certes pas sans raison linguistique que les scribes de la vieille Egypte n'ont pas cru nécessaire de noter toutes les voyelles.

Les correspondances vocaliques d'un dialecte copte à un autre ne se font pas toujours selon des règles précises. Le redoublement de voyelles en copte correspond-il, sur le plan de la phonétique, à la notation d'une longue par une voyelle double? Traduit-il au contraire une distinction de la quantité vocalique, une transmutation de différence de quantité en différence de timbre? Des faits demeurent encore énigmatiques, rebelles à une explication phonétique satisfaisante. Il n'est donc pas permis de « jongler ».

En dépit de ces difficultés inhérentes au copte et à plusieurs autres langues de l'Afrique noire, une certaine évolution vocalique se laisse néanmoins dessiner :

a.e. : *bw*, copte : *ma* « lieu, endroit, place »

copte	hausa	baguirmien	mbosi	boulou	yorouba	lwoo
<u>ma</u>	<u>ma</u>					
		<u>bê</u>	(e) <u>be</u>			
				<u>vôm</u>		
					(i) <u>bî</u>	
						(o) <u>būr</u>

a.e.*rn*, copte : *ran* « nom »

copte	Bahr-el-Ghazal	Niger-Congo	couchitique	Mandé
<u>ran</u>	<u>rè, lè</u>	<u>lîna, rîna</u>	<u>sun</u>	<u>ton</u>
			<u>suna</u> (hausa)	

a.e. *r*, copte *rō*, *la* « bouche, porte »

copte	Bahr-el-Ghazal	mandé	couchitique	Niger-Congo
<u>la</u>	<u>nja</u>	<u>la</u> , <u>da</u>		
	<u>njé</u>	<u>lé</u> , <u>lè</u>		
<u>rō</u>	<u>njo</u>	<u>dō</u>	<u>nōnō</u>	(o) <u>nōō</u>
		<u>li</u> , <u>di</u>		
				(n) <u>nwa</u> , (e) <u>nu</u>

a.e. *s*, copte: *sa* « homme »

copte	couchitique	Niger-Congo	mandé
<u>sa</u>	<u>asa</u>		
	<u>ase</u>	<u>se</u>	
	<u>asō</u>	<u>sō</u>	
	<u>asu</u>	(mu) <u>su</u>	<u>su</u>
		(o) <u>si</u> , (mu) <u>si</u>	<u>si</u>

Pour les *concordances de vocabulaire*, les faits suivants, choisis parmi tant d'autres, paraissent pertinents :

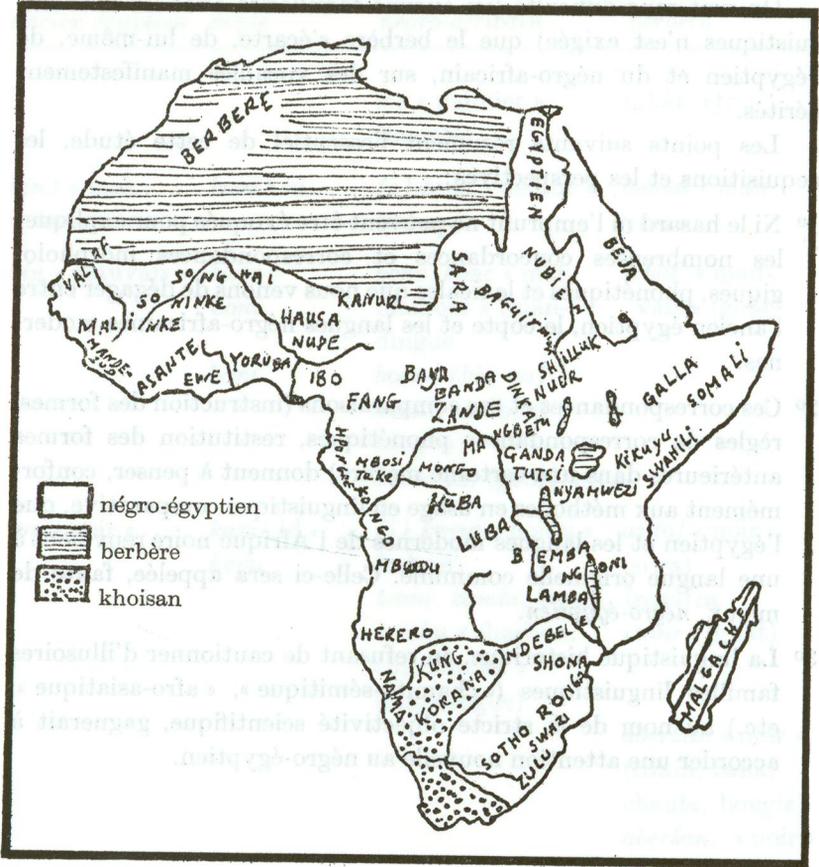
ancien égyptien	copte	négro-africain	berbère
<i>b 3</i> « esprit, âme »	<i>baï</i> , <i>bay</i> id.	<i>ba</i> , idée de plénitude (mbosi) <i>be</i> « fait d'exister ou d'être » (mandingue) <i>ba</i> « être » kikongo), etc.	<i>iman</i> « âme » (siwa, ghdamès, nefousa)
<i>b'4</i> « palme »	<i>ba</i> id.	<i>ba</i> « palmier » (kikongo) (<i>i</i>) <i>bia</i> id. (mbosi) <i>ba</i> « branche du palmier raphia » (mandingue)	<i>tazdāt</i> « palmier » (siwa) <i>tazdit</i> id. (nefousa) <i>tazdait</i> id.

ancien égyptien		copte	négro-africain	berbère
			<i>mé</i> « palmier » (baoulé)	(ghât, etc.)
<i>bín.t</i> « mal, infortune »	<i>booně</i> id.		<i>(e) bena</i> « défaut » (mbosi)	<i>asmal</i> « mauvais »
<i>bín</i> « mauvais »	<i>baaně</i> <i>boni</i> <i>bani</i>		<i>bono, bone</i> « mal, malheur » (mandingue) <i>boono</i> (<i>b̄: n̄</i>) « mal, malheur » (dogon) <i>boone</i> id. (peul), etc.	<i>ichat'</i> « mauvais » (ghât)
<i>km</i> « noir »	<i>kamě</i> id. <i>kěmi</i>		<i>(i) kama</i> « noirci » (mbosi) <i>kami, kambī, kembī, kembu</i> « charbon, charbonner » (mandingue)	<i>azttaf</i> « noir » (siwa) <i>isettafen</i> « noir » (ghât) <i>aberkan</i> « noir » (rifain, zaua, chauïa, bougie) <i>aberšan</i> , « noir » (mzab)
<i>rmt</i> « homme »	<i>rōme</i> id. <i>rōmi</i> <i>lōmi</i>		<i>(o) lomi</i> « mari, homme » (mbosi) <i>moro, morho</i> « homme » (mandingue; métathèse)	<i>aoggid</i> « homme » (siwa) <i>uǧǧid</i> id. (ghdamès)
<i>mn</i> « rester, demeurer, être ferme »	<i>mūn</i> id. <i>mūne</i> <i>mēn</i> <i>mēne</i>		<i>maana</i> « fixé à jamais » (mbosi) <i>mina, mena, mine, mene</i> « conserver, garder, retenir » (mandingue)	<i>qīm</i> « rester » (siwa, nefousa, ghdamès)

On voit sans difficulté (ici aucune familiarité avec les faits linguistiques n'est exigée) que le berbère s'écarte, de lui-même, de l'égyptien et du négro-africain, sur des vocables manifestement hérités.

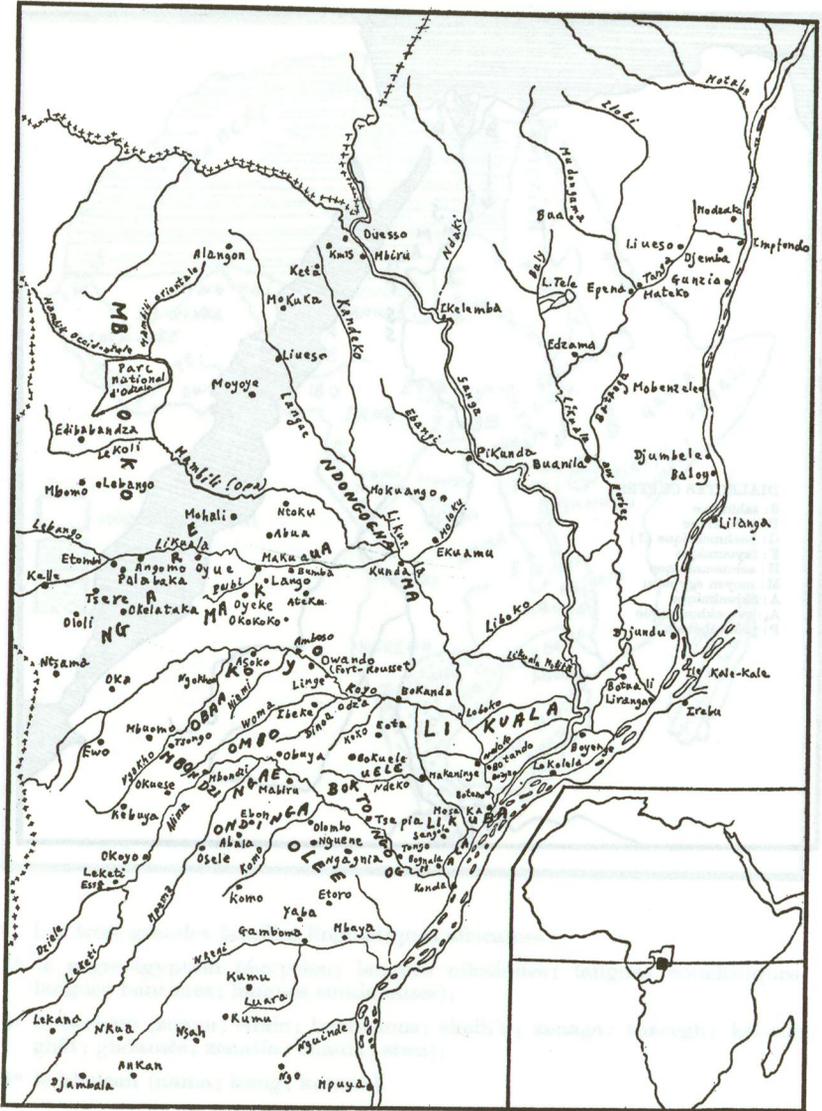
Les points suivants résument l'essentiel de cette étude, les acquisitions et les perspectives :

- 1° Ni le hasard ni l'emprunt ne peuvent être évoqués pour expliquer les nombreuses concordances et correspondances morphologiques, phonétiques et lexicales que nous venons de dégager entre l'ancien égyptien, le copte et les langues négro-africaines modernes.
- 2° Ces correspondances et ces comparaisons (instruction des formes, règles de correspondances phonétiques, restitution des formes antérieures dans une certaine mesure) donnent à penser, conformément aux méthodes en usage en linguistique comparative, que l'égyptien et les langues modernes de l'Afrique noire renvoient à une langue originelle commune. Celle-ci sera appelée, faute de mieux, *négro-égyptien*.
- 3° La linguistique historique, en refusant de cautionner d'illusoires familles linguistiques (« chamito-sémitique », « afro-asiatique », etc.) au nom de la stricte objectivité scientifique, gagnerait à accorder une attention nouvelle au négro-égyptien.



Les trois grandes familles linguistiques africaines :

- 1° le négro-égyptien (égyptien; langues nilotiques; langues couchitiques; langues bantoues; langues soudanaises);
- 2° le berbère (zuawa; rifain; beni-snous; chelh'a; zenaga; tuaregh; kel-oui; ghât; ghdamès; zenatia; chauia; siwa);
- 3° le khoïsan (nama; kung; korana).



LOCALISATION DU MBOSI (mboko; ngare; ndongognama; makua; likuala; likouba; koyo; mbosi: obaa; mbondzi; tongo; ngaë; oleë; ombo; ondinga; ngilima; bokuele; ognala).

III. DISCUSSION

Discussion critique de :

R.T. Lakoff, *Abstract Syntax and Latin Complementization*, Cambridge (Mass.), the M.I.T. Press, 1988, 8°, 240 p. (Research Monograph, 49).

3.1. Dans la production abondante et désormais très diversifiée que patronne la *grammaire générative*, l'ouvrage de M^{me} Lakoff se distingue par son double propos, qui est d'apporter une contribution originale au progrès des théories transformationnelles et d'en appliquer les résultats à l'étude d'un secteur défini de la syntaxe latine, à savoir le domaine des complétives et de leurs avatars. Apparemment, *Abstract Syntax and Latin Complementization (ASLC)* s'adresse donc aussi bien aux latinistes qu'aux linguistes, en réalité, le philologue classique se trouvera terriblement dépaycé, ne reconnaissant dans ce livre ni ses méthodes, ni même son latin... Il serait bon cependant qu'il pût juger les analyses que l'auteur lui propose, et ce d'abord en fonction des critères mêmes qu'elle a fixés¹; sinon, le risque de mépris et d'incompréhension serait grand, et quant aux solutions retenues et quant à l'interprétation usuelle de telles solutions. C'est pourquoi nous avons considéré qu'il n'était peut-être pas inutile de publier encore un compte rendu détaillé de cet ouvrage², et de le consacrer plus particulièrement au deuxième propos de l'auteur.

¹ Nous considérons comme les principes fondamentaux de la grammaire générative transformationnelle.

² Au moins cinq articles ont été déjà consacrés au livre de M^{me} Lakoff à notre connaissance: H. CALZOLA, « Il latino e della grammatica », *Lingua* e

RENÉ AMACKER

Discussion critique de :

R.T. Lakoff, *Abstract Syntax and Latin Complementation*, Cambridge (Mass.), the M.I.T. Press, 1968, 8°, 240 p. (Research Monograph, 49).

0.1. Dans la production abondante et désormais très diversifiée que patronne la *grammaire générative*, l'ouvrage de M^{me} Lakoff se distingue par son double propos, qui est d'apporter une contribution originale au progrès des théories transformationnelles et d'en appliquer les résultats à l'étude d'un secteur défini de la syntaxe latine, à savoir le domaine des complétives et de leurs avatars. Apparemment, *Abstract Syntax and Latin Complementation (ASLC)* s'adresse donc aussi bien aux latinistes qu'aux linguistes; en réalité, le philologue classique se trouvera terriblement dépaysé, ne reconnaissant dans ce livre ni ses méthodes, ni même son latin.... Il serait bon cependant qu'il pût juger les analyses que l'auteur lui propose, et ce d'abord en fonction des critères mêmes qu'elle a fixés¹; sinon, le risque de méprise et d'incompréhension serait grand, et quant aux solutions retenues et quant à l'interprétation même de telles solutions. C'est pourquoi nous avons considéré qu'il n'était peut-être pas inutile de publier encore un compte rendu détaillé de cet ouvrage², et de le consacrer plus particulièrement au deuxième propos de l'auteur:

¹ Nous considérons comme connus les principes fondamentaux de la grammaire générative transformationnelle.

² Au moins cinq articles ont été déjà consacrés au livre de M^{me} Lakoff à notre connaissance: G. CALBOLI, « Il latino o della grammatica », *Lingua e*

0.2. Comme tous les ouvrages des linguistes transformationalistes, la thèse de M^{me} Lakoff est d'un abord difficile à qui n'est pas familiarisé avec l'appareil formel de la grammaire générative. On sera donc reconnaissant à l'auteur d'avoir su rendre sensible, par l'abandon de tout détail superflu, la cohérence d'un raisonnement qui se développe sur l'ensemble du texte. Par ailleurs, la typographie claire et généralement correcte, le bref *Index* des matières (pp. 239-240) contribuent, pour leur modeste part, à faciliter l'assimilation de l'ouvrage.

1. *ASLC* comprend six chapitres, qui étudient, après une « Introduction » (1, pp. 1-12):

– la structure des complétives et des constructions apparentées en anglais (2, « The structure of the complement », pp. 13-72);

– la syntaxe des « complétives » en latin (3, « Complementation in Latin », pp. 73-103);

– les problèmes posés par les indéfinis et les négations (4, « Negation in complements », pp. 104-156);

– la légitimité de faire appel à des 'verbes abstraits' pour rendre compte de constructions dont le verbe n'est pas à l'indicatif (5, « Abstract structures », pp. 157-217); enfin,

– la manière dont la grammaire générative des complétives peut expliquer les changements diachroniques qui ont affecté ce secteur de la syntaxe entre le latin et l'espagnol d'aujourd'hui (6, « Diachronic change in the complement system », pp. 218-235).

2. Avant d'aborder la substance du livre, arrêtons-nous encore un instant à l'« Introduction » pour présenter quelques-unes des réflexions que la démarche très particulière de M^{me} Lakoff, ici bien en évidence, nous a inspirées.

2.1 Si la cohérence de la théorie permet à l'auteur d'avancer certaines propositions en toute assurance, hors de ce domaine ses

Stile 5, 1970, 107-136; G. M. GREEN, dans *Language* 46, 1970, 149-167; F. W. HOUSEHOLDER, dans *Language Sciences* 6, août 1969, 11-18; *ibid.* 10, avril 1970, 30-36 (réponse de R. T. Lakoff, pp. 30-35, et duplicata de Householder, pp. 35 s.); H. PINKSTER, « Rapport critique », *Lingua* 26, 1971, 383-421; CHR. TOURATIER, dans *REL* 47, 1969, 106-121. Nous apprenons enfin que W. BOEDER donnera un compte rendu de 8 pages dans *Kratylos* (à paraître).

affirmations sont parfois excessivement tranchées et ne reposent pas sur des preuves suffisantes. Tout se passe comme si l'esprit de géométrie régnait au détriment de l'esprit de finesse, comme si la réflexion théorique rigoureuse était incompatible ici avec l'enquête philologique attentive. Ainsi, à ne pas faire la différence, qui vaut cependant pour tout idiome, entre langue littéraire et langue parlée, M^{me} Lakoff en arrive à écrire que « le latin classique ne fut, en fait, probablement jamais une langue parlée » (p. 2), affirmation qui, si elle est prise au sens large, est fausse (les discours de Cicéron ont été prononcés, les rapports de César compris) ou qui, si elle est prise à la lettre, est tout à fait banale (par la force des choses et par la vertu des définitions, on n'emploie jamais une langue écrite dans la conversation).

2.2. La grammaire générative recourt, on le sait, au savoir du sujet sous la forme du critère de grammaticalité qui lui permet de juger quelles sont les phrases correctes et admissibles. Il va de soi que ce critère doit s'appliquer aussi au latin, si l'on ne veut pas réduire cette langue à l'ensemble fini des textes que la tradition nous a légués. Heureusement, « même des sujets parlant une langue étrangère peuvent évaluer la grammaticalité d'une phrase de cette langue, s'ils la connaissent bien » (p. 3). Nous ne nions certes pas cette faculté, mais nous nous demandons d'où l'auteur tire sa connaissance du latin (qu'elle ne *parle* sans doute pas); il serait tout de même paradoxal que ce fût de l'enseignement des philologues, puisqu'elle les critique d'autre part si âprement et en bloc: « Nous nous opposons assez vivement au point de vue traditionnel des philologues » (p. 3)³.

2.3. Une de ces critiques que n'appuie aucune citation, et qui nous semble tout simplement fausse, est la suivante: « Le point de vue traditionnel a son origine dans le fait que les indo-européanistes et les philologues des deux derniers siècles, tout comme les linguistes descriptifs héritiers de Bloomfield, considéraient la langue comme

³ La grammaire générative arrive-t-elle vraiment à rendre compte par elle-même d'une langue morte, « oder wird nur ein—letztlich akzessorischer—transformationalistischer Ueberbau des philologisch und taxonomisch-strukturell aufbereiteten Materials bezweckt? » (W. DRESSLER, *Studien zur verbalen Pluralität*, Vienne 1968, p. 35).

un organisme fini » (p. 3). Abstraction faite de la confusion des plus manifeste entre la linguistique synchronique et la linguistique diachronique, nous soulignerons, outre le jugement *ex abrupto* et sujet à caution, un travers de M^{me} Lakoff qui nous a gêné tout au long de son livre: la *critique anonyme*. Si nous avons bien lu, les adversaires dont l'auteur triomphe à si bon compte ne sont désignés par un nom ou une œuvre qu'à la p. 4 (Hirt et Ernout-Thomas, la seule grammaire dont une citation figure dans le texte proprement dit), à la p. 5 (Bennett), à la p. 215 (note 10: Woodcock, *A New Latin Syntax*, qui partage avec Ernout-Thomas les honneurs de la citation matérielle); tous les autres, bien qu'énumérés dans la bibliographie, sont mis au pilori en bloc sous la désignation répétée et qui se veut sans doute incantatoirement critique de « most traditional philologists » (p. 4, etc.)⁴. En revanche, et fort heureusement, les auteurs agréés sont utilisés et cités avec beaucoup de discernement; encore un coup, M^{me} Lakoff est meilleur avocat de la grammaire transformationnelle que procureur de la philologie classique.

2.4 Une dernière remarque sur la manière, parfois cavalière à l'excès, de juger les raisonnements de l'adversaire: nous pensons aux procès faits *a posteriori* à des savants qui n'ont pas pu lire, pour d'évidentes raisons chronologiques, la littérature transformationnelle. Qu'elle soit juste ou fautive, raisonnable ou non, l'explication de la proposition infinitive qu'avancent Ernout et Thomas dans leur *Syntaxe latine* (*ASLC*, p. 4) doit d'abord être comprise dans le cadre général qui lui donne son sens⁵. On n'a pas le droit de critiquer une explication diachronique parce qu'elle n'est pas structurale, ni donc celui de prétendre que les auteurs cités partent de la combinaison de deux phrases réelles synchroniques quand ils parlent d'analyse historique. « On doit se demander si vraiment

⁴ Saussure et Meillet sont bien mentionnés, mais plus que familièrement, dans les exemples (!) suivants: « (8 a) The fact that Ferdinand was wrong; ... (10 a) The fact that Ferdinand was wrong and Antoine was misguided » (p. 15). L'opposition scientifique (et idéologique) gagne-t-elle vraiment à s'exprimer, sous le couvert d'un demi-anonymat dont la transparence trouble accroît la charge injurieuse, dans des formes aussi peu *fair play* qui rappellent de trop lamentables procédés?

⁵ Il s'agit du passage supposé de *sentio eum* // *uenire* (*sentio eum* et *sentio uenire* comme *doceo pueros grammaticam*) à *sentio* // *eum uenire*.

ces phrases, *Sentio eum* et *Sentio uenire*, étaient en quoi que ce soit plus grammaticales en latin ou en proto-indo-européen (PIE) que ne le sont leurs traductions en anglais » (p. 5). Ici, outre le procès intenté au nom d'un code (générativiste) appliqué rétroactivement, nous nous étonnons, d'une part, de la légèreté avec laquelle M^{me} Lakoff saute par-dessus les siècles du latin au proto-indo-européen (*sic*), et, d'autre part, du sous-critère de « grammaticalité indirecte » qu'elle introduit quasi subrepticement en s'appuyant sur l'acceptabilité d'une *traduction*: et si la traduction était mauvaise? ⁶

3. Ce que la grammaire générative appelle *Complement* doit être compris comme une proportion subordonnée, complétive (ou circonstancielle), enclavée dans la principale grâce à un procédé transformationnel (*Complementation*), ou éventuellement comme le succédané nominal d'une telle subordonnée. Ce procédé est un des trois moyens qui rendent la syntaxe capable de produire (par *récurtivité*) une infinité de phrases à partir des structures élémentaires de la *base*, et qui sont la coordination (*Conjunction*), la subordination en fonction d'épithète (*Relativization*) et notre subordination en fonction de complément (*Complementation*). Grâce à une simplification radicale par rapport aux conceptions de Chomsky, la base syntaxique sera réduite aux 4 règles suivantes seulement (p. 169):

- S → NP VP (proposition élémentaire: groupe nominal et groupe verbal)
 VP → V NP (expansion du groupe verbal) ⁷
 NP → NP S (source de la relative)
 NP → N S (source de la complétive).

La coordination, comme le développement des relatives et des complétives, s'applique sur ces structures élémentaires par *transformation*. C'est donc la composante transformationnelle qui se charge, selon cette conception de la grammaire générative, d'engendrer, dans toute leur complexité syntaxique, les phrases réelles

⁶ Nous verrons plus bas (§ 4.4.2) un cas inverse où, pour les besoins de sa démonstration, M^{me} Lakoff admet une phrase latine agrammaticale, – dont elle donne naturellement une traduction acceptable en anglais.

⁷ A la page 17, cette règle figure sous sa forme plus correcte: VP → V (NP).

d'une langue. M^{me} Lakoff précise en outre (note 5, p. 215) que ces modifications dans l'économie de la grammaire ne sont possibles qu'à la condition d'accepter d'introduire les éléments abstraits (verbaux) dont il sera question plus loin (§§ 3.4 et surtout 6 ss.).

3.1 Dès que la base fournit la suite abstraite « N S », une première règle, indépendante des éléments constituant la structure profonde sur laquelle elle s'applique (*ungoverned rule*), introduit le « compléteur » (*complementizer*), c'est-à-dire en gros la conjonction ou le morphème de subordination, qui est « *that*-finite » en anglais, « *que*-indicatif » en français, « *quod*-indicatif » en latin, etc. (p. 76). Souvent les transformations concernant nos subordonnées en restent là, mais souvent aussi, et, pour certains verbes, obligatoirement, le « compléteur » est remplacé. Ce changement de morphème subordinatif repose sur des marques faisant partie des traits sémantiques du verbe (p. 17 s.; 22 ss.)⁸; il est donc conditionné (*governed rule*). Ainsi, le français *vouloir* est marqué pour la subordination « *que*-subjonctif »; chaque fois que la première règle aura donné une structure intermédiaire comme « *Je veux cela que*-indicatif S », la deuxième règle devra s'appliquer: « *Je veux cela que*-indicatif S » devient « *Je veux cela que*-subjonctif S », d'où, par exemple, « *Je veux que Pierre vienne avec nous* ». Naturellement, il y a autant de subdivisions de cette deuxième règle qu'il y a de moyens divers de subordonner une proposition à une autre.

3.2 Une série de 9 règles accessoires vont permettre de passer des structures intermédiaires produites par le placement ou le changement du « compléteur » aux structures superficielles qui sous-tendent les phrases réelles. Nous venons de voir l'effacement de N dans le « N S »: « *Je veux cela que Pierre vienne avec nous* » devenait « *Je veux que Pierre...* » (cf. règle 8: « *It*-Deletion », p. 45). Une autre sert à passer de « *Je veux cela que je fasse la promenade* » à « *Je veux faire la promenade* »: c'est l'effacement du sujet de la subordonnée

⁸ Rappelons en passant (cela demanderait tout un commentaire) que le terme anglais de *semantic*, comme du reste le français *sémantique*, est ambigu; l'opposition *concret* : *abstrait* (*parole* : *langue*) y est, en effet, neutralisée terminologiquement (cf. au contraire le couple *phonétique* : *phonématique*). La grammaire générative joue continuellement de cette ambiguïté, en particulier quand elle justifie une identité de structure profonde par une identité de *sens* concret (cf. ci-dessous, p. ex. § 6.1).

quand il est identique à celui de la principale, ce qui entraîne la disparition des caractéristiques de mode, de nombre et de personne qui affectent le verbe (règle 3: « Equi-NP-Deletion », p. 30)⁹. Toutes ces règles sont dépendantes des marques sémantiques des verbes, qui peuvent varier selon les langues et dans le temps: en latin classique, les verbes de parole ou de pensée ne pouvaient se soumettre à la règle 3 (*Cicero putabat se bonum consulem esse*), tandis que les langues romanes la subissent facultativement (*il pensait être un bon magistrat – il pensait qu'il était un bon magistrat*) (p. 85).

3.3 Il n'est pas nécessaire de passer en revue l'ensemble de ces neuf règles. Deux d'entre elles méritent cependant d'être citées, car elles font intervenir une espèce de *renversement structural* entre la structure profonde et la structure superficielle qui est lourde de conséquences théoriques, comme nous aurons l'occasion de le signaler (§ 5.4, note 31): on sera ainsi toujours autorisé, moyennant quelques accommodements formels, à faire d'un objet un sujet, et *vice versa*.

3.3.1. D'abord le rattachement à la principale, en tant qu'objet, du sujet de la subordonnée; il faut ici donner les exemples anglais: on peut avoir « *I believe that John is rich* », après l'application de la seule règle 1, ou « *I believe John to be rich* », où l'on n'a pas le *for* attendu en vertu de la règle 2 (cf. « *I wish for John to go* »; v. note ⁹); M^{me} Lakoff suppose qu'il y a eu substitution de *it*, représentant le N de « N S » dans la principale, par *John*, représentant le NP sujet de la subordonnée; de « *I believe it that John be + prés. rich* » (règle 1), on passe à « *I believe it for John to be rich* » (règle 2), puis, par la substitution en question (règle 4: « *It-Substitution* », p. 34 ss.), à « *I believe John for to be rich* », que la 11^e règle, effaçant *for*, amènera à sa forme superficielle correcte (« *I believe John to be rich* »).

3.3.2. Ensuite, le « flip », règle fort importante dans l'ouvrage de M^{me} Lakoff, dont pourtant il n'est pas possible de rendre compte formellement (p. 38; cf. ci-dessous, note 31); cette règle n'est pas

⁹ Cette disparition se traduit en français par l'infinitif, forme à suffixe spécialisé. En anglais, ce problème ne se présente pas dans les mêmes termes: *I (you) walk*, sans la personne, c'est *(to) walk*; en ce cas, on suppose donc simplement un compléteur *for - to* (suivi d'un autre effacement pour *for*), dont M^{me} Lakoff nous dit qu'il est, en latin, [+acc.] – [+inf.] (p. 79, etc.). On voit mal quelle en serait la contrepartie française!

sans rapport avec le passif, lui aussi beaucoup moins clair que ne le croyait la première grammaire générative (pp. 43 s.). Ici encore, il faut recourir aux exemples anglais, où l'on décèle toute une série de faux passifs, tels que « *I was surprised at John* », différent du vrai passif « *I was surprised by John* ». Soit « *John's shooting Mary surprised me* »; cette phrase est reliée à son équivalent pseudo-passif « *I was surprised at John's shooting Mary* »¹⁰ par le truchement de la transformation dite « flip ». Celle-ci s'applique sur une structure profonde telle que « *I surprise at it S* », où S vaut « *John shoot Mary* ». M^{me} Lakoff voit, dans la nominalisation « *My surprise at John's shooting Mary* », la justification la plus probante de la structure profonde qu'elle suppose¹¹. Quand le « flip » agit, il échange le sujet (*I*) et l'objet (*it S*), avant que d'autres règles, en particulier la 8^e (« *It-Deletion* »), ne s'appliquent à leur tour. Et si le « flip » ne se produit pas, c'est une autre règle, supplémentaire, qui donne l'aspect pseudo-passif au verbe de la structure superficielle (ici, « *surprise* » devient « *was surprised* »). On expliquera de la même manière la variation des structures superficielles où intervient le verbe *to seem* : « *John seems to me to be a fool* », ayant le même sens que « *It seems to me that John is a fool* », doit reposer sur la même structure profonde, « *I seem it S* » où S vaut « *John be a fool* » (p. 41). Si l'on admet que la règle 2, changeant le « compléteur », a introduit *for - to*, produisant « *I seem it for John to be a fool* », alors, après l'application de la règle de substitution de *it* (ci-dessus, § 3.3.1), la structure intermédiaire « *I seem John for to be a fool* » sera transformée par le « flip » en « *John seems to me for to be a fool* », à quoi l'effacement de *for* (règle 11: « *For-Deletion* », p. 48) donnera son aspect superficiel correct¹².

¹⁰ P. 39, (49 a), on a: « *John's shooting of Mary* », repris à la p. 40 sans *of*; cette légère incon séquence semble sans importance pour la discussion.

¹¹ Cf. *My arrival de I arrive*. Cette justification repose cependant sur le fait que les substantifs correspondant à des verbes perdent le plus souvent la distinction de la voix, en tout cas formellement (c'est en particulier ce qui se passe dans l'opposition du génitif objectif et du génitif subjectif en latin): *timor hostium* est ambigu pour cette raison précisément. Du reste, il semble bien que l'anglais *surprise* soit avant tout « passif », c'est-à-dire qu'il se construit avec un complément le plus souvent « subjectif »: *my surprise*, c'est *the fact that I experienced some surprise*. L'argumentation avancée ne prouve donc pas grand-chose.

¹² Il est à peine nécessaire de souligner combien ces manipulations tiennent de la prestidigitacion: on se demandera en particulier d'où vient

3.4. Les règles qui restent sont de compréhension aisée, et servent toutes, comme nous avons eu l'occasion de le voir, à passer des structures intermédiaires produites par les règles que nous avons examinées avec quelque détail aux structures superficielles dont il s'agit en définitive de rendre compte. Nous ne saurions pourtant quitter ce chapitre sans mentionner la brève présentation des 'verbes abstraits', qui seront étudiés plus avant dans l'ouvrage (chap. 5). Soit « *I persuaded John to go* »; reprenant une suggestion de son mari¹³, l'auteur analyse *persuade* en [*cause*], pro-verbe factitif, et en [*<intend> persuade*], verbe qui a les traits sémantiques et syntaxiques de *intend*, et l'aspect phonologique de *persuade* (p. 58). En revanche, le verbe *persuade* de la phrase « *I persuaded John that Fred was wrong* » présente une structure profonde toute différente: il est ici [*cause*] et [*<believe> persuade*] (p. 60). Dans les deux cas on partira d'une structure profonde à trois phrases: « *I [cause] it - John [<intend> persuade] it - John go* » pour le premier, et « *I [cause] it - [John believe] persuade] it - Fred was wrong* » pour le second. La seconde phrase est chaque fois une complétive qui se rattache à [*cause*] par le « compléteur » *for - to* et subit la substitution de *it* par *John*. Une règle de superposition (« plugging-in rule », p. 58; cf. chap. 4, p. 142 ss.) regroupe ensuite [*cause*] et [*<intend> persuade*] ou [*<believe> persuade*] pour en combiner les traits sémantiques, dont l'expression unique est la forme phonologique *persuade*. Si ce moyen radical permet de rendre compte de la différence des deux emplois de *persuade*, tous les verbes de ce genre ne se laissent pas analyser aussi aisément, et toutes les difficultés ne sont pas résolues même dans le cas de *persuade*, comme le reconnaît l'auteur (p. 60).

4.1. Selon les analyses de M^{me} Lakoff, les complétives latines se comportent, malgré les profondes divergences superficielles que l'on sait, de façon tout à fait analogue aux complétives anglaises en ce qui concerne la base et les règles de transformation de ce

l'accord de *seems* dans la structure intermédiaire (cf. plus haut « *John shoot Mary* », « *John be a fool* »), puisque les détails de concordance sont en général reportés tout à la fin des processus de dérivation (cf. pp. 84 s.).

¹³ G. LAKOFF, *On the Nature of Syntactic Irregularity*, Cambridge (Mass.) 1965.

secteur de la grammaire (p. 100). Ainsi, la règle qui introduit le « compléteur » prendra la forme suivante (p. 77):

$$\begin{array}{ccccccc} X_1 & - & it & - & S & - & X_2 \rightarrow 1 - 2 - quod + 3 - 4 \\ 1 & & 2 & & 3 & & 4 \end{array}$$

Les phrases produites par cette première règle sont bien moins souvent grammaticales que leurs parallèles en anglais: « *dico quod ego sum consul* » n'est admissible que pour un état déjà très avancé du latin vulgaire¹⁴, et une phrase telle que « *uolo quod Marcus it* » est décidément inacceptable. Il faudra donc des règles qui changent le « compléteur ». La plus commune introduira, dans l'ensemble des traits syntaxiques et sémantiques du NP sujet de la S subordonnée, le trait [+ accusatif], et adjoindra au verbe de cette S le complexe « *-se + non fini* »; *-se* est la terminaison, « non fini » l'élément qui commande l'effacement des marques de temps et de personne¹⁵. La proposition infinitive « *uolo Marcum ire* » de nos grammaires s'analysera donc ainsi (p. 79): « *Ego uolo id - Marcus [+ acc.] -se + non fini i-* ». La similitude formelle qui assimile cette analyse à celle des phrases anglaises comprenant *for - to* conduira du reste l'auteur à parler plusieurs fois du « compléteur » *for - to* en latin, pour désigner l'*accusativus cum infinitivo* (cf. *ASLC*, p. 133, etc.).

4.2. *Ut* et le subjonctif sera introduit de manière analogue. Comme en anglais, les verbes irréguliers de chaque classe porteront des marques spéciales conditionnant l'application de l'une ou de l'autre des règles qui valent pour les complétives. Ainsi *uolo* sera-t-il marqué indifféremment pour la proposition infinitive ou pour *ut* avec le subjonctif (une autre marque commandant alors l'application de la règle d'effacement de *ut*, afin d'obtenir la forme super-

¹⁴ Sur la légèreté avec laquelle l'auteur emploie les termes de 'latin vulgaire' ou 'latin tardif', cf. le compte rendu de PINKSTER, *cit.*, p. 387, n. 3).

¹⁵ On bien faut-il considérer que *-se* est la terminaison qui prend le verbe quand il reçoit le trait syntaxique supplémentaire [+inf.]? (p. 78). Il est clair que le choix dépend de la relative mobilité et identité des morphèmes dégagés. Comme *-se*, moyennant quelques règles de transformation morphophonologiques simples, est suffisamment maniable, il peut être mis sur le même pied que l'anglais *-ing*, tandis qu'il n'est pas possible d'isoler un morphème unique d'accusatif (à moins de remonter à l'indo-européen!), de sorte que l'on choisit d'introduire cette marque casuelle comme un trait déterminant une variation phonologique du mot qu'elle affecte.

ficielle correcte « *uolo uenias* »); et quand les NP sujets sont identiques, ce verbe est un des rares, en latin, qui soient marqués pour l'effacement du second NP: « *uolo esse bonus* » (disparaissant avec son trait [+ accusatif], le NP sujet ôte toute possibilité d'accord en cas de l'attribut avec lui, bien que le genre et le nombre aient été déjà transférés¹⁶).

4.3. La recherche des parallélismes avec l'anglais conduit à des résultats curieux; dans le cas de la substitution de *it*, ils sont même intéressants: l'opposition, possible avec quelques verbes, du passif personnel et du passif impersonnel sert à mettre en évidence cette règle compliquée (cf. p. 34; ci-dessus, § 3.3.1). « *Illi socius esse diceris* » (d'après Plaute, *Rud.*, 161) s'oppose ainsi à « *Dicitur eo tempore matrem Pausaniae uixisse* » (Nepos, *Paus.*, 5, 3). Si la seconde phrase est un simple cas d'*accusativus cum infinitivo*, la première permet de déceler indirectement, au niveau de la structure profonde, la substitution de l'objet de la principale par le sujet de la complétive; en effet, pour qu'il y ait passif personnel, il faut que le sujet provienne d'un ancien objet direct¹⁷, qui n'est autre, à son tour, que le sujet de la subordonnée échangé contre le NP complément de la principale (*id* de « *id S* ») en vertu de la règle qu'il s'agissait de mettre en évidence (« *It-Substitution* »).

4.4. Le « flip » existe également en latin; M^{me} Lakoff cite deux phrases de Cicéron: « *animo autem uirtute praedito [...] non admოდum delectari* » (Cic., *Lael.*, 14), forme directement issue de la structure sous-jacente, et « *Quam delectabat eum defectiones solis et lunae multo ante nobis praedicere* » (Cic., *De sen.*, 14)¹⁸, forme qui a été soumise au « flip » (p. 89). On se rappellera l'analyse de *surprise* en anglais (ci-dessus, § 3.3.2): on posera une structure comme « *Ego delecto id* » que le « flip » transforme en « *Id delectat ego* ([+ acc.]?)¹⁹;

¹⁶ On voit donc ici que, pour cette version de la grammaire générative, le cas est un trait hiérarchiquement subordonné au genre et au nombre, puisque l'effacement du NP sujet qui les porte bloque le transfert sur l'attribut du cas seulement, et non des autres traits commandant les règles d'accord.

¹⁷ Pour que l'on ait « (*Tu*) *amaris* », il faut la structure profonde « *Aliquis te amat* ».

¹⁸ On n'a pas de raison de chipoter sur les traductions données par l'auteur comme guide pour le lecteur non latiniste; mais ici, il faut protester: « How it would delight him to predict, long before us, solar and lunar eclipses » (*ante nobis?*...).

¹⁹ Cf. n. 12 ci-dessus; peut-être faut-il poser « *Ego delecto id* [+abl.] ».

une règle supplémentaire donnera comme en anglais, une apparence passive à *delecto*: « *Ego delector id* ([+ abl.]?) ». C'est du reste de cette forme déjà très élaborée que l'auteur part dans ce chapitre: *laetor*, *miror*, qui ne sont pas de vrais déponents à cause de leur sens apparemment passif (à cause de la traduction anglaise *be surprised?*), ne sont pas non plus de vrais passifs parce qu'ils ne sont pas complétés par l'agent (*ab* et l'ablatif): ce sont donc les formes mêmes, sous-jacentes, du « flip » qui se conservent obligatoirement pour ces deux verbes (p. 89).

4.4.1. Les analyses de *oportet* et de *licet* (qui subissent obligatoirement le « flip » eux aussi) méritent d'être citées. Dans la perspective qui est celle de l'auteur, le cas de *oportet* est clair (pp. 93 ss.). Puisque le sens de ce verbe est équivalent à celui de *debeo*, on doit supposer que leur comportement syntaxique profond est identique: on écrit « *Ego debeo id S* » (*uenire debeo*, p. ex.), et donc « *Ego oporteo id S* » (*oportet me uenire*; *oportet ueniam*). Ici encore, M^{me} Lakoff pose directement *oportet* dans la structure profonde car elle met ce verbe sur le même pied que *miror*, etc., lui-même parallèle à l'anglais « *I am surprised at ...* »²⁰.

4.4.2. La discussion de *licet* qui suit nous paraît reposer sur des bases encore plus fragiles, qui se résument, en définitive, à la symétrie avec *oportet* (pp. 91 s.). S'il est possible de faire remonter « *Licet mihi ire* » ou « *Licet mihi eam* »²¹ à une structure telle que « *Ego liceor id S* » (*liceo* ayant déjà subi sa transformation en pseudo-passif), où S vaut « *Ego eo* », subissant le « flip » pour donner la structure intermédiaire « *Id S licet mihi* » (p. 92), que dire de l'analyse des phrases « *Licet me ire* » ou « *Licet eam* »? Pour expliquer

Mais alors on peut se demander ce que deviennent les traits syntaxiques ajoutés; peut-être ne sont-ils introduits que beaucoup plus tard, et n'avons-nous pas le droit de les écrire à ce niveau de la dérivation. On aimerait, soit dit par parenthèse, que l'auteur nous donne, au moins une fois, une dérivation complète (mais cf. n. 25 ci-dessous).

²⁰ Signalons en passant encore une difficulté des analyses de ce genre (cf. n. 19): que devient *ego* une fois échangé contre *id*? Est-ce lui qui est effacé – mais rétroactivement (à gauche), ce qui serait unique dans la subordination, sauf erreur, donc parfaitement *ad hoc* – grâce à l'identité des NP voisins (*id oportet ego* [ou *me* ou *mihi*?] – *ego* [+acc.] *ire*)?

²¹ Que nous sachions, les dictionnaires ne donnent aucun exemple de cette forme, établie apparemment pour la symétrie.

l'absence de *mihi*, M^{me} Lakoff recourt à l'analogie du passif²²: quand la structure superficielle n'exprime pas l'agent, comme dans la phrase « *Les arbres sont abattus* », c'est qu'il est indéterminé, autrement dit que le sujet de l'actif correspondant, qui est présent dans la structure profonde, est indéfini (cf. « *On abat les arbres* »); transportant cette conclusion sur la structure qui subira le « flip », l'auteur obtient « [*Aliquis*] *licetur id S* » (où S vaut « *Ego eo* »), qui sera transformé en « *Id S licet* », d'où dérivent nos deux phrases sans *mihi* (p. 92). Mais l'introduction de [*aliquis*] repose sur un raisonnement que nous avouons ne pas pouvoir suivre, malgré toute notre bonne volonté, raisonnement qui s'appuie sur une grossière faute de latin. En effet, si dans la théorie de l'auteur il est à la rigueur permis de paraphraser « *Mihi licet ire* » par « *Mihi licet me ire* », rien ne nous autorise en revanche, sinon un abus de grammaire, à poser un imaginaire *« [*Alicui*] *licet me ire* »: contrairement à ce que prétend M^{me} Lakoff, cette « explication » n'a aucun fondement en latin; vouloir l'appuyer par la phrase (impossible) « *Licet matri me ire* », « *It is permitted to my mother for me to go* » (« Il est concédé à ma mère que j'aïlle ») (p. 91), composée *ad hoc*, c'est recourir à un tour de passe-passe mettant en jeu la traduction anglaise (cf. ci-dessus, § 2.4)²³.

5.1. Le chapitre consacré à la négation est l'un des plus difficiles du livre, pour la raison qu'il s'agit à la fois de réélaborer la théorie transformationnelle de la négation en général, et de rendre compte des phénomènes très compliqués de la négation en latin, surtout dans la subordination. La règle générative ancienne « S → (NEG) NP VP » n'explique pas tous les cas de négation: « *John is not happy, although the fortune teller predicted it* » n'est pas sémanti-

²² Nous ne pouvons nous empêcher de relever que l'analogie, qui est ici abondamment mise à profit (encore que le mot ne soit pas prononcé) est un des principes des linguistes « taxinomistes » que la grammaire générative a le plus violemment attaqués, sous prétexte qu'il n'expliquerait rien: p. ex. N. CHOMSKY, « Prefazione dell'autore », *Saggi linguistici*, vol. 1 (Turin, 1969), 25-33, à la page 29 (« ... une conception plus moderne, mais à mon sens tout à fait erronée, selon laquelle la connaissance linguistique peut s'expliquer [...] par des principes d'« analogie » et de « généralisation », etc.).

²³ Cic., *Att.*, 3, 12: *Licet tibi significarim ut ad me uenires, tamen intelligo ...* ne saurait, évidemment, être compris comme un exemple appuyant l'analyse de M^{me} Lakoff, puisque le datif *tibi* ne dépend pas de *licet!* De même Sen., *Tran.*, 7, 4: *Constet illi licet fides et beneuolentia...*

quement parallèle à la phrase agrammaticale *« *John is unhappy, although the fortune teller predicted it* », comme le voudrait la règle critiquée. On considérera donc la négation plutôt comme un trait sémantico-syntaxique ajouté à un morphème de la structure profonde; ainsi rend-on compte de la négation de mot (*unhappy* est [*happy* + nég.]); pour la négation de phrase, il faut passer par l'intermédiaire d'une S englobante « *It S is not so* » issue de « *It S is [so + nég.]* », où S vaut « *John is happy* » par exemple. Ce traitement permet, entre autres choses, de comprendre pourquoi « *John is not unhappy* » n'est généralement pas synonyme de « *John is happy* » (p. 109): introduites différemment, les deux marques de négation ne s'annulent pas²⁴. La négation de phrase ainsi introduite au moyen d'une S englobante doit ensuite être ramenée à son niveau d'application par une règle dite « Negative-Lowering » (p. 110) qui fera passer le complexe [*so* + nég.] du rôle de prédicat superordonné à celui de constituant de la phrase subordonnée (en général réécrit alors simplement NEG).

5.2. Le constituant négatif NEG sera soumis ensuite à l'action de nombreuses règles, particulièrement en latin. Par exemple, *et* au voisinage de NEG deviendra *nec*; un indéfini comme *ullus* se combinera avec NEG pour produire *nullus*, etc. Du reste, pour que ces règles s'appliquent, il est nécessaire, dans la plupart des cas, de déplacer l'élément NEG avant de l'attacher au morphème concerné (règle 4 a: « Negative-Movement »; règle 4 b: « Negative-Attachment », p. 116). Parfois, en latin comme en anglais, l'élément NEG peut se déplacer au-delà des frontières de la proposition où il devrait s'appliquer, et ce particulièrement avec les verbes de pensée. De là les équivalences entre « *I think John isn't coming* » et « *I don't think John is coming* », respectivement illustrées par les structures intermédiaires « *I think it — NEG — John is coming* » et « *NEG — I think it — John is coming* » (pp. 121 s.); de même en latin, pour « *Nolo Marcum intromitti* » et « *Volo Marcum non intromitti* » (on pourra douter, bien sûr, de l'équivalence réelle de telles paires de phrases, en latin comme en anglais).

²⁴ Mme Lakoff prétend, ce qui est plutôt surprenant, que « *John is not happy* » est agrammatical (p. 109, après en avoir donné la structure profonde). En fait, le contexte suggère qu'il y a ici une erreur d'impression, et qu'il faut lire « *we do not find *John is not not happy* » (109).

5.3 Les doubles négations nous font aborder la partie la plus obscure de ce chapitre obscur. Des phrases comme « *Nihil non ad rationem dirigebat* » (Cic., *Brut.*, 37, 14), où les négations se trouvent annulées par leur accumulation, ne reçoivent aucune lumière de la méthode de M^{me} Lakoff (p. 129). Le cas inverse de « *Non nihil me consolatur* » (Cic., *Fam.*, 4, 14, 2) ou de « *Non nemo uenit* » est à peine plus clair; l'auteur suggère un double emboîtement de « *Aliquis uenit* » dans la structure de la négation de phrase; on aurait ainsi: « *It S₁ is not so* », où S₁ est à son tour « *It S₂ is not so* », où S₂ est enfin « *Aliquis uenit* ». La paraphrase française de cette structure embrouillée donnerait quelque chose comme « *Ce n'est pas le cas que ce ne soit pas le cas que quelqu'un vienne.* » Une telle succession de structures enclavées, cependant, n'est admissible que si les règles de la syntaxe s'appliquent vraiment selon un cycle ordonné régulier (p. 129). S'il devait s'avérer, comme certains travaux le font penser (cf. p. 99)²⁵, que cette organisation cyclique est un leurre, alors l'explication de nos phrases à double négation, et, ajouterons-nous, l'appui qu'elle donnera à l'étude des verbes négatifs (ci-dessous), perdrait toute valeur. C'est donc en gardant cette réserve à l'esprit qu'on abordera la question complexe des subordonnants négatifs, *quin* en tête.

5.3.1. L'examen des exemples dans lesquels apparaît *quin* montre clairement les conditions d'emploi de ce « compléteur » relativement rare. Il faut d'abord que le verbe principal soit à la forme négative ou interrogative²⁶. Il faut ensuite qu'on ait affaire à un verbe de sens négatif, tel que *recusare*, *dubitare*, etc. Le sens négatif apparaît bien en anglais, grâce aux indéfinis: « *I refuse to answer any questions* » (p. 133). La négation présente dans ces verbes dépend naturellement de leur structure (sémantique) profonde; si

²⁵ *ASLC*, p. 99: « A great many of the best arguments for ordering and form of rules in English are at present in doubt, as a result of the recent discovery [...] that there may be no syntactic cycle ». Notons qu'une précaution vient désarmer toute critique (cf. note 19 ci-dessus!): « If so little is known about English, which has been studied by many native speakers for many years in a transformational framework, it is foolish to expect rules and derivations in a treatment of Latin... » (c'est nous qui soulignons).

²⁶ On connaît la parenté de la négation et de l'interrogation en ce qui concerne le traitement des indéfinis (en anglais, bien entendu): « *I don't know anyone of them* » comme « *Do you know anyone of them* » (cf. pp. 104 s.)

elle figure parfois directement comme un trait sémantico-syntaxique de la matrice lexicale du verbe, par exemple dans *ignoro* analysé approximativement en [*scio* + nég.], le plus souvent cette négation introduit toute une phrase dans la structure sémantique du verbe en question : ainsi *doubt* ou son équivalent latin *dubitare* s'analysent-ils comme « *<think> It S is not so* », ce qui signifie que ces verbes, dont l'interprétation phonologique est justement *doubt* ou *dubitare*, ont le sens de « penser » auquel une négation est subordonnée obligatoirement (p. 134)²⁷. Pour M^{me} Lakoff, cette négation obligatoirement subordonnée se concrétise dans le « compléteur » *quin* (et dans *quominus* ou *ne* des verbes de défense), que l'histoire – pourquoi soudain ce recours à l'explication diachronique? – nous enseigne fort à propos comme étant formé de *qui* et de l'élément négatif –*ne* (ou de *quo* et de la négation *minus* : p. 135). Mais si l'analyse synchronique proposée était vraie, *quin* ne devrait-il pas apparaître aussi après les formes positives du verbe principal (p. ex. *recusare*), comme font *ne* et parfois *quominus* (cf. le tableau, simplifié à l'extrême, de la p. 135)? L'exclusion quasi totale de *quin* dans ce cas²⁸ demande au moins d'énoncer une condition supplémentaire ; sous la forme qu'elle a dans *ASLC*, l'analyse de M^{me} Lakoff est donc incomplète même dans le cadre théorique choisi.

5.3.2. A cause de la négation sous-jacente, et des jeux de la double négation, une phrase comme « *Non hercle dubito quin tibi ingenio nemo praestiterit* » (Cic., *Rep.*, 1, 23) repose donc sur l'emboîtement de cinq propositions, dont trois fois celle qui introduit la négation : a) « *It S₃ is not so* », où S₁ vaut b) « *I think it S₂* », où S₂ vaut c) « *It S₁ is not so* », où S₃ vaut d) « *It S₄ is not so* », où enfin S₄ vaut e) « *Someone excelled you in wisdom* » (p. 137). Ici, nous renonçons à proposer une paraphrase, qui serait pur charabia ; le commentaire suivant suffira donc : a et b donnent *non puto*, b et c donnent *dubito* (a, b et c : *non dubito*), d et e donnent *nemo praestiterit* ; quant à *quin*, son élément négatif est dû à la négation c qui sert à former le sens de *dubito*. Tout cela, faut-il le souligner, nous paraît

²⁷ On pourrait se demander si cette subordination ne devrait pas, elle aussi, obéir aux règles de la « complémentation ». La structure profonde aurait alors à son tour une structure profonde ! Or c'est bien le cas, s'il faut en croire l'analyse de l'exemple tiré de Cic., *Rep.*, 1, 23 (ci-dessous, § 5.3.2) – cf. note 51.

²⁸ LEUMANN-HOFMANN-SZANTYR, *Lat. Gr.*, § 374 I b, p. 679.

bien compliqué, et aventureux dans la mesure où l'ordre d'application des règles syntaxiques (et d'abord transformationnelles), ici absolument indispensable, n'a pas, de l'aveu même de l'auteur, une existence assurée (ci-dessus, n. 25).

5.3.3. L'analyse sémantico-syntaxique des verbes à sens négatif a fait apparaître des structures profondes relativement compliquées, dont il faut voir le caractère le plus important dans le recours à un autre verbe qui sert de donneur pour une sorte de greffe de sens. L'anatomie de verbes latins tels que *impedio* ou *efficio* dégage sensiblement le même phénomène, compliqué par l'intervention d'un verbe abstrait factitif, l'anglais [*cause*]: *efficio*, c'est « faire se produire », donc « [*cause*] it S₁ », où S₁ vaut « [*<accido> efficio*] it S₂ », où S₂ est enfin la complétive du verbe *efficio*²⁹, et *impedio*, c'est « faire ne pas se produire », donc « [*cause*] it S₁ », où S₁ vaut « *It S₂ is not so* », où S₂ vaut « [*<accido> prohibeo*] it S₃ », où S₃ est enfin la complétive du verbe *prohibeo* (p. 143)³⁰. Ici encore, naturellement, une règle, appliquée assez tardivement, superposera les deux verbes abstraits, par exemple [*cause*] et [*<accido> efficio*] pour en combiner les traits sémantiques et les effets syntaxiques et n'en conserver que la silhouette phonétique *efficio* (règle dite de « *Plugging-in* », p. 143).

5.4. Enfin, l'ensemble des analyses de M^{me} Lakoff l'autorise, pense-t-elle, à proposer une distinction très simple, fondée sur un critère exclusivement syntaxique, des emplois de la négation *non* et de la négation *ne* dans les subordonnées: on aurait *non* quand la subordonnée est sujet, *ne* quand elle est objet (p. 149). Ainsi *uelle*, *imperare*, etc., demandent-ils *ne* quand la complétive est niée, car elle est objet; *accidit*, *fit*, etc., ont en revanche une subordonnée négative introduite par *ut non*, car elle est sujet. Dans une phrase telle que « *Marcus efficit ut Publius non exiret* », la subordonnée n'est qu'apparemment objet; en effet, *efficio* valant « faire que S se produise », S y est sujet du verbe abstrait [*<accidit> efficit*]. Et

²⁹ La notation [*<accido> efficio*], rappelons-le, veut dire que le verbe, dans la structure profonde, a le sens (la matrice sémantique) de *accido* et le contour phonologique *efficio* (cf. p. 58, et ci-dessus, § 3.4).

³⁰ Par exemple dans « *Prohibeo Marcum exire* », dont l'arbre structural présente bien les 4 propositions constitutives (p. 141).

le tour est joué (pp. 153 ss.)³¹. Cette solution éviterait de recourir à ces critères sémantiques (tels que la distinction du *but* et de la *conséquence*) si subtils qu'ils ont dérouté, nous est-il affirmé, des armées de philologues, tandis que les Latins ne s'y sont jamais trompés (p. 149). Nous laissons ici au lecteur le soin de juger de la portée logique d'un tel argument.

6. L'essentiel de la démarche théorique de M^{me} Lakoff (et de son mari) consiste d'une part à simplifier au maximum la *base* de la composante syntaxique pour attribuer à la composante transformationnelle de la grammaire le plus grand rôle (pp. 168 s.), et d'autre part à tenter des généralisations extrêmement audacieuses, qui font appel à des concepts « beaucoup plus abstraits que [ceux des] autres théories transformationnelles qui ont été proposées et acceptées par d'autres générativistes » (p. 165). La clé de voûte de cette théorie « plus radicale » (au sens américain de « révolutionnaire » sans doute, puisque plus loin [p. 215], Chomsky est taxé de « conservateur »), c'est les verbes abstraits. Cette catégorie de verbes, qu'il avait fallu postuler pour rendre compte du fonctionnement syntaxique des verbes négatifs et qui avait permis de faire des complétives consécutives (nég. *non*) les sujets des verbes de la structure profonde, trouve maintenant une justification, du moins une application, supplémentaire dans le traitement des subjonctifs et des infinitifs dits indépendants du latin.

6.1. Le parallélisme sémantique entre « *Opto ut uenias* » et « *Venias* », ou entre « *Opto ne uenias* » et « *Ne uenias* » est un fait dont toute description du latin se doit de rendre compte; dans le cadre théorique établi jusqu'ici, l'auteur trouve des raisons suffisantes pour supposer l'existence, dans la structure profonde de ces subjonctifs indépendants, d'un verbe abstrait [*uel*], principal de « (*ne*) *uenias* » et appartenant à la même classe sémantique que *uelle*, *cupere* ou *optare*, etc., et qui sera effacé vers la fin du processus de dérivation (p. 176 ss.). De même, le parallélisme séman-

³¹ Et si ce stratagème ne convient pas, on pourra toujours invoquer le « flip », *deus ex machina* qui placera la subordonnée à la bonne place (cf. § 3.3.2). Ce n'est pas un hasard, croyons-nous, si M^{me} Lakoff a dû avouer (p. 38) que la formalisation du « flip » lui échappe encore: c'est justement l'expression d'un fantôme, d'un procédé *ad hoc* infalsifiable dans la théorie, c'est-à-dire inutile.

tique entre « *Fieri potest ut (non) uenias* » et « *(Non) uenias* » fait supposer l'existence d'un verbe abstrait [*poss*] dont ces subjonctifs superficiels, apparemment indépendants, sont en réalité, à cause de la négation *non*, les complétives sujet (p. 186). Il n'est pas nécessaire de passer ici tous ces verbes abstraits en revue pour en justifier l'introduction dans la théorie et en démontrer le mécanisme syntaxique³²; l'argumentation interne est en revanche intéressante. La voici.

6.2. L'hypothèse de ces verbes abstraits est parfaitement cohérente avec le reste de la théorie exposée dans *ASLC*, pour deux raisons au moins, indépendantes des équivalences sémantiques relevées tout à l'heure. D'une part, en effet, les « compléteurs » tels que *for — to* (alias *accusativus cum infinitivo*), *ut*-subj. (où parfois *ut* est effacé: « *Volo uenias* », cf. l'anglais « *I dare say you are wrong* »), etc., n'ont pas de sens par eux-mêmes, puisqu'ils sont introduits par transformation (p. 20)³³. La preuve? — l'équivalence sémantique entre deux structures superficielles produites par l'insertion de « compléteurs » différents (« *Volo te uenire* » égale « *Volo uenias* »), ou par le jeu différent de règles de transformation ultérieure (« *Dicitur matrem Pausaniae uixisse...* » vaut « *Dicitur mater Pausaniae uixisse...* »; cf. ci-dessus, § 4.3). D'autre part, on n'a pu expliquer la formation de la négation, (*ut*) *ne* ou *ut non*, que grâce à une série de règles qui reposent toutes sur le caractère subordonné, enclavé, des structures en question³⁴. Or il faudrait de toute façon, pour rendre compte du sens des subjonctifs (et des infinitifs) dits indépendants, pour rendre compte du jeu subtil de leur négation (« *Non ueniat* » opposé à « *Ne ueniat* »), un ensemble de règles de formation et de transformation qui seraient différentes, par la force des

³² A la p. 172, M^{me} Lakoff en donne une liste, non exhaustive (cf. p. 171): deux verbes abstraits impératifs ([*imper*], [*hort*]), un optatif (notre [*uel*]), un jussif ([*oport*]), un concessif ([*lic*]), un délibératif ([*aequum*]), un potentiel (notre [*poss*]), le principal abstrait des circonstancielles finales ([*uol*]), le principal des relatives finales ([*designate*]).

³³ Les règles de transformation n'ajoutent rien au sens des phrases; elles servent seulement à assurer le passage de la structure profonde (où se nouent les rapports sémantiques) et la structure superficielle effectivement réalisée phonétiquement (v. notes 8 et 51).

³⁴ Il s'agit, entre autres règles, du passage de « *It S is* [*so* + nég.] » à « *NEG — S* », du déplacement et de l'attachement de *NEG* (pp. 110 ss.: « *Negative-Lowering* », « *Negative-Movement* », « *Negative-Attachment* », etc.); cf. ci-dessus, §§ 5.1 s.

choses, de celles qui expliquent les vraies subordonnées correspondantes et compliqueraient par là la composante syntaxique de la grammaire (pp. 161 ss.; 168 ss.)³⁵. Supposer l'existence des verbes abstraits permet en revanche de procéder sans ajouter de règles (de transformation) spéciales, ce qui répond au principe de simplicité de la théorie: l'effacement qui doit éliminer le verbe abstrait, par exemple, existe déjà dans la batterie des règles utilisées; il suffit que les verbes abstraits, comme tous les autres, soient marqués, dans leur matrice sémantico-syntaxique, comme devant subir telle et telle règle. Il n'y a là rien de nouveau, et la grammaire s'en trouve bien simplifiée en proportion.

6.3. L'auteur est bien consciente de l'objection de principe qui lui sera présentée: plutôt que de résoudre les problèmes de la syntaxe, l'introduction des verbes abstraits les supprimerait tout simplement, puisque le nombre de ces verbes, et leurs propriétés, seraient quelconques (p. 165). Mais nous avons déjà de quoi répondre à cette critique; en effet, les verbes abstraits postulés, comme on l'a montré, sont soumis aux mêmes règles, aux mêmes contraintes, que les verbes réels de la classe dont ils sont membres, de sorte que leurs propriétés n'ont rien d'arbitraire. L'application des règles (de transformation) conditionnées dépend de traits inscrits dans la matrice sémantico-syntaxique des verbes; ces traits, « l'ensemble des marques sémantiques qui peuvent fonctionner dans les règles de la syntaxe » (p. 165), définissent techniquement la « classe de sens » (*meaning-class*) pour M^{me} Lakoff. Le verbe abstrait, dans ces conditions, est l'expression de la classe syntaxico-sémantique à laquelle il appartient; il ne peut donc y en avoir qu'un par *meaning-class* (p. 166). Cette restriction est encore accrue par le fait que la classe de sens en question ne peut grouper que des verbes introduisant des subordonnées complétives: s'il peut y avoir un verbe abstrait [*uel*], membre de la classe de *uelle*, *optare*, etc., il ne saurait y en avoir qui appartînt à la classe de *manger* (p. 165). Mais bien que l'on puisse prédire que leur nombre sera strictement limité, les verbes abstraits ne sont pas tous connus, même en anglais (pp. 165, 171). Que vaut cette argumentation? Qui entre dans le

³⁵ De telles règles risqueraient en outre d'attribuer aux transformations un rôle sémantique qui doit leur être refusé, dans l'optique de M^{me} Lakoff.

jeu de M^{me} Lakoff doit manifestement lui donner raison dans sa défense; et pour autant que la structure profonde, abstraite, des phrases d'une langue exprime dans la terminologie transformationnelle une partie de ce que Saussure appelait les rapports associatifs, qui contribuent avec les rapports syntagmatiques à définir la valeur linguistique des unités composant les phrases et celle des phrases elles-mêmes, un néo-saussurien pourrait la suivre assez loin dans sa réflexion. Mais, dans la mesure où les entités abstraites sont définies par leur sens et non par leur aspect différentiel, l'auteur, à notre avis, va au-devant d'objections plus sérieuses, mais qui sont de celles, il est vrai, qu'on doit présenter à la grammaire générative dans son ensemble, et non à la seule version ici étudiée.

6.4 La suite du chapitre illustre parfaitement les difficultés auxquelles nous faisons allusion; il s'agit du traitement des expressions de la volonté (subjonctif et impératif). Non contente de postuler l'existence des verbes abstraits [*imper*] et [*hort*], M^{me} Lakoff croit, en effet, pouvoir en supposer de supplémentaires [*insist*], l'embryon d'un [*advise*], etc.: p. 175), bien que les deux premiers lui procurent déjà quelque tablature: les phrases impératives les plus simples, telle que « *Consulite uobis, prospicite patriae, conserveate uos* » (Cic., *Cat.*, 4, 3), contiennent un verbe abstrait de commandement qui « peut être [*imper*] ou qui peut être [*hort*] » (p. 174). Ces hésitations sont le résultat de la confusion régulièrement entretenue, pourrait-on dire, entre les *identités* linguistiques (par exemple l'*impératif* opposé au *subjonctif*) et les *sens* que les entités linguistiques définies par ces identités *peuvent* exprimer (le regroupement de l'infinité des sens en acceptions diverses dépend de facteurs extra-linguistiques qui peuvent, à la rigueur, varier d'individu à individu ³⁶). Se référant à Bolinger ³⁷, l'auteur tire néanmoins la conclusion « qu'il n'y a pas qu'un seul verbe abstrait impératif, mais plusieurs, avec des sens [*meanings*] différents (*I suggest, I insist, I urge*) et différentes propriétés syntaxiques » (p. 171). Si

³⁶ Ou plutôt en fonction du nombre de verbes différents du champ sémantique (concret) présents dans la langue du grammairien.

³⁷ D. BOLINGER, « The Imperative in English », dans *To Honor Roman Jakobson*, (La Haye 1967), I, pp. 335-362. Bolinger tire d'autres conclusions de ses observations (M^{me} Lakoff semble avoir en vue la p. 336: « imperatives that are not commands »).

ces propriétés syntaxiques étaient vraiment différenciées de façon régulière et linguistiquement fondée, on pourrait suivre M^{me} Lakoff : elle ferait alors une sorte de syntaxe fonctionnelle ; mais, comme tous les chomskyens et néo-chomskyens, elle juge de la grammaticalité en fonction des états de choses extra-linguistiques : si elle en arrive à prétendre (p. 174) que « *I order you to trust John* », sous-jacent à « *Trust John* », n'est pas grammatical, c'est seulement parce qu'elle pense qu'il est impossible de commander les sentiments d'autrui ; où est la langue dans ce postulat psychologique ?

6.5. Toujours à propos de l'expression de la volonté, les pages consacrées à l'impératif futur du latin (pp. 174 s.) sont révélatrices ; on y surprend particulièrement bien, en effet, à quels risques s'expose qui néglige les enseignements de la philologie. Voici de quoi il s'agit. Considérant que la nuance de sens « futur » est nécessairement présente dans tout impératif, l'auteur en vient à suggérer que l'impératif dit futur devrait être « à plus juste titre considéré comme un impératif parfait » (p. 174), c'est-à-dire aspectuel, hypothèse qu'elle appuie sur la valeur apparemment plus pressante des ordres exprimés par la loi, domaine d'élection de la forme verbale en question. Le raisonnement repose sur les constatations suivantes : on a, au moins en ce qui concerne les acceptions impératives du subjonctif,

- a) *fac* = *facias* (égalité de sens, peut-être, mais pas de signifié) ;
- b) *facias* (*fac*) : *ne facias* (opposés par la négation) ;
- c) *ne facias* : *ne feceris* (opposés par l'aspect).

Il ne reste qu'à compléter le tableau par

d) *facito* : *ne feceris* (opposés par la négation, dans le parfait), ce qui traduit l'hypothèse de M^{me} Lakoff, pour qui l'impératif dit futur « remplace apparemment le subjonctif parfait dans les expressions affirmatives où [...] ce dernier ne se trouve pas » (p. 174). L'idée a visiblement séduit l'auteur, qui répète à deux reprises que, si des impératifs et des subjonctifs indépendants se trouvent coordonnés, « les subjonctifs parfaits sont combinés d'ordinaire avec les impératifs parfaits [*alias* futurs], les subjonctifs présents avec les impératifs présents » (p. 175 ; cf. 174) ; et de donner un exemple, mais un seul, de chacune de ces combinaisons :

Liv., 3, 48, 4: *Primum ignosce patrio dolori [...]; deinde sinas [...] [me] nutricem percontari.*

Cic., *Div.*, 2, 127: *Hoc facito, hoc ne feceris.*

Or, si l'on jette un coup d'œil dans Kühner-Stegmann³⁸, on ne trouve, à côté de la coordination des formes du type *b)*, aucun exemple du type proposé *d)*, mais plusieurs du type traditionnel:

e) *fac: ne feceris.*

Entre autres:

Cic., *Att.*, 10, 18, 2: *Perge nec exspectaris;*

Fam., 1, 9, 19: *Recordare nec pertimueris;*

Liv., 23, 3, 3: *Accipite nec quicquam egeritis;*

Sall., *Jug.*, 85, 47: *Capessite rem publicam, neque quemquam metus ceperit;*

etc.

6.5.1. L'hypothèse *d)*, qui pouvait paraître séduisante *a priori*, résiste donc mal au témoignage des faits, – de ces faits qui apparaissent du reste, après une brève recherche, plus nuancés qu'il y paraissait de prime abord, mais que seule une démarche philologique permet de recueillir... Si, en effet, M^{me} Lakoff avait eu la curiosité d'ouvrir le commentaire du *De divinatione* de Pease³⁹, elle y aurait trouvé, pour le tour « *Hoc ne feceris* », des références à deux travaux sur l'expression de la défense en latin classique, qui, quoique anciens, lui auraient servi de point de départ. Dans le premier: J. Lebreton, « Le mode de la défense »⁴⁰, elle aurait découvert, parmi les 47 exemples du tour en question relevés chez le seul Cicéron (p. 300)⁴¹, les 8 coordinations qui se rapportent à son hypothèse⁴², dont celui-ci: Cic., *Fam.*, 7, 25, 2: *Secreto hoc audi,*

³⁸ KÜHNER-STEGMANN, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, II, 1 (Hannover 1912²), p. 193.

³⁹ M. TULLI CICERONIS *De divinatione libri duo*, ed. by A.S. PEASE (réimpr., Darmstadt 1963), p. 553, *ad loc.*

⁴⁰ J. LEBRETON, *Études sur la langue et la grammaire de Cicéron* (Paris 1901), pp. 293-305.

⁴¹ Ces exemples se réduisent à 46, si l'on lit (*Brut.*, 87, 298): *Nam [...]* *duxeris* (avec A. S. WILKINS, éd. d'Oxford 1903). E. MALCOVATI (éd. de Leipzig 1965) lit bien cependant: *Nec [...]* *duxeris*.

⁴² Outre les passages cités dans le texte (Cic., *Div.*, 2, 61, 127; *Att.*, 10, 18, 2; *Fam.*, 1, 9, 19; et *Fam.*, 7, 25, 2), ce sont: Cic., *Fam.*, 7, 17, 2: *Hunc tu virum nactus [...] ne dimiseris et [...] perferto et ultima exspectato; quae ego tibi iucunda et honesta praestabo; Leg.*, 2, 14, 36: *Tu uero istam Romae legem rogato, nobis nostras ne ademeris; Mur.*, 31, 65: *Nihil ignoveris [...] nihil*

tecum habeto, ne Apellae quidem liberto tuo dixeris, qui résume parfaitement la situation et prouve que *ne feceris* est bien la forme négative de *fac* comme de *facito*, ainsi que l'enseigne la grammaire traditionnelle (et que ces deux impératifs, malgré le préjugé de la grammaire générative, s'opposent bien par le temps; cf. Leumann-Hofmann-Szantyr, *Lat. Gr.*, § 188, pp. 340 s.); pour n'être pas complètement dénuée de sens, l'opposition que l'auteur suppose en est donc cependant pour le moins douteuse sous sa forme tranchée.

6.5.2. M^{me} Lakoff eût-elle en revanche ouvert le deuxième des travaux en question: H.C. Elmer, « The Latin Prohibitive »⁴³, qui soutient une thèse diamétralement opposée à celle de Lebreton (le tour *ne feceris* serait presque inconnu de la prose classique, la *Correspondance* de Cicéron mise à part: p. 134), qu'elle y aurait reconnu, sous une forme analogue, sa prétention de réinterpréter le subjonctif parfait, dans cette négation, comme « plus fort » que le subjonctif présent, de même que *facito* serait plus fort que *fac*. Elmer: « *Ne feceris* trahit un sentiment plus vif que *ne facias* » (*op. cit.*, p. 139), à quoi fait écho, à la réserve près, M^{me} Lakoff: *facito* « semble être d'usage pour exprimer des ordres catégoriques » (*ASLC*, p. 174). Cette communauté de vue – et bien que ce soit, à notre avis, une communion dans l'erreur – aurait pu valoir à H.C. Elmer l'honneur d'une citation.

6.6. L'hypothèse des verbes abstraits, qu'on vient de voir à l'œuvre pour l'explication de quelques subjonctifs indépendants, vaut aussi pour l'analyse, seulement esquissée, des subordonnées circonstanciellles finales, des relatives finales et des circonstanciellles consécutives (pp. 195-213). Comme ces phénomènes restent quasiment impénétrables à l'explication générativiste⁴⁴, nous nous

concesseris [...] *commotus ne sis* [...] *in sententia permaneto*; on peut encore citer un fragment assez restauré (et justement sur le point qui nous intéresse): *C. Rab.*, 12, 34: *Fauete, neque* [...] *abstuleritis* [...] *neque eripueritis*. Comme le montre le premier des exemples cités dans cette note, l'impératif en *-to* a bien le sens futur (cf. *praestabo*).

⁴³ *AJPh* 15, 1894, 133-153; 299-328.

⁴⁴ Pour les consécutives, l'auteur rappelle que la *consecutio temporum* ne s'applique pas toujours, et que le verbe abstrait qu'il faut supposer prendra, à cause de la négation *non* de ces propositions, une complétive sujet. « Beyond that, there is nothing to be said about the structure of these sentences » (p. 212).

dispenserons d'y revenir ici. Ce qu'il faut encore souligner en revanche, c'est l'espèce de circularité du raisonnement, qui pourrait bien vicier tout ce chapitre sur les « Abstract Structures », du moins en ce qui concerne le subjonctif. Aux pages 179 s., M^{me} Lakoff énumère des exemples du subjonctif de souhait, du type « *Utinam id faceret* » (p. 181), et relève que ces formes posent deux problèmes: le premier, qui ne nous intéresse pas ici, a trait à la multiplicité des sens revêtus par chaque temps du subjonctif (sauf le plus-que-parfait); le second se rapporte à une particularité, non encore relevée dans ce compte rendu, de certains verbes abstraits, qui est d'être des « performatifs »⁴⁵, c'est-à-dire des verbes à la première personne du singulier du présent qui n'acceptent, comme verbes subordonnés, que des présents-futurs à une autre personne; par ailleurs, les performatifs ne sont eux-mêmes subordonnés ni à un verbe normal ni encore moins à un autre performatif (*ASLC*, p. 170). Or justement l'abstrait [*uel*], comme beaucoup d'abstrait non impersonnels, est un performatif; la présence des subjonctifs parfaits, imparfaits et plus-que-parfaits devrait donc être impossible (puisque ce sont des temps du passé, exclus par les performatifs). La réponse est que ce [*uel*] est enclavé dans une conditionnelle: « (*If it were a reasonable wish*), *I would wish it S* », où S vaut « *He do it* » (p. 181), ce qui met [*uel*], alias « *I would wish it S* », à l'imparfait du subjonctif, lequel impose sa concordance au verbe de S. C'est vite dit, mais ne tient pas compte d'une difficulté qui paraît avoir échappé à la vigilance de l'auteur, à savoir que, pour mettre [*uel*] au subjonctif hypothétique, il faut un autre verbe abstrait (p. 171)⁴⁶. Serait-ce l'abstrait potentiel [*poss*] (p. 172) pour les subjonctifs présents (et parfaits), et un éventuel * [*irr*] pour les subjonctifs imparfaits (et plus-que-parfaits)? Mais, d'une part,

⁴⁵ L'auteur cite le philosophe J. L. AUSTIN, *How to Do Things with Words* (1962); nous ajouterions E. BENVENISTE, « De la subjectivité dans le langage » (1958), et surtout « La philosophie analytique et la langage » (1963), réunis dans les *Problèmes de linguistique générale* (Paris 1966), pp. 258-266 et 267-276 respectivement, où il critique la position d'Austin et précise ce qu'il faut entendre linguistiquement par « performatif », qui est une catégorie de parole, éventuellement de langage, mais non de langue.

⁴⁶ Il vaut la peine de citer *in extenso*: « There are many cases of abstract verbs that we do not understand and that therefore have not been dealt with at all. Among these are: subjunctives connected with contrary-to-fact conditional sentences (*si uenires, irem*), etc.

le problème de la concordance des temps (c'est-à-dire de l'apparition de temps du *perfectum* dans les subjonctifs hypothétiques indépendants) resterait posé, et cette fois sans recours, et, d'autre part, l'on risquerait toujours de se heurter à l'impossible subordination de deux performatifs. Ou bien les subjonctifs des hypothétiques ont-ils en réalité une autre origine? C'est ce que pourrait faire supposer la remarque selon laquelle le subjonctif de « *Quis ueniat?* » ne peut être ni impératif ni optatif (!), puisqu'il y aurait subordination de deux performatifs ([*question*] et [*imper*]: p. 170). Mais M^{me} Lakoff elle-même nous interdit de songer à cette éventualité: « dans ce chapitre, nous avons proposé l'hypothèse que le mode n'est pas une caractéristique de la structure profonde »; comme « chacun des divers emplois du subjonctif représente une signification différente malgré l'identité de la désinence », on ne peut sans contradiction attribuer de valeur sémantique au subjonctif, qui apparaît donc comme une simple « marque de complémentation, à l'instar de l'infinitif, où qu'il apparaisse », ce qui suppose toujours la présence d'un verbe principal, réel ou abstrait (p. 213). La cause nous paraît entendue: ou bien il faut, pour suivre M^{me} Lakoff, renoncer à l'unité du subjonctif latin, ce qui implique que sa théorie aussi, comme celles des philologues et des premiers transformationalistes, « laisse échapper des relations entre des faits qui sont évidemment en rapport mutuel » (p. 214), ou bien il faut courir le risque de voir des performatifs se subordonner mutuellement ⁴⁷.

7. Nous n'avons pas à nous attarder sur le dernier chapitre. (« Diachronic Change in the Complement System »); n'étant pas romaniste, nous ne saurions, en effet, juger de la qualité des exemples fournis par M^{me} Lakoff, ce qui serait pourtant indispensable, comme nous l'a appris l'examen des chapitres consacrés au latin.

⁴⁷ On nous répliquera que les verbes abstraits qui rendent compte des hypothétiques doivent être des impersonnels et prendre une complétive sujet (puisque la négation de ces phrases est *non*); cf. note 31 ci-dessus. Nous dupliquerions en signalant que la dualité des subjonctifs risque fort de se retrouver au niveau de l'indicatif: le « compléteur » « *que*-indicatif » (ci-dessus, § 3.1) du français introduit, par exemple, transformationnellement un mode qui est donné par ailleurs implicitement comme primitif et appartenant à la base (cf. pp. 166 s.). Mais peut-être n'a-t-on pas le droit, aux yeux de M^{me} Lakoff, de considérer l'indicatif comme un mode (de même que l'on ne sait pas très bien si le présent est un temps: cf. note 9 ci-dessus)?

Au reste, supposant que la base et les règles de transformation sont universelles ⁴⁸, la version de la grammaire générative que nous présente *ASLC* doit nécessairement situer l'arbitraire (au sens le plus traditionnel) des langues, et leur évolution, au niveau des règles particulières, dites de « redondance », qui assurent l'application de l'une ou l'autre des règles de transformation à chaque verbe pris individuellement, grâce aux indications fournies par des marques appropriées contenues dans la matrice syntactico-sémantique définissant, dans le lexique, lesdits verbes et la classe à laquelle ils appartiennent. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que, pour l'auteur, les changements advenus entre le latin et l'espagnol concernent « presque uniquement les règles conditionnées [*governed rules*] » (p. 219). Cela n'est pas la conclusion d'une enquête philologico-syntaxique ⁴⁹, mais un corollaire de l'universalisme de la théorie. En tout cas, on peut dire sans risque de se tromper que les idées de l'auteur, assez intéressantes, vues de l'intérieur, pour illustrer quel pourrait être le traitement transformationnel du « phénomène encore embarrassant du changement linguistique » ⁵⁰, gagneraient en puissance de conviction si elles se trouvaient étayées par un matériel philologique suffisant: si la linguistique doit être théorique, l'étude d'une langue, on ne le répétera jamais assez, ne saurait se passer des « actes de parole » qui lui donnent corps, particulièrement si cette langue n'a plus que la vie suspendue que lui vaut la seule constance d'une tradition.

8. Il convient de donner de brèves conclusions à cette longue analyse; les principales nous paraissent être les suivantes:

⁴⁸ Pages 74 s. et surtout p. 168: les transformationalistes radicaux soutiennent que « the deep structure is the same in all the Indo-European languages and may possibly be language-universal » (les restrictions qui conditionnent cette hypothèse très forte, de même que les avantages qu'elle présente, sont signalés aux pp. 174 s. (n. 4).

⁴⁹ On devrait ici répéter ce qui a été dit au début (§ 2.3) sur l'anonymat des attaques portées aux « traditional grammarians » (219) en vertu de critères *a posteriori*; on pourrait également relever que les *Éléments de linguistique romane* de BOURCIEZ (Paris 1930), s'ils figurent dans la bibliographie, ne sont pas mentionnés le moins du monde dans le texte (servent-ils seulement de paratonnerre?), tandis que (p. 234, n. 1) l'auteur nous allèche en nous renvoyant à deux dissertations du M.I.T. (1965) ... non publiées.

⁵⁰ N. CHOMSKY, *Cartesian Linguistics*, New York 1966, p. X.

a) Méthodologiquement, l'opposition entre la philologie et la grammaire générative est illusoire, et même dangereuse dans la mesure où elle se traduit par le dédain des faits attestés (cf. §§ 4.4.2; 6.5).

b) Sur le plan de la théorie, toutes les solutions proposées ne sont pas inattaquables: que l'on songe à l'impasse où s'enferme le traitement purement transformationnel du subjonctif (§ 6.6), ou à l'éventuel bouleversement que provoquerait l'abandon de l'idée que les transformations s'appliquent selon un cycle défini (cf. § 5.3).

c) Si vraiment l'analyse linguistique réussit à définir un ensemble de règles universelles appliquées dans les langues, il restera néanmoins à étudier les règles propres à chacune (arbitraire linguistique traditionnel); en d'autres termes, la grammaire générative redécouvrirait, dans la *compétence* du sujet parlant, la distinction entre le *langage* (la faculté psychologique) et la *langue*. Mais tant que cette distinction n'aura pas été clairement posée, si tant est que le cadre épistémologique de la grammaire générative permette de la poser, les principes mêmes qui sont en actes dans *ASLC* resteront pour le moins, c'est notre conviction, douteux.

d) Les linguistes sensibles à l'aspect historique et social des phénomènes de *langue* verront cependant avec intérêt que la grammaire générative nouvelle manière, qui a abandonné généralement l'hostilité d'un Chomsky à l'égard des témoignages sémantiques, redécouvre également, sous la forme passablement confuse de « structure profonde »⁵¹, une partie importante des rapports associatifs de Saussure (cf. § 6.3)⁵².

e) Le latiniste, en revanche, ne glanera dans l'ouvrage de M^{me} Lakoff qu'une maigre poignée de sujets de réflexion, qui risquent d'être autant de sujets d'irritation, à moins qu'il ne soit rompu à la linguistique générale, traditionnelle ou transformationnelle.

⁵¹ *ASLC*, p. 168: « The proponent of a theory using abstract verbs believes deep structure is far more abstract than does someone whose theory does not contain these mechanisms »; cf. n. 27 ci-dessus.

⁵² Il s'agit en fait essentiellement des rapports associatifs contractés par les différentes valeurs *grammaticales* entre elles: actif - passif, indicatif - subjonctif - impératif, proposition - groupe nominal, etc.

IV. COMPTE-RENDUS

Jean Starobinski. *Les mots sous les mots*. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure. Essai. Gallimard, Paris 1971, 161 p.

Les notes de F. de Saussure concernant les anagrammes remplissent 99 cahiers et un certain nombre de feuillets grand format, à quoi s'ajoutent une vingtaine de cahiers sur le vers saturnien, et 26 cahiers sur la métrique védique. Le classement très sommaire qui en a été fait ne facilite que dans une faible mesure l'exploration de ce dossier considérable. Jean Starobinski l'a entreprise, il y a quelques années, avec autant de perspicacité que de patience; il a publié le résultat de ses recherches dans une série d'articles, dont son livre « reprend et réorganise la substance » (p.9).

Cette substance consiste surtout en des textes de Saussure lui-même. A côté des « exercices » qui forment la plus grande masse des notes, et dont il donne quelques beaux exemples, comme le *uaticinium* cité par Tite-Live, V 16 (p. 65-78) et le début du poème de Lucrèce (p. 80-100), Starobinski a recueilli les notes relatives à la théorie des anagrammes, à la terminologie, à la méthode d'analyse, aux questions et aux doutes qui ont tourmenté Saussure au cours de son enquête. Commencée dès 1906, celle-ci s'est brusquement arrêtée au printemps 1909. La correspondance de Saussure avec Meillet¹ fournit quelques dates, pas assez pour qu'il soit possible de suivre pas à pas la démarche du chercheur. Le livre en

¹ Lettres de F. de Saussure à Antoine Meillet, publiées par E. Benveniste (CFS 21, 1964, p. 93-123). La première lettre sur les anagrammes, du 12 novembre 1906, a été publiée et commentée par R. Jakobson (*L'Homme*. Revue française d'anthropologie, XI (1971) p. 15-24).

donne, toutefois, une idée qui semble assez juste. Le doute qui n'a cessé de balancer la certitude, dans l'esprit de Saussure, s'exprime sans détour dans une lettre à Meillet du 23 septembre 1907: « ce n'est pas la difficulté de retrouver les noms qu'on attend qui est un écueil et un sujet de doute, mais c'est au contraire le fait que presque toute pièce en offre presque cinq ou six aussi facilement qu'un seul, et qu'on arrive à se demander si l'on ne trouverait pas tous les anagrammes du monde dans trois lignes d'un auteur quelconque »² (CFS 21, 1964 p. 112). On y comparera les textes cités p. 118-120, 128, et le dernier chapitre, *Echos* (p. 157-160).

Jean Starobinski ne s'est pas contenté de transcrire les notes de Saussure et de les présenter dans un ordre raisonnable: il les a reliées par un commentaire discret et pénétrant. Une conclusion est suggérée: « Mais peut-être la seule erreur de Saussure est-elle d'avoir si nettement posé l'alternative entre « effet de hasard » et « procédé conscient ». En l'occurrence, pourquoi ne pas congédier aussi bien le hasard que la conscience? » (p. 153-154). R. Jakobson regrette aussi que « d'ordinaire la dichotomie factice du fortuit et du prémédité [ait pesé] sur le réseau conceptuel du chercheur, et [entravé] l'édification de sa doctrine linguistique ainsi que le fondement théorique de ses découvertes pénétrantes dans les régions inexploitées de la poésie »³.

Même si on ne partage pas, à l'égard des anagrammes, l'enthousiasme de Jakobson, il y a deux raisons de s'intéresser à l'enquête poursuivie entre 1906 et 1909, parallèlement à celle, sensiblement plus longue (1903-1910, au moins), qui avait pour objet les légendes germaniques. D'abord, c'est au cours de ces années-là que Saussure fut appelé à enseigner la linguistique générale, et la remarquable introduction du 2^e cours (CFS 15, 1957 p. 6-103), commencée au début de novembre 1908, s'est achevée le 30 janvier suivant. L'étude des anagrammes et des légendes germaniques a-t-elle stimulé la réflexion de Saussure au sujet des principes de la linguistique, ou exercé une influence contraire? Question singulièrement intéressante, mais qui, dans ce bref compte rendu, ne peut être

² C'est moi qui souligne.

³ *L'Homme XI* (1971) p. 22. Jakobson pense probablement à la conception saussurienne (et présaussurienne) qui voit dans les changements de la langue, dans les changements phonétiques surtout, de purs accidents.

que posée. A ce propos, une critique. Starobinski écrit : « *Il convient de signaler que le Cours de linguistique générale, exposé entre 1907 et 1911, est, pour une bonne part, postérieur à la recherche sur les anagrammes* » (p. 9). La typographie semble identifier aux trois cours faits par Saussure le livre posthume, publié en 1916. Or ces cours ne sont que trois esquisses, bien différentes, d'une théorie du langage à laquelle Saussure n'a jamais donné sa forme définitive; et seule la troisième est totalement « postérieure à la recherche sur les anagrammes ».

La deuxième raison est bien indiquée par Starobinski lui-même : « L'erreur de Ferdinand de Saussure (si erreur il y a) aura aussi été une leçon exemplaire » (p. 154). J'ajouterai : une expérience exemplaire, exhaustive, conduite avec la volonté de ne négliger aucune des données qui rendent probable le fait même de l'anagramme, aucune des preuves qui justifieraient le principe de la composition anagrammatique, aucune des objections qui peuvent être élevées. La publication intégrale des manuscrits, souhaitée par R. Jakobson, serait une entreprise difficile, voire aventureuse. Jean Starobinski a bien fait d'en extraire ce qui paraît être l'essentiel.

R. G.

Maria SCHUBIGER, *Einführung in die Phonetik*, Coll. Göschel, vol. 1217/1217a, 158 p. et 23 ill., br., Berlin, de Gruyter, DM 5,80.

On consultera avec intérêt la petite *Phonétique* que vient de publier M. Schubiger. Cet intérêt se justifie par le fait que les ouvrages de ce genre écrits en langue allemande sont, à quelques exceptions près, vieillis, s'appuyant sur des explications dépassées et ignorant les résultats que l'on obtient grâce aux analyseurs de fréquence et aux spectrographes. En outre, nous sommes toujours enclin à recevoir favorablement un ouvrage bref. Il peut se révéler fort utile si l'auteur réussit à présenter sa matière de façon à la fois concise et pourtant accessible au non spécialiste.

D'un autre côté, on ne saurait éviter de s'interroger sur l'opportunité d'une telle publication, si elle n'est pas consécutive à une découverte importante : les harmoniques découlent de lois bien établies et la description des organes ne prête plus guère à originalité. (Il faut relever ici que la phonétique échappe aujourd'hui

aux linguistes. Les médecins et les acousticiens sont pratiquement seuls en mesure de faire progresser la science.) Aussi regrettera-t-on que près d'un tiers de l'ouvrage soit consacré à la physiologie de la parole et à l'acoustique phonétique.

Ce qui fait, à nos yeux, toute la valeur de cette étude, c'est qu'elle contient des descriptions de phonèmes brèves, généralement illustrées par un croquis. Suivant la voie tracée par Dieth (*Vademecum der Phonetik*, p. 334 ss.) et von Essen (*Allgemeine und angewandte Phonetik*, p. 232 ss.), M. Schubiger ne craint pas d'introduire des considérations d'ordre phonologique. Malheureusement, la terminologie est mal définie et les exemples que l'auteur donne à propos des questions litigieuses (*Un ou deux phonèmes*, etc.) sont ceux que l'on retrouve partout. D'ailleurs, comment peut-on faire une phonologie en six pages (p. 36-42)?

La partie centrale de l'étude contient une description minutieuse des sons, une présentation des phénomènes combinatoires et quatre chapitres consacrés respectivement à la syllabe, la durée, l'accent et la hauteur musicale. Ces trois derniers totalisent quatorze pages: les problèmes qu'ils soulèvent mériteraient qu'on s'y arrête davantage, d'autant plus que l'auteur en reste à des formulations maladroites. On lit par exemple que la durée est ce que l'on peut mesurer le mieux par les instruments (p. 128). Or, il semble que, depuis M. Durand, l'on sait qu'entre durée perçue (psychologique) et durée réelle (chronologique) il y a une telle différence qu'une confusion n'est plus permise. Plus loin, on découvre que la syllabe accentuée est articulée, en français, sur une fréquence basse (p. 139). C'est vrai pour les syllabes accentuées finales de phrase, mais à l'intérieur de cette dernière, tous les groupes rythmiques se terminent sur une élévation de la voix.

Les voyelles sont bien présentées. L'auteur adopte, et cela mérite d'être salué ici, le classement en parallélogramme de Jones (p. 51), d'où il ressort que [u] se prononce plus en avant qu'un [a] profond. Si l'on s'en tient au point de vue physiologique, il convient en effet d'abandonner définitivement l'image du fameux triangle vocalique. Les illustrations sont peu nombreuses et l'on préférerait que l'auteur s'appuie davantage sur les récents travaux de Straka.

En ce qui concerne la description des sons (p. 46-75), il y a lieu de faire quelques remarques. Il n'est pas sûr que les voyelles orales

soient prononcées avec occlusion des fosses nasales (p. 50). Les tracés du kymographe indiquent que l'air contenu dans les fosses nasales vibre toujours lorsqu'on prononce un phonème sonore. La théorie du *relancement in tempo* ne suffit pas à expliquer ce phénomène. P. 54, on trouve, comme exemples de dénasalisation, lat. *consulibus* abrégé *coss.*, angl. *five, tooth*, all. *dachte, brachte*. Or, il s'agit là d'une chute de la nasale implosive. On parlera de dénasalisation dans le cas du moyen français [sõne] qui devient [sõne], *sonner*. Les diphtongues sont définies selon une terminologie vieillie et d'ailleurs discutable: [ai, au] sont appelées *descendantes*, [iə, uə] « bedingt fallend » et [ja, wa] *montantes*. Ces dernières ne sont pas des diphtongues du tout, mais une succession consonne + voyelle. Nous pensons qu'il serait bien plus simple de parler de diphtongues fermantes et centralisantes (cf. notre *Description du dialecte de Gessenay*, p. 35). On déplorera aussi un manque de précision dans la présentation du tableau acoustique des voyelles. Sous un schéma dont P. Ladefoged est l'auteur et où l'on voit que [i] possède deux formants dont les valeurs sont d'environ 250 et 2200 cps., l'auteur cite les chiffres de Jones ($F_1 = 240 - 480$, $F_2 = 1620 - 1920$). Dans ce domaine, il eût été préférable de s'en référer à Delattre plutôt qu'à Jones! Quelques lignes plus haut, il est dit que la fréquence propre des résonateurs dépend de leur longueur (!), en revanche, il n'y a pas un mot sur l'importance de l'ouverture de ces résonateurs. On relèvera que l'auteur ne semble pas à l'aise en acoustique. Les définitions sont par trop sommaires (cf. par exemple celles de *spectre*, p. 28 et de *formants*, p. 29) ou inexistantes (cf. *harmoniques*). Les termes utilisés prêtent largement à confusion: l'intensité est curieusement mesurée en watt/m², alors que l'on travaille habituellement en watt/cm²; les harmoniques sont appelés *Obertöne*, mot démodé (cf. von Essen, *op. cit.* p. 149), mais à propos duquel il faut savoir que le premier *Oberton* est égal au second harmonique.

A propos des consonnes, nous avons noté que, selon l'auteur, [r] roulé a de 1 — 4 battements (p. 89-90). D'ordinaire, on considère qu'un r roulé a au moins trois battements, sinon il est dit *simple*. [ç] serait la fricative palatale correspondant à l'occlusive [c] (p. 99); nous rapprocherions ce phonème plutôt de [t']. Plus bas, on lit que ce même [ç] est également le correspondant non sonore de la semi-voyelle [j]. Doit-on en déduire que [ç] est aussi une semi-voyelle?

L'emploi de ce dernier terme n'est d'ailleurs pas à sa place ici; une phonétique moderne aurait dû l'éliminer (cf. p. 69, 99, 103).

En quinze pages, l'auteur résume les faits de phonétique combinatoire. On apprécie tout particulièrement la petite section consacrée aux épenthèses, sujet ordinairement noyé, dans les phonétiques traditionnelles, dans le chapitre de la différenciation. A côté des six changements habituels, on aurait pu parler aussi de l'*analogie*, absente du texte, sinon des notes. Pourtant, une bonne définition de tous ces changements manque.

L'ouvrage se termine par une petite bibliographie et un index.

Les définitions étant sommaires ou inexistantes, il serait faux de comprendre *Einführung* dans le sens d'« introduction ». Ce petit livre est en fait un « abrégé » que seule une personne avertie peut utiliser avec profit. Il nous semble d'ailleurs plus utile à l'enseignant qu'à l'étudiant. Les petites phrases brèves incitent au développement et pourraient servir de notes pour un cours, à condition d'avoir été revues et mises à jour. Il est très dommage qu'un tel ouvrage, qui pourrait devenir rapidement un *best-seller* chez les étudiants en phonétique et en linguistique, ignore à ce point les travaux français et reste si exclusivement orienté vers la phonétique germanique. Sur bien des points, ce livre est, de ce fait, déjà vieux. L'auteur ne connaît que le kymographe pneumatique, elle en reste à la théorie de la myo-élasticité pour ce qui concerne la production de la voix; la terminologie est, on l'a vu, souvent dépassée ou en défaut; la théorie de la syllabe est en gros celle des phonéticiens du début de ce siècle, etc.

Il serait très heureux que tous ces petits défauts, qui n'enlèvent rien à l'intérêt que suscite cette publication, répétons-le, disparaissent dans une prochaine édition: les étudiants de langue allemande auraient alors le précieux petit guide dont ils ont besoin.

Jean-Pierre Métral

TABLE DES MATIÈRES

<i>René Amacker</i>	<i>19, chemin de la Récardie, 1202 Moutier</i>	
<i>Robert Godel</i>	<i>1, Aubépine, 1200 Genève</i>	
<i>Jean-Pierre Métral</i>	<i>55, rue Liotard, 1200 Genève</i>	
<i>Jean-Pierre Métral</i>	<i>M. Avenue des Perceuses, Genève, 1212 Grand</i>	
<i>Theophile Obenga</i>	<i>R.N.S., B.P. 237, Brazzaville, République</i>	
	<i>populaire du Congo</i>	
	<i>65, North Church St., Fleetwood, Lancs. FY 1,</i>	
	<i>S. H. P. Angleterre</i>	
I. DOCUMENTS :		
Lettres de Ferdinand de Saussure à J. Baudouin de Courtenay, présentées par N. A. SLJUSAREVA.		7
II. ARTICLES :		
Félix KAHN, Traduction et linguistique		21
Luisa MURARO, Hjeltslev lettore del Corso di linguistica ge- nerale		43
Frank C. PARKINSON, Linguistic and mathematical infinity		55
Théophile OBENGA, Egyptien ancien et négro-africain. . . .		65
III. DISCUSSION :		
R. T. Lakoff, Abstract Syntax and Latin Complementation (René AMACKER)		95
IV. COMPTES RENDUS :		
Jean STAROBINSKI, Les mots sous les mots (Robert GODEL)		123
Maria Schubiger, Einführung in die Phonetik (Jean-Pierre MÉTRAL)		125

PUBLICATIONS ROMANES
ET FRANÇAISES

ADRESSES DES COLLABORATEURS DU CAHIER 27

- René Amacker 10, chemin de la Rétuelle, 1252 Meinier
Robert Godel 1, Aubépine, 1200 Genève
Félix Kahn 54, rue Liotard, 1200 Genève
Jean-Pierre Métral 52, avenue des Communes-Réunies, 1212 Grand-Lancy
Luisa Muraro 61, Via Mazzini, 38068 Rovereto, Italie
Théophile Obenga E.N.S., B.P. 237, Brazzaville, République populaire du Congo
Francis Parkinson 65, North Church St., Fleetwood, Lancs. FY 7, 6 H J, Angleterre
N. A. Slijusareva Avenue Kalinin, 37/12, 173, Moscou 121314, URSS

PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

Collection fondée par Mario Roques, dirigée par Jean Frappier

- | | |
|---|------|
| 26. STRECKER, K., <i>Introduction à l'étude du latin médiéval</i> , 3 ^e édition; 1948, 76 p. | 4.— |
| 27. WAGNER, R. L., <i>Introduction à la linguistique française</i> , avec supplément bibliographique, 1947-1953, 3 ^e tirage; 1965, 90 + 72 p. | 14.— |
| 34. BALLY, Ch., <i>Le langage et la vie</i> , 3 ^e éd. augmentée; 1952, 165 p. | 12.— |
| 40. FREI, H., <i>Le livre des deux mille phrases</i> , 3 ^e éd.; 1966, 94 p. | 8.— |
| 47. KAHN, F., <i>Le système des temps de l'indicatif</i> , 1954, 224 p. | 20.— |
| 48. WEXLER, P.-J., <i>La formation du vocabulaire des chemins de fer en France (1778-1842)</i> , 1955, 160 p. | 15.— |
| 52. WARTBURG, W. v., <i>Bibliographie des dictionnaires patois. Supplément, 1934-1955</i> , 1955, 56 p. | 8.— |
| 56. MARTINET, A., <i>La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)</i> , 5 ^e tirage, 1967, 112 p. | 10.— |
| 61. GODEL, R., <i>Les sources manuscrites du cours de linguistique générale de F. de Saussure</i> , 2 ^e tirage, 1969, 284 p. | 30.— |
| 62. DARDEL, R. de, <i>Le parfait fort en roman commun</i> , 1958, 175 p. | 16.— |
| 82. SANDEFIELD, Kr., <i>Syntaxe du français contemporain : Les propositions subordonnées</i> , Nouvelle édition; 1965, 490 p. | 36.— |
| 83. SANDEFIELD, Kr., <i>Syntaxe du français contemporain : L'infinitif</i> , Nouvelle édition; 1965, 540 p. | 36.— |
| 85. DARDEL, R. de, <i>Recherches sur le genre roman des substantifs de la troisième déclinaison</i> , 1965, 110 p. | 18.— |
| 96. HAMLIN, F. R., RICKETTS, P. T. et HATHAWAY, J., <i>Introduction à l'étude de l'ancien provençal</i> , Textes d'études, 1967, 316 p. | 30.— |
| 99. SPILLEBOUT, G., <i>Le vocabulaire biblique dans les tragédies sacrées de Racine</i> , 1968, 444 p., 4 pl. | 50.— |
| 100. CHEVALIER, J.-Cl., <i>Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française, 1530-1750</i> , 1968, 780 p. | 94.— |

DROZ

Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue de linguistique générale

N^{os} 1-26
1941-1969

		Fr.s.			Fr.s.
N ^o 1, 1941,	104 p.	15	N ^o 14, 1956,	64 p.	15
N ^o 2, 1942,	64 p.	15	N ^o 15, 1957,	138 p.	15
N ^o 3, 1943,	72 p.	15	N ^o 16, 1958-59,	100 p.	15
N ^o 4, 1944,	72 p.	15	N ^o 17, 1960,	74 p.	15
N ^o 5, 1945,	56 p.	15	N ^o 18, 1961,	96 p.	15
N ^o 6, 1946-47,	80 p.	15	N ^o 19, 1962,	124 p.	20
N ^o 7, 1948,	56 p.	15	N ^o 20, 1963,	84 p.	20
N ^o 8, 1949,	84 p.	15	N ^o 21, 1964,	164 p.	20
N ^o 9, 1950,	104 p.	15	N ^o 22, 1966,	74 p.	20
N ^o 10, 1952,	64 p.	15	N ^o 23, 1966,	188 p.	20
N ^o 11, 1953,	60 p.	15	N ^o 24, 1968,	120 p.	25
N ^o 12, 1954,	88 p.	15	N ^o 25, 1969	152 p.	25
N ^o 13, 1955,	72 p.	15	N ^o 26, 1969	192 p.	28

Un Index des articles et des documents publiés figure
dans les Cahiers 11 et 24